



**QATAR**   
AIRWAYS القطرية

World's 5-star airline.  
[qatarairways.com](http://qatarairways.com)

1288)

# OSS NATIONAL DU SUR MESURE À VOS MESURES

Une solution packagée clé en main adaptée  
à votre centre d'appel.



Plus que des Solutions





Par Taoufik Habaieb

# Le courage, encore plus que jamais

**F**aut-il attendre une deuxième tragédie comme celle du Bardo pour se rendre à l'évidence : la Tunisie est malheureusement entrée de plain-pied dans une longue et éprouvante guerre. Elle sera faite «de sang, de sueur et de larmes», de lâcheté et de courage, de clairvoyance et de myopie, d'union sacrée et de divisions. A la différence de toute autre guerre, la Tunisie la livre contre un double ennemi : un ennemi extérieur sanguinaire, oppresseur, tentaculaire qui agit en bandes organisées, labellisées comme en franchise. Et un ennemi intérieur, avec certains de ses propres enfants, égarés, dévoyés, aveuglés, inféodés à une puissance mythique, virtuelle, dont ils ne connaissent que l'apologie du meurtre et de la destruction.

Tout un monde souterrain grouille sous nos pieds, soudoie nos enfants et les retourne féroce contre la patrie, son modèle de société, ses valeurs communes, sa liberté et sa démocratie naissante. Armes, argent et hallucinants circulent à flots. Endoctrinement, mariages coutumiers et promesse du paradis avec ses nymphes finissent par envoûter des âmes. Tandis qu'une main étrangère s'introduit jusqu'au fin fond de nos quartiers, de nos villes et villages, dans toutes les classes et tranches d'âge, ciblant plus particulièrement cette jeunesse livrée à l'ignorance, à la précarité et à l'oisiveté, avide d'un héroïsme mythique. Ce qui est visé, c'est l'Etat dans ses institutions, la nation dans son unité, la démocratie dans ses vertus, l'économie dans sa prospérité, la Tunisie millénaire dans sa multiculturalité : tout ce qui fait l'âme du Tunisien, son identité et son génie. Une confrontation totale et sans merci qui ne prévoit d'autre issue que l'extermination de l'ennemi ou la capitulation—impossible—du pays.

Dans cette guerre qui ne fait que commencer, la Tunisie se retrouve seule. De grands discours, de belles paroles et quelques pacotilles lui sont dispensés ici et là de par le monde. De la gesticulation en menus gestes symboliques et de réconfort. Rien d'effectif, cependant, à la mesure du désastre qui la menace. Comme si l'Occident n'était pas suffisamment conscient, surtout après les attaques contre *Charlie Hebdo* et le musée du Bardo, toutes deux d'une même signature, que c'est l'Europe qui sera

la cible immédiate, une fois que la Méditerranée et à son cœur, la Tunisie, auront été embrasées.

Faut-il se taire et l'accepter ? Faut-il se draper de pudeur et de dignité et ne rien réclamer à ces grandes puissances qui ne sont pas toutes exemptes d'une quelconque responsabilité dans ce fléau ? Nous savons tous qui l'a cultivé, nourri et armé avant de le lâcher contre nous.

La classe politique tunisienne ne doit pas manquer de courage. Haut et fort, elle doit exiger tout l'appui dont elle a besoin, dans le respect de sa souveraineté totale. Appui politique et diplomatique total, coopération militaire et sécuritaire, échange de renseignements et formation, dons d'équipements, y compris militaires, à la pointe de la technologie, et financiers—non des crédits—et bien d'autres ressources indispensables : rien ne doit lui manquer.

Ce courage réclamé à la classe politique, il en faut beaucoup, pour transcender les clivages, raboter les ambitions, renoncer à la surenchère des revendications, tourner la page du passé, accélérer la réconciliation nationale, remettre les structures en fonctionnement et le pays au travail. Le gouvernement aussi doit faire preuve de courage pour décider toutes les nominations là où il le faut, oser toutes les réformes, aussi douloureuses soient-elles, ne céder à aucun chantage et ne procéder à aucune concession qui sera un jour regrettée. Sans oublier les syndicats, qui doivent dire la vérité à leurs adhérents et les rallier au sacrifice dans cette grande mobilisation générale. Du courage est indispensable pour toutes les familles des martyrs et des blessés, pour toutes les forces sécuritaires et armées, pour les hospitaliers et médicaux, pour tous les Tunisiens et toutes les Tunisiennes, face à ce qui, malheureusement, risque de nous menacer encore longtemps.

Face à la lâcheté, il n'y a que le courage pour se défendre, endurer et triompher. La formule de Platon garde toute sa vérité : «*Ce sont les hommes et non les pierres qui forment le rempart de la Cité.*»■

T.H.

# S O M M A I R E



## Nation

---

- 14 L'après-Bardo
- 22 Habib Essid : Tout doit se mériter et tous doivent être exigeants
- 24 Rached Ghannouchi : Une stratégie tous azimuts
- 26 Union nationale et réformes douloureuses  
Par Mansour Moalla
- 30 Bourguiba : 15 ans déjà
- 42 L'unité peut-être, la colère sûrement !  
Par Walid Bel Hadj Amor
- 44 Majdouline Cherni : Martyrs et blessés de la révolution  
«Ma mission, mon combat»
- 56 Qui a tué Abou Jihad?

## Chronique

---

- 69 Entre transgression et inversion des valeurs  
Par Habib Touhami

## Economie

---

- 74 Capital-investissement : Le financement intelligent pour les PME

## Société

---

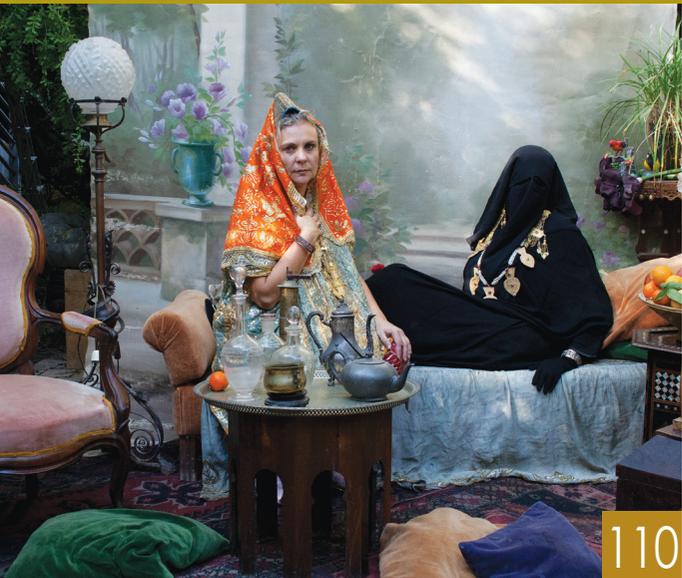
- 84 Sidi Belhassen au cœur de l'Islam mystique
- 110 Faten Gaddes : La Tunisienne qui séduit New York
- 114 Lassâad Ben Osman : L'eau et le feu

## Billet

---

- 120 Pourquoi la Tunisie était colonisable en 1881  
Par Hédi Béhi





110



114



30

# Leaders

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

## CONSEILLER

Hédi Behi

## COLLABORATEURS

• Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat • Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Jawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel • Noureddine Ketari • Chedli Klihi • Salsabil Klihi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Emna Menif • Mansour Moalla • Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Olfa Youssef • Riadh Zghal • Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofène Zribi

## CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz  
(Designer)

## PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

## MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz  
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Asma Achour

Bourane Ennaïfer Hajem  
(Directrice Communication)

## APPUI

Habib Abbassi • Hajer Ayoubi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa • Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi • Sondes Belloumi

## IMPRESSION

Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn • redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

# Leaders

sur iPhone, iPad, Android et Windows 8



Téléchargez gratuitement l'application





## Mohamed Ennaceur en ordonnateur de grande manifestation

Il recevait en audience l'ambassadrice de Chine à Tunis, lorsque les premiers coups de feu ont retenti dans l'enceinte du palais du Bardo et du musée. Surpris par l'attaque et n'arrivant pas au début à en identifier les auteurs et leur sinistre dessein, le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohamed Ennaceur, était confronté pour la première fois à une situation aussi grave qu'inattendue. Son escorte se mobilisera pour le protéger, mais son premier souci était de s'assurer de la sécurité des élus de la nation et du personnel, tout en cherchant à mobiliser l'appui nécessaire aux forces sécuritaires. Le soir même, il convoquera les députés en séance plénière puis se déploiera pour organiser la grande marche de solidarité et y inviter ses homologues à l'étranger.

Conscient de la complexité de pareille manifestation, il demandera à l'ancien chef d'état-major des armées, le général de corps d'armée Saïd El Kateb, de prêter main-forte, avec le colonel Mustapha Saad, au comité d'organisation et de veiller à la bonne organisation logistique. La coordination avec toutes les parties prenantes n'était pas facile à assurer, surtout avec l'enchevêtrement des contraintes sécuritaires et protocolaires, les cafouillages de dernière minute et les inévitables bousculades entre les escortes des différentes personnalités. Mais, dans l'ensemble, tout s'est bien passé, comme l'ont assuré nombre de délégations officielles.

## Latifa Lakhdhar sur tous les fronts

La toute nouvelle ministre de la Culture et de la sauvegarde du patrimoine n'a guère eu de répit. Alertée par l'attaque du musée du Bardo, elle s'est déployée de toute son énergie pour gérer au niveau de son ministère cette grave crise, veiller à l'évacuation des victimes, reconforter les équipes, accueillir les familles des victimes et les visiteurs de marque venus témoigner de leur soutien, préparer la réouverture du musée et organiser les cérémonies successives, surtout celle du jour de la grande marche de solidarité.

En même temps, la ministre devait s'occuper aussi des Journées musicales et surtout de la Foire du livre. Elle a en effet mis du sien pour que l'édition 2015 de cette foire soit « nettoyée » de tous les dérapages qui avaient entaché les trois précédentes, que ce soit à travers l'installation de marchands d'encens et de reliques ou la vente de livres obscurantistes.



## La Poste, le samedi, coûte son poste au DG



Nooman Fehri ne badine pas avec l'autorité de l'Etat. Ayant ordonné la réouverture des bureaux de poste les samedis, le ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique était surpris du nombre très faible de bureaux qui ont effectivement appliqué ses instructions. Le jour même, il convoquera le directeur général de la Poste, pour explication. Peu convaincu par ses réponses, il n'hésitera pas à le limoger sur-le-champ, au nom du respect de l'autorité de l'Etat. Une décision qui fait suite, en fait, à une demande des syndicats.

## Que devient Marzouki ?

Se faisant discret depuis son départ de Carthage fin décembre dernier, l'ancien président Moncef Marzouki n'a fait jusque-là que deux courtes apparitions. La première, en assistant à la célébration de la fête de l'Indépendance et la seconde, en participant à la marche de solidarité au Bardo. Ce jour-là, il devait prendre l'avion pour une tournée de conférences à l'étranger. Tenant à manifester son soutien, il retardera son départ de quelques heures.

Installé chez lui à Port El Kantaoui, pour « profiter d'une retraite d'évaluation et de réflexion », Marzouki a cédé à la pression de ses proches l'incitant à établir un bureau à Tunis, pour y installer son secrétariat et recevoir les visiteurs qui demandent à le voir. Une petite villa dans le quartier d'El Menzah, non loin de la Cité sportive, a été choisie. Il s'y rend discrètement une fois par semaine, souvent les jeudis. Son dernier directeur de cabinet à Carthage, Sami Ben Amara, est resté à sa disposition.



## Et Mehdi Jomaa ?

L'ancien chef de gouvernement indépendant a-t-il renoncé à la politique pour se concentrer sur une nouvelle carrière professionnelle ? Peu le croient malgré ses affirmations qui semblent très déterminées. Même s'il a tenu parole lorsqu'il avait indiqué, l'été dernier, qu'il ne nourrissait aucune ambition de briguer la présidence de la République, ce qu'il a confirmé publiquement à la veille des élections.

Dès qu'il a quitté la Kasbah, début février dernier, il s'est offert des vacances. « Les plus longues dont je n'ai jamais bénéficié depuis la fin de mes études, confie-t-il, ayant enchaîné stages, d'abord, puis missions dans le cadre de mes activités professionnelles à l'étranger ». Reprenant son souffle, il plonge dans la lecture, répond aux appels téléphoniques de nombreux amis de par le monde, rencontre des amis et des membres de son gouvernement. Jomaa continue à pratiquer son sport favori—le football— participant à des matchs, comme il faisait auparavant et s'intéresse de plus près aux études de ses enfants.

Sollicité par des universités à l'étranger pour partager son témoignage sur la dernière phase de la transition démocratique aboutissant aux élections réussies en Tunisie, Mehdi Jomaa s'était rendu à New York pour donner une présentation à Columbia University et Boston, à l'invitation de Harvard. « Les échanges avec les étudiants, enseignants et chercheurs ont été très intéressants, souligne-t-il. Il y a un grand intérêt pour l'expérience tunisienne jugée exceptionnelle et riche en enseignements ». Jomaa a particulièrement apprécié sa rencontre avec les étudiants tunisiens à Harvard. « Ils sont superbes, pleins de fraîcheur et d'intelligence », dit-il. Son entretien avec l'ancienne secrétaire d'Etat américaine aux Affaires étrangères, Madeleine Albright, qui a souhaité le rencontrer lors de son passage à Tunis, début mars dernier, a été « intéressant pour expliquer l'ambition de la Tunisie et les défis qu'elle doit relever ».

Les vacances se termineront bientôt, avec la fin du congé réglementaire de trois mois accordé à tout chef de gouvernement sortant. Alors que compte-t-il faire concrètement. « Ni adhérer à un parti, ni en créer un ! dit-il. Mais continuer à servir mon pays à partir des nouvelles fonctions professionnelles que je prendrai. Je me dois en effet de fixer mon choix définitif quant à l'orientation que je compte donner à ma future carrière professionnelle et préparer la réinstallation de ma famille et l'inscription scolaire de mes enfants », répond-il. Pour combien de temps ?



## Présidence de la République

**Raouf Mradaa***Directeur général de la Sécurité du chef de l'Etat et des personnalités officielles*

Le colonel Raouf Mradaa était directeur de l'Ecole nationale de la Garde nationale à Bir Bouregba. Il a aussi travaillé pendant 10 ans au sein de la direction de la sécurité présidentielle

**Saïda Ben Garrach***Conseillère principale auprès du Président de la République*

Avocate, militante de la société civile. Elle est chargée des relations avec la société civile et des dossiers sociaux

**Firas El Guefrechi***Conseiller auprès du Président de la République*

34 ans. Le benjamin du cabinet présidentiel. Il est chargé du système d'information et de la documentation. Après des études médicales, il s'engage dans l'action politique et rejoint le staff de Béji Caïd Essebsi lors de la création de Nidaa Tounès et s'occupera particulièrement de la communication interactive.

## Présidence du gouvernement

**Mohamed Ghorbel***Chef du Protocole*

59 ans. Colonel-major<sup>®</sup>. Ancien directeur du Protocole au ministère de la Défense nationale, attaché militaire, naval et de l'air à Madrid, directeur du patrimoine, de l'information et de la culture au ministère de la Défense nationale. Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences politiques, d'un diplôme de l'Académie militaire, spécialité sciences économiques et gestion, et de divers diplômes militaires (Institut de la défense nationale, l'Ecole supérieure de guerre, l'Ecole d'état-major...). Mohamed Ghorbel détient nombre de médailles nationales et étrangères (Médaille militaire, Médaille de la République, médailles du mérite de France, d'Italie et de Libye et médaille du CISM).

**Kamel Jaouani***Chargé de mission*

40 ans (ce 13 avril). Diplômé de l'IPSI. Longtemps journaliste puis chef de service à l'agence Tunis-Afrique Presse, conseiller en communication auprès du Premier ministre (2010-2011) et du président de la République par intérim (2011-2012)



## Ministère de la Défense

**Général de brigade Mohamed Foued Aloui***Inspecteur général des forces armées*

57 ans. Diplômé de l'Ecole supérieure de guerre et de l'Institut de la défense nationale (IDN). Ancien directeur de l'IDN et attaché militaire en Turquie. Pilote d'hélicoptère, il a effectué de nombreux stages à l'étranger (USA...).

**Général de brigade Taoufik Rahmouni***Directeur de l'Agence des renseignements de la sécurité pour la défense (ARSD)*

57 ans. Diplômé de l'Académie militaire, de l'Ecole supérieure de guerre, l'Institut royal supérieur de défense (IRSD) à Bruxelles, de l'Institut de la défense 5+5 et de l'Institut de la défense nationale (IDN). Ancien commandant de l'Académie militaire, attaché de cabinet auprès du ministre de la Défense nationale, porte-parole du ministère et directeur général de la Sécurité militaire. A suivi de nombreux



\* Mensualité valable pour un véhicule de valeur 88 900 DT TTC avec un autofinancement de 33 950 DT TTC. Durée de remboursement : 60 mois. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Tunisie Leasing. Informations relatives à cette campagne au 31 305 805.

Ben Jemâa Motors S.A.



www.bmw-tunisia.com

Le plaisir de conduire

**BMW EFFICIENTDYNAMICS.**  
MOINS DE CONSOMMATION. PLUS DE PLAISIR.



# LES ÉDITIONS PRIVILÈGE BMW. BMW SÉRIE 1 ET BMW SÉRIE 3 BERLINE À PARTIR DE 999\* DT HT / MOIS.

Ben Jemâa Motors met actuellement plus en valeur ses gammes Série 1 et Série 3 Berline en Éditions Limitées baptisées «ÉDITIONS PRIVILÈGE BMW» proposant un avantage client particulièrement compétitif (à partir de 5500dt d'avantage client) associé à une offre de financement attractive.

Nous vous invitons donc à découvrir nos nouvelles configurations sur les BMW Série 1 et BMW Série 3 Berline «ÉDITIONS PRIVILÈGE BMW».

Ben Jemâa Motors S.A., 16, rue de l'Artisanat, Charguia 2, Tél: +216 70 837 355  
Email: [bjm@bjmotors.com.tn](mailto:bjm@bjmotors.com.tn). [www.facebook.com/BMW.Tunisia.Official](https://www.facebook.com/BMW.Tunisia.Official)



www.tunisieleasing.com.tn

stages à l'étranger, notamment en transport et logistique, lutte contre le terrorisme et le crime transcontinental, aux Etats-Unis, etc. Il avait participé à la mission de maintien de la paix de l'ONU au Cambodge en 1992.

### Ministère de l'Intérieur

#### Hichem Fourati

*Chef de cabinet*

#### Sami Abdessamad

*Directeur général de la Sûreté publique*

#### Ezzeddine Khalfi

*Directeur général des services techniques*

#### Taoufik Bououn

*Inspecteur général de la Sûreté nationale*

#### Adel Khabthani

*Chargé de mission au cabinet du ministre de l'Intérieur pour les relations avec les partis et la société civile*

#### Walid Louguini

*Chargé de mission au cabinet du ministre de l'Intérieur pour les affaires juridiques et les relations avec les médias.*

### Ministère des Affaires étrangères

#### Brahim Rezgui

*Consul général de Tunisie à Tripoli*

### Ministère des Finances



**Abdelkader Zgolli,**  
*Directeur général d'El Karama Holding*

Ancien premier président de la Cour des comptes, il avait été, notamment, chef de cabinet du ministre-délégué auprès du Premier-ministre, M. Rfaaa Ben Achour, lors du gouvernement Béji Caïd Essebsi. Il succède à Mohamed Bechiou (parti à la retraite)

à la tête d'El Karama Holding, qui gère les actifs revenant à l'Etat dans les sociétés confisquées.

#### Afef Douss veillera à l'accompagnement des investisseurs



Le ministère de l'Economie et des Finances a annoncé que le Colonel des douanes, Afef Douss, a été nommée chef de l'unité de l'encadrement des investisseurs au ministère de l'Economie et des Finances avec rang et avantages de directeur général d'administration centrale.

### Ministère des Affaires sociales

#### Mohamed Cherif

*Président-directeur général de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS)*  
Ancien directeur de l'Ecole nationale d'administration après avoir été longtemps directeur général au sein du Premier ministre, avec un passage à la tête de la direction générale des Services communs au ministère de la Justice. Il s'est particulièrement distingué dans le traitement des dossiers relatifs à la réforme administrative.



### Ministère du Commerce

#### Mohamed Habib Dimassi

*Président-directeur général de la Société tunisienne des marchés de gros de Bir El-Kassaa (Sotumag)*

Ancien directeur général de la concurrence et des enquêtes économiques, et longtemps directeur de la qualité, du commerce intérieur, des métiers et services.

### Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

#### Abdellatif Hamam

*Directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT)*

Diplômé du cycle supérieur de l'ENA. Jusque-là PDG du Centre de promotion des exportations (CEPEX) depuis 2009, après avoir été directeur général au Premier ministre, chef de cabinet du ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire (1991-1992), puis conseiller auprès du ministre de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur.



### Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

#### Walid Helali

*Chef de cabinet*

### Ministère de l'Environnement et du Développement

#### Hatem Ben Kedim

*Chef de Cabinet*

### Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire

#### Mongi Chaher

*Président-directeur général de l'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (ARRU)*

#### Hassen Chebbi

*Président-directeur général de la Société de promotion des logements sociaux (SPROLS)*

### Ministère de l'Education

#### Mokhtar Khalfaoui

*Porte-parole*



# ACCÉDEZ À L'ÉLÉGANCE

0 MILLIME D'APPORT PERSONNEL\*  
SUR TOUS LES VÉHICULES DS  
EN PARTENARIAT AVEC ATL LEASING



Dans la limite du stock disponible - Photo non contractuelle

TBWA/POINTCARE



www.atl.com.tn

Pour tout renseignement  
Tél. : 31 305 806



ds



ds\_tunisie

TOUTE LA GAMME DE VÉHICULES DS EST DISPONIBLE À 0% D'AUTOFINANCEMENT\* FINANCÉE PAR ATL LEASING.

OFFRE VALABLE DU 2 AU 30 AVRIL 2015.

\* Sous réserve d'acceptation du dossier.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



AURES AUTO DISTRIBUTEUR OFFICIEL CITROËN

SIÈGE SOCIAL LA CHARGUIA : TÉL. : 71 806 100 / SUCCURSALE LES BERGES DU LAC : TÉL. : 71 960 002 / SUCCURSALE EL MGHIRA : TÉL. : 79 408 429 / SUCCURSALE NABEUL : TÉL. : 72 272 470 / SUCCURSALE HAMMAM SOUSSE : TÉL. : 73 371 390 - 73 371 392 / SUCCURSALE SFAX : TÉL. : 74 286 200 - 74 286 087 / AGENCE MNIHLA - SOMAS : TÉL. : 70 527 700 / AGENCE EZZAHRA - LE GARAGE : TÉL. : 71 455 395 / AGENCE MANOUBA - UNIVERS AUTO : TÉL. : 71 601 290 / AGENCE BHAR LAZREG - HORIZON CAR : TÉL. : 71 854 850 / AGENCE HAMMAMET - ASH : TÉL. : 72 261 100 / AGENCE MONASTIR - SMA : TÉL. : 73 464 441 - 73 464 442 / AGENCE SFAX - CPR AUTO : TÉL. : 74 467 900 / AGENCE GABES - GAMA : TÉL. 75 295 600 - 75 295 700 / AGENCE DJERBA - SOGEMA : TÉL. : 75 655 050 / E-mail : info@citroen.com.tn



### Selma Elloumi : Lauréate du Prix Femme tunisienne d'influence 2015

Chef d'entreprise récemment nommée ministre du Tourisme, Selma Elloumi Rekik s'est vu remettre le prix de la femme tunisienne d'influence de l'année, qui lui a été décerné par la Chambre régionale des femmes chefs d'entreprise.



#### • Lassaad Ben Osman

89 ans. Ancien ministre de l'Équipement et de l'Habitat, puis de l'Agriculture. (Voir Hommage à ...)



#### • Mohamed Ben Amara

95 ans. Militant destourien, condamné à mort pour des actes de sabotage, ancien directeur du parti, député à l'Assemblée nationale, en 1964, et diplomate en poste à Tripoli.



#### • Moncef Ben Salem

62 ans. Double doctorat en mathématiques et physique fondamentale. Il était l'un des dirigeants les plus en vue du mouvement Ennahdha, ce qui lui avait valu de longues années de prison et de surveillance. Elu à l'Assemblée nationale constituante en 2011, puis nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le gouvernement Jebali. Il est cofondateur de l'École nationale d'ingénieurs et secrétaire général fondateur du syndicat de l'enseignement supérieur à Sfax.

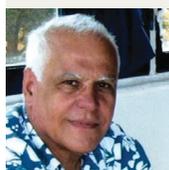
À l'étranger, il a été notamment professeur visiteur à l'université américaine de Maryland et au Centre international de la physique fondamentale en Italie et membre au Centre national de la recherche scientifique en France et au Centre international de la physique théorique à Trieste. Il était, aussi, membre de l'Union des physiciens et mathématiciens arabes et professeur à l'Union des universités francophones de Belgique et du Canada.

#### • Abdelhamid Ben Haj Ali

Président honoraire de la Cour de cassation

#### • Mohamed Dami

Syndicaliste, militant destourien, ancien député à la Chambre des députés



#### • Taher El Amouri

77 ans. L'un des pionniers du marketing, de la formation et du recrutement, fondateur de l'Institut El Amouri, spécialisé en études marketing, formation et sélection du personnel. Officier d'artillerie dans l'armée tunisienne issu de Saint-Cyr, il s'est converti à la psychologie, couronnant ses études par un doctorat.



#### • Chérif Arfaoui,

68 ans. Ancien rédacteur en chef au journal La Presse. Cruciverbiste de talent.



#### • Fouad Zaouche,

71 ans. Peintre, essayiste, romancier, chroniqueur (*Leaders...*). Ses toiles témoignent d'un grand talent. Parmi ses romans : *Regards, L'affrontement, La fiancée de Amor, Mensonges, Le maître du jeu, L'homme, ce Cro-Magnon de la conscience, ou encore Chroniques.*

#### • Hédi Kallel

83 ans. Grande star de la chanson tunisienne des années 50 et 60. Avec un répertoire riche, dépassant les 150 chansons, Hédi Kallel était une figure marquante de la scène musicale tunisienne. Parmi ses inoubliables chansons : "Ya Dar El Habayeb" et "Mnairaya Mnaira".

#### • Abdelkader Sellami

79 ans. Auteur dramaturge, producteur d'émissions à Radio Sfax, comédien. Il avait rejoint la radio régionale depuis sa création en décembre 1961, puis il a dirigé la Radio Jeunes.

#### • Zoubeir Meziou

Enseignant, ancien membre du bureau fédéral de la Fédération tunisienne de football (FTF) et ex-président de la Commission fédérale de l'arbitrage

### Fédération tunisienne des sociétés d'assurances (FTUSA)



#### Président

- Lassaad Zarrouk (PDG, STAR)

#### Vice-président

- Mohamed Hedi Saadaoui (PDG, Assurances BIAT)

#### Membres

- Lamia Ben Mahmoud (PDG, Tunis Ré)
- Dalila Badr Koubaa (DG, Assurances SALIM)
- Souheila Chabchoub (PDG, COTUNACE)
- Lamjed Boukhris (DG, Assurances AMI)
- Abdelmonem Kolsi (DG, ASTREE Assurances)
- Abdellatif Chaabane (DG, AMANA Takaful)
- Hakim Ben Yedder (DG, COMAR)
- Mohamed Dkhili (PDG, GAT)
- Mansour Nasri (DG, Groupe CTAMA)
- Habib Ben Hassine (DG, Maghreb Via)

1959

البنك  
التوحي الرزاعي



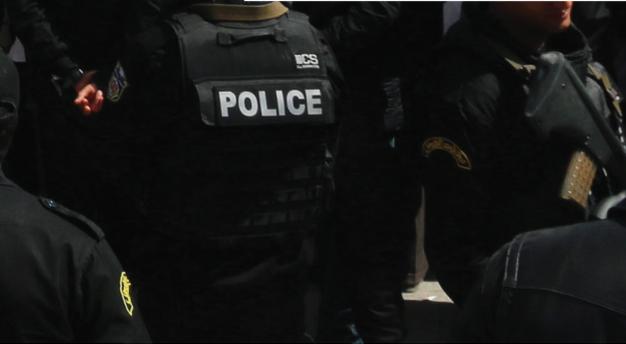
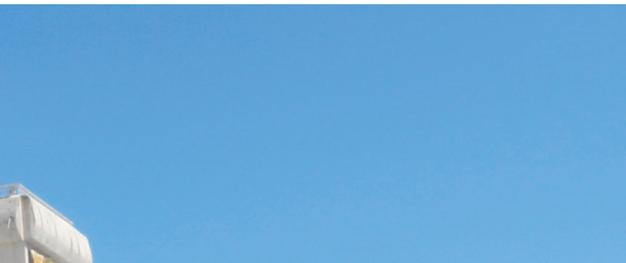
L'histoire d'une banque,  
le parcours d'un leader

البنك الوطني الفلاحي  
**BNA**

La banque de tous les défis



# L'après-Bardo



«Cette forte solidarité internationale exprimée lors de la grande marche du Bardo est significative pour nous tous, comme pour la communauté mondiale. Elle est d'autant plus réconfortante qu'elle s'accompagne du démantèlement, juste la veille, de l'une des cellules de commandement de la phalange Okba Ibn Nafaa et de la mort de neuf terroristes dont le chef islamiste Lokman Abou Sakhn».



**P**our Mohsen Marzouk, conseiller politique de Béji Caïd Essebsi, qui s'exprimait à chaud à partir du Bardo, *«le soutien précieux qu'attend la Tunisie est celui qui lui permettra de combattre le terrorisme, mais aussi d'agir sur ses fondements. Les facteurs de radicalisation violente et d'extrémisme armé sont à éradiquer dans leur terreau fait d'ignorance, de précarité et d'embrigadement.»*

### Tout est là !

Dix jours après l'attaque meurtrière du musée du Bardo, le 18 mars, qui avait fait 22 victimes et 44 blessés, essentiellement des touristes, la grande marche d'indignation et de solidarité se voulait un cri d'alarme lancé à l'adresse du monde entier. Face à un danger global qui concerne tous les pays de la région, la Méditerranée et l'Europe, voire d'autres, la réponse doit être commune, forte et totale. La Tunisie ne saurait être livrée seule à son sort. Sa sécurité constitue désormais celle de la région. Il s'agit à présent de vérifier si cette prise de conscience est largement partagée et se convertit en actions concrètes.

### La parole et la symbolique

S'imposant en «chef de guerre», Béji Caïd Essebsi a réussi la gestion de l'attaque du Bardo, capitalisant sur la synergie avec le chef du gouvernement Habib Essid et le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohamed Ennaceur. Les «trois E»—Essebsi, Essid et Ennaceur— se sont promptement déclenchés d'un même élan. Le jour même en se rendant immédiatement à la Kasbah et au Bardo, puis dans une série de messages forts délivrés lors de son discours du 20 mars, ses déclarations aux médias tunisiens et étrangers et son allocution lors du Sommet arabe réuni à Charm El Cheikh, le président de la République y a mis tout son poids. La parole ne suffit pas, il fallait l'illustrer par la symbolique. L'image-message sera entendu en faisant défiler à ses côtés ses homologues français François Hollande,

polonais, Bronislaw, gabonais Ali Bongo et palestinien Mahmoud Abbas, ainsi que les chefs de gouvernement italien Matteo Renzi et algérien Abdelmalek Sellal et de nombreuses délégations étrangères de haut niveau, en tête de plusieurs dizaines de milliers de Tunisiens.

La délégation française était particulièrement importante. François Hollande était

accompagné notamment par le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, natif de Tunis, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Harlem Désir, l'ancien maire de Paris, Bertrand Delanoë, natif de Bizerte, l'ancien ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, l'ancienne ministre du Logement et de l'Égalité des territoires et leader des Verts, Cécile Duflot, Pouria Amirshahi, député de la neuvième circonscription des

Français établis hors de France, et Razzy Hammadi, député socialiste de la 7e circonscription, Seine-Saint-Denis.

Deux participants de marque et inattendus. D'abord, Michel Lucas, président du groupe Crédit Mutuel, actionnaire de référence de la Banque de Tunisie. *«Je ne pouvais ne pas venir, confie-t-il à Leaders. Tant de liens m'attachent à la Tunisie et je me dois d'exprimer*





ma solidarité ». Et le médecin urgentiste Patrick Pelloux, qui avait été parmi les premiers à arriver sur les lieux de l'attentat djihadiste perpétré contre *Charlie Hebdo* le 3 janvier à Paris.

Les anciens présidents de la République, Foued Mebazaa et Moncef Marzouki, et chefs de gouvernement Hamadi Jebali, Ali Laarayedh et Mehdi Jomaa ainsi que les chefs de partis, à l'exception du Front populaire, les élus de la nation, les dirigeants syndicaux, les représentants de la société civile et les ordres constitués étaient également aux premiers rangs pour traduire cette union sacrée.

Fadhel Jaziri y apportera sa touche exceptionnelle. Le spectacle qu'il montera sur le pouce dans le grand hall d'entrée du musée était un message universel. Devant une immense mosaïque, un chœur de 40 chanteurs de la pure tradition soufie tunisienne, récitait, en hommage aux victimes, un émouvant «*Isme Latif*», prônant la paix, la tolérance et la miséricorde.

### Ce que la Tunisie attend le plus

Alors que le ballet des cortèges officiels quittait le Bardo, que restera-t-il de concret? Le pays attend des gestes effectifs. Mustapha Tlili l'avait bien résumé dans un éditorial publié au *New York Times*. Il y appelle Barack Obama et le Congrès à soutenir massivement la Tunisie «*pour que le gouvernement n'échoue pas, avec toutes les conséquences qu'on imagine*». Il exhorte le président américain à se rendre le plus tôt possible à Tunis, pour annoncer devant l'Assemblée que la Tunisie sera parmi les alliés stratégiques des Etats-Unis, sur la base des valeurs démocratiques et valeurs partagées. Mais aussi de faire voter par le Congrès un programme substantiel.

Dans ce soutien massif, Tlili estime nécessaire qu'Obama s'emploie à impliquer dans le soutien militaire à la Tunisie les pays de l'Otan et initier une grande conférence des donateurs regroupant notamment les pays occidentaux. ■





■ Hassine Abbassi avec le Dr Patrice Pelloux de Charlie Hebdo

## Le défi d'une banque universelle

Depuis sa création en 1959, la **BNA** n'a cessé d'être à l'avant-garde de la scène économique et financière, et **s'impose aujourd'hui** sur la place non seulement comme une **banque de financement de l'agriculture**, mais s'affirme comme une **banque universelle, citoyenne, moderne**, et plus proche de ses clients. Banque moderne, son **savoir-faire et son expertise** n'ont fait que la consolider comme un acteur incontournable de la réussite personnelle et professionnelle, particulière et nationale.



## Habib Essid

# Tout doit se mériter et tous doivent être exigeants

Dans la tempête, il faut savoir s'abriter. Mais pour Habib Essid, il n'a d'autre choix que d'affronter les impondérables avec les moyens du bord et des fortunes diverses. A mi-parcours de ses premiers 100 jours à la tête du gouvernement (déjà!), il se rend compte que tout s'accélère fortement. Les incidents de Dhehiba, les inondations à Jendouba et l'attaque du Bardo : il n'aura point de répit.



Malgré ces événements majeurs qui ont quelque peu perturbé nos programmes au quotidien, confie-t-il à *Leaders*, nous avons continué à travailler sur l'essentiel. Relancer sans cesse la machine, redonner confiance à l'administration, débloquer les chantiers à l'arrêt et engager les réformes, aussi douloureuses soient-elles : autant d'urgences qui exigent la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix sociale». Arrivé au bureau à 6 heures du matin, précédant le feu follet de la journée, il profite du grand silence du téléphone pour se mettre à l'ouvrage.

Autant il peut paraître austère et peu loquace dans ses apparitions publiques —son adresse télévisée à la nation l'a malheureusement souligné en sa défaveur—, autant il est à l'aise dans les entretiens individuels et les réunions.

Habib Essid n'a jamais prétendu être un grand tribun et ne saurait rivaliser avec un Béji Caïd Essebsi passé maître en la matière. Gardant sa sérénité, vent debout, il fait face à la houle. A sa manière. Le président de la République lui a décerné publiquement un grand satisfecit. «Ce gouvernement est stable, appelé à durer longtemps, dira-t-il dans son discours du 20 mars dernier, et fait très bien son travail.» Par ces temps de fortes turbulences, l'onction de Carthage est précieuse.

### La double opportunité

L'attaque du Bardo a fourni à Habib Essid une double opportunité. La première est d'intensifier le ménage qu'il a initié au ministère de l'Intérieur. Des têtes sont tombées, d'autres le seront bientôt et toutes les fois que des défaillances sont constatées. La seconde est de se réunir, pour la première fois, avec les chefs de partis.

Le soir même de l'attaque, il les avait invités à une rencontre à la Kasbah pour leur fournir les premiers détails disponibles, et surtout les écouter. Les échanges collectifs, difficiles au début de la réunion, sous le coup de l'émotion, ont rapidement convergé vers le

resserrement des rangs et la cohésion nationale, ce dont le gouvernement Essid a le plus besoin, pour combattre le terrorisme et mener les réformes. Les urgences sont nombreuses et l'appui politique est déterminant.

Le plan des 100 jours consignait plus de 130 mesures prioritaires s'avère trop ambitieux pour certains, et pas assez pour d'autres. Aura-t-il le temps de tout réaliser, lui qui connaît bien le rythme de l'administration, surtout qu'il a accusé du retard à l'allumage, comme l'ont relevé certains observateurs? «Déjà, près de 25% de ces mesures ont été exécutés, assure-t-il. D'un côté, nous devons combattre le terrorisme, et de l'autre, réussir la transition économique et le développement du pays. Chaque ministre est à l'œuvre. Je leur apporte mon soutien, gardant le cap. J'assumerai le bilan, je suis confiant.»

### L'imprégnation sur terrain et la décision en concertation

La méthode de travail adoptée par Habib Essid repose sur deux grands piliers : les visites sur le terrain, son «bol d'air frais», et les séances de travail, courtes, mais bien préparées. D'emblée, il avait choisi deux sorties symboliques dans les régions. La localité d'Essaida (Regueb), en hommage au berceau de la révolution, Sidi Bouzid, et Fernana, qui accuse les indicateurs de pauvreté les plus alarmants, au milieu d'une région (la Kroumirie) richement choyée en eau, liège et autres ressources naturelles. Entre ces deux visites-symboles, il s'était rendu à Tataouine et Médénine, dans une série de déplacements devant le conduire dans pas moins de 14 autres gouvernorats durant l'année en cours. C'est ainsi qu'il compte se rendre prochainement à Jendouba, Le Kef, Kasserine, Gabès, Kebili et Tozeur, pour ne citer que les tout premiers.

Mais, il n'y a pas que l'intérieur du pays au programme de ses déplacements. Habib Essid doit répondre à une série d'invitations à l'étranger. Pour le moment, il a fixé deux

priorités : l'Algérie, «pays voisin, frère et allié», et Bruxelles, pour l'Union européenne.

### Les messages sont clairs.

«Dans le feu de l'action, certains ne s'en rendent pas compte, rappelle Habib Essid. En moins de 50 jours à la Kasbah, on aura tenu 5 conseils des ministres, soit quasiment une moyenne d'un conseil tous les dix jours, et pas moins de 21 conseils ministériels restreints dont deux dans les régions». Un rythme très soutenu qui met la pression sur les ministres tant pour qu'ils présentent leurs dossiers que pour qu'ils s'assurent de la mise en œuvre des décisions prises. Ils savent tous en effet que le cabinet du chef de gouvernement s'est doté d'une cellule spéciale de suivi et d'évaluation.

### Le mérite et l'exigence

Habib Essid s'inscrit sous le double concept du mérite et de l'exigence. Tout se mérite selon lui : la sécurité se paye, la croissance, la prospérité, la propreté... Tout se mérite : l'indépendance, la liberté, la rémunération... Et se partage ensemble. Quant à l'exigence, c'est pour lui la règle de base. Le laisser-aller, la nonchalance, la négligence, les abus en tous genres et tant de mauvaises habitudes prises ces dernières années n'ont plus droit de cité. L'exigence commence par soi-même. Sans aller jusqu'à prôner une tolérance zéro, Habib Essid prévient qu'il ne se laissera pas faire. Il en a déjà offert des prémices en limogeant non seulement des chefs sécuritaires, mais aussi de hauts cadres de l'administration et procédé à un premier mouvement dans le corps des gouverneurs, en attendant le second prévu cet été.

Limoger, oui, mais surtout placer les bonnes personnes aux bons endroits. Le chef de gouvernement a identifié les points critiques à renforcer, à divers niveaux, sans oublier les entreprises publiques. Saura-t-il trouver alors les grosses pointures les mieux indiquées. «Qui cherche trouve, nous répond-il. Il faut que les structures, toutes les structures, reprennent leur fonctionnement. Le plus rapidement et efficacement possible».

T.H.



## Rached Ghannouchi

# Une stratégie tous azimuts

Il rame contre les courants, sans désarmer et s'impose «*au cœur de la décision politique*», comme il le dit lui-même. Rached Ghannouchi parvient avec habileté à préserver en grande partie la cohésion de son parti Ennahdha et à cultiver l'accord «*historique*» déjà scellé avec Béji Caïd Essebsi. Encore plus maintenant après les élections. Le grand défi qu'il doit également relever, c'est celui de la transformation d'Ennahdha à la faveur de son congrès en juin prochain.

**M**algré les résultats-sanctions des législatives, le vote d'une large frange des encartés et sympathisants en faveur de Moncef Marzouki, et les remous internes (démission de Hamadi Jebali, puis de Abdelhamid Jelassi, qui a repris sa place), le mouvement islamiste et son chef restent incontournables. «L'entente avec Essebsi est totale, tous les deux nous sommes comme les deux mains», affirme Ghannouchi. La participation au gouvernement constitue un facteur de stabilisation. Mais, c'est surtout la ferme condamnation, argumentée, du djihadisme qui retient le plus l'attention après l'attaque du Bardo.

Plus qu'une position politique évidente dictée par l'intérêt supérieur de la nation et l'impératif d'union nationale, Ghannouchi l'exprime en nette rupture avec les «extrémistes violents», une démarcation. Il vient de le redire, dans un entretien avec Jean-Pierre Elkabbach (Europe 1), Michael Darmon (iTélé) et Taoufik Habaieb (Leaders), en y apportant son argumentaire. Est-ce du double langage, comme l'affirment certains? «Quand on a choisi une voie, on ne peut plus emprunter deux à la fois. Nous sommes sur les rails qui nous mettent sur le bon chemin», répondra-t-il.

### **Terroristes : ils n'ont plus d'avenir en Tunisie**

«Ceux qui s'attaquent aujourd'hui aux Tunisiens n'ont aucune connaissance réelle de la religion. Quelques-uns seulement de leurs chefs en sont initiés ; quant aux autres, leur niveau d'instruction est très limité, ayant presque tous été renvoyés de l'école et étant issus de milieux très pauvres. L'ennemi, c'est l'ignorance. Il faut réviser rapidement le système éducatif. Ces terroristes ne sortent pas de l'école, mais des mosquées dominées par les extrémistes. On se rend compte aujourd'hui que nombre de mosquées restent sous leur emprise, bien encadrées, alors que l'école s'en va à vau-l'eau».

«Dans ce combat, poursuit-il, nous avons un moyen spécifique qui est celui de leur démontrer que l'Islam est en totale opposition avec leurs orientations. Une partie de la guerre se joue au niveau des mentalités et des cœurs. Ils croient se rapprocher de Dieu par leurs actes, alors que l'Islam est équité, tolérance et miséricorde. Ce qu'ils accomplissent est loin du djihad, c'est de la destruction et de la criminalité. La force ne suffit guère pour les affronter, il faudrait leur opposer, en alternative, un islam modéré en phase avec la démocratie, et cela demande une explication continue de l'Islam vrai et de ses préceptes. Je crains, ajoute-t-il, qu'il n'y ait d'autres tentatives d'attentats, sous diverses formes. Mais, je considère que ces terroristes n'iront pas loin. Ils prolifèrent là où règnent l'injustice et la précarité. Ce qui ne sera plus le cas en Tunisie. Ils n'auront plus d'avenir chez nous». On est bien loin du fameux «Ce sont tous nos enfants»!

Quand on l'interroge sur ses relations avec Caïd Essebsi, Ghannouchi s'empresse de répondre: «Très bonnes. On est en contact permanent. Nous nous considérons tous les deux comme les deux mains qui prennent soin du pays».

### **La Libye et la Syrie : attention, danger !**

Mais, c'est au sujet de la Libye qu'il est le plus inquiet. «C'est pour nous un vrai danger, dit-il. Ceux qui attaquent la Tunisie sont tous venus de ce pays voisin qui accueille des terroristes, leur ouvre des camps d'entraînement et leur fournit les armes, puis leur permet de s'infiltrer chez nous. Nous sommes contre toute intervention militaire extérieure et soutenons les efforts de l'ONU sous la conduite de Bernardino León. Nous lui apportons notre soutien et incitons nos amis libyens à coopérer avec lui dans le dialogue et la concertation à la recherche de l'entente nationale».

Quant à la Syrie, Rached Ghannouchi ne cache pas que son «unique espoir est la chute du régime de Bachar Al Assad. Il a fait plus de 200 000 morts et contraint à l'exil la moitié de la population, remarque-t-il. C'est inacceptable. Le problème, c'est que l'Iran domine aujourd'hui

la Syrie et la question nucléaire est au cœur des enjeux. Nous ne pouvons tolérer ces armes ni pour l'Iran ni pour d'autres. Quant aux intentions exprimées par les Etats-Unis pour la reprise des contacts avec la Syrie, si c'est dans le cadre des négociations sur les armes nucléaires avec l'Iran, ce ne saurait être une bonne chose. J'ai cependant grande confiance en Obama. L'accession à la Maison-Blanche d'un président d'origine africaine est un bon signe. Il affiche d'ailleurs de bonnes dispositions à soutenir la démocratie. Nous sommes satisfaits de sa politique de soutien à l'expérience démocratique tunisienne».

### **Le grand enjeu du prochain congrès**

Gardant un œil sur la politique interne (le gouvernement, l'Assemblée...) et la situation dans la région, l'autre sur son mouvement, Ghannouchi prépare minutieusement le Xème congrès d'Ennahdha, prévu en juin prochain. L'enjeu principal pour les observateurs sera la capacité de décider la séparation du politique et du religieux. Des discussions programmatiques internes sont lancées. Début mars, Hamadi Jebali était apparu à la tribune de l'une de ces réunions, tenue à un niveau national à Hammamet, sur le thème de «l'évaluation de l'expérience du pouvoir et l'exploration des perspectives». Est-ce un signe de retour? Quand on lui pose la question, il se contente de répéter, sans plus de précision, qu'Ennahdha a besoin de s'élever à un palier nettement plus haut.

Si pour les stratèges du parti, l'attention est plutôt concentrée sur le contenu des résolutions qui seront adoptées, l'élection des membres du comité central, Majless Echoura, la plus haute instance, sera importante pour tous. Devant incarner et traduire l'évolution d'Ennahdha, la nouvelle composition du Majless sera déterminante pour les décisions à l'avenir. C'est dire toute la complexité des multiples missions qui incombent à Rached Ghannouchi sur plus d'un front. Ecarquillant les yeux, il prévoit «un succès sur tous les fronts».

T.H.

# Union nationale et réformes doulou

**Ce titre résume l'essentiel de l'intervention du chef de l'Etat le 20 mars 2015** à l'occasion du cinquante neuvième anniversaire de l'Indépendance intervenue après la longue lutte menée durant trente ans par le peuple tunisien sous la direction du grand leader national Habib Bourguiba. Ce dernier avait d'ailleurs instauré une union nationale durant les premières années de l'Indépendance afin de construire le nouvel Etat tunisien longtemps menacé dans son existence par le protectorat français.



Par Mansour Moalla

## Quelle union nationale ?

La question qui se pose donc est de savoir quelle sorte d'union nationale est aujourd'hui nécessaire et possible, comment la réaliser et quelle peut être son efficacité. On a attendu quatre ans après la révolution pour y penser, avec l'aggravation des actes de terrorisme qui ont atteint, selon le quotidien *Le Maghreb*, le nombre de trente-neuf, évoluant de un en 2011 et trois en 2012 pour atteindre brusquement quinze en 2013, dix-sept en 2014 et trois au 20 mars 2015, le dernier étant celui de l'agression tragique et sanglante contre le musée du Bardo, symbole des brillantes civilisations qui se sont succédé sur le sol tunisien.

## Les avantages de l'union nationale

Cette union a ses avantages dont il faut assurer la réalisation, et des inconvénients qu'il faut éviter. Il est évident que si l'on parvient à construire une union nationale sincère et solide, dégagée de toute arrière-pensée politicienne, elle ne peut être que bénéfique pour le pays et on ne peut que l'adopter avec l'innocence et l'enthousiasme qu'elle appelle. Si l'on y parvient, l'union nationale évitera les confrontations inutiles et la perte de temps et d'énergie qui en résulte. Elle permet d'éliminer l'agitation autour d'intérêts personnels ou sectoriels et concentre l'attention sur les problèmes vitaux à résoudre dont précisément et en premier lieu la lutte contre le terrorisme qui ne peut que profiter de tous les conflits politiques et sociaux et étendre ses ravages.

## Union nationale et efficacité gouvernementale

L'ampleur des problèmes à résoudre et l'importance des réformes à adopter nécessitent un pouvoir efficace. L'union nationale doit contribuer à cette efficacité. Le système

**Les trois millions de nationaux de 1956 étaient analphabètes pour la plupart. Ils sont onze millions aujourd'hui et le système éducatif n'a pas réussi à garder son efficacité, contribuant ainsi à la violence et au terrorisme.**

gouvernemental normal, en dehors des temps de crise, exige l'existence d'une opposition qui incite la partie en charge du gouvernement à être plus vigilante, plus active et donc plus efficace pour pouvoir se maintenir. Il est évident que le pouvoir use avec le temps et dans ce cas, l'opposition assure le relais. Si les principaux partenaires de l'union nationale sont «usés» par le pouvoir, il n'y a plus de relève, et c'est la crise.

Organiser et mettre en place une union nationale n'est pas aisé et exige beaucoup de vigilance. Elle ne doit pas être une façon de traverser une situation difficile pour les partenaires concernés, les uns effrayés par l'ampleur des problèmes, leur souci étant de partager la responsabilité et d'éviter leur échec, les autres étant soucieux d'échapper au sort de leurs similaires du monde arabe.

## Nécessité d'une entente sur l'orientation générale

On ne peut, en effet, éviter cette lourde équivoque qui peut frapper l'union nationale qu'en abordant les problèmes d'orientation générale qu'on ne peut guère passer sous silence. La nouvelle constitution a parlé d'Islam et non pas d'islamisme, ce qui est très différent. Elle n'a pas admis l'utilisation de la religion dans le domaine politique, et elle ne l'a pas interdit non plus. Il appartient aux partenaires de la vie politique d'étudier la question et de convenir de l'attitude à adopter. L'Islam politique tel qu'il a fonctionné et fonctionne encore est-il compatible avec une saine gestion des affaires publiques ? N'est-il pas ou n'a-t-il pas été un facteur de désordre et une façon d'utiliser la religion pour imposer son point de vue, conquérir le pouvoir et le garder ? N'est-il pas de nature à monopoliser la vie religieuse, à utiliser les prédications violentes contribuant ainsi à la violence et au terrorisme.

Une vraie, authentique et solide union nationale ne doit pas occulter ce problème fondamental. Il s'agit d'une reconversion des mentalités à laquelle on peut parvenir si on réussit à établir une vraie union nationale. Une telle union est nécessaire étant donné les graves problèmes à résoudre ainsi que les réformes fondamentales qui s'imposent.

## La réforme de l'Etat

Qu'il s'agisse de la réforme de l'Etat, de l'organisation des pouvoirs publics, de la décentralisation, de l'organisation communale et régionale pour associer les populations à leur

avenir, de l'allègement des charges du pouvoir central qui a négligé ses fonctions essentielles concernant la sécurité, la défense, la justice, la diplomatie au profit des questions administratives, économiques et sociales, par nécessité, le désert colonial n'ayant pas permis l'émergence d'une société civile pouvant participer à la gestion du pays. Aujourd'hui, cette société existe et l'Etat doit partager avec elle toutes les tâches autres que celles de souveraineté qu'il ne peut déléguer. Cette réforme de l'Etat est indispensable et elle ne sera pas la plus facile à réaliser. La réforme des finances publiques et de la fiscalité sera en fonction des nouvelles charges de l'Etat et des responsabilités que devraient assumer les collectivités publiques dans les affaires de la Commune ou de la région.

## La réforme de l'entreprise

La réforme de l'entreprise est aussi nécessaire. Les deux partenaires, propriétaires et salariés, doivent devenir des alliés collaborant à la prospérité de l'entreprise, ce qui est dans l'intérêt des deux parties. Un échec n'est pas dans l'intérêt ni des uns ni des autres. Les uns y perdent leur mise, les autres leur emploi. Pour y parvenir, les affaires de l'entreprise doivent devenir transparentes et compréhensibles pour les salariés qui doivent y être associés afin de pouvoir y contribuer pour les améliorer ou pour les redresser. Il y a lieu à cet effet de réglementer le droit de grève ainsi que le recrutement et le renvoi du personnel pour éviter les décisions arbitraires. Sinon, les uns continueront dans leur attitude hostile et les autres dans leur refus d'associer leur personnel aux décisions les plus importantes.

## La réforme du système éducatif

Au même niveau d'importance et d'urgence se situe la réforme du système éducatif. Ce dernier a connu des progrès importants après l'indépendance et il a changé le pays. Les trois millions de nationaux de 1956 étaient analphabètes pour la plupart. Ils sont onze millions aujourd'hui et le système éducatif n'a pas réussi à garder son efficacité. D'où les «déchets» et son rendement interne très faible, un gaspillage énorme des ressources financières et une grande déperdition des potentialités humaines. L'école de base doit être perfectionnée à l'image de celle créée en Finlande en même temps qu'en Tunisie. L'enseignement secondaire de quatre ans qui suit l'école de base doit être organisé en collaboration étroite avec le monde économique en vue d'une meilleure efficacité au point de vue de l'emploi et de la préparation ■■■

■■■ à la vie économique et sociale. L'université doit être libérée de la bureaucratie, de l'uniformisation, et doit pouvoir devenir plus responsable au point de vue recrutements, programmes et diplômes. Une émulation s'impose pour améliorer la qualité de la formation.

## La réforme économique et financière

L'économie tunisienne est trop étatisée et bureaucratifiée. Elle répugne à la diversité et à la concurrence. Le déficit domine dans les finances publiques : le budget est difficile à équilibrer. Les exportations ne couvrent pas nos importations, l'endettement s'aggrave et la faillite extérieure est menaçante. Le système bancaire ne joue plus qu'un rôle insuffisant dans le domaine de l'investissement et du développement. Les banques de dépôt ne financent que le court terme et la consommation, encouragées par des taux d'intérêt bas malgré l'importance de l'inflation. Les six banques de développement ont disparu par fusion avec la STB en difficulté ou ont été transformées en banques commerciales qui ne font qu'augmenter en nombre. On les appelle des banques universelles. Et en effet, ces institutions financent tout sauf le développement. Elles tournent le dos à l'avenir et au progrès du pays. Elles doivent remplir la fonction de développement en consacrant leurs bénéfices à l'augmentation de leurs ressources propres pour pouvoir le faire. Elles doivent jouer un rôle important dans l'exportation en s'installant à l'étranger et en particulier en Afrique. Elles ne doivent plus se limiter à la satisfaction des intérêts des actionnaires et mieux traiter les intérêts nationaux. La relance de l'investissement nécessite le rétablissement de la stabilité et de la confiance. Les investisseurs et les exportateurs doivent être spécialement encouragés étant donné les deux fléaux dont souffre l'économie tunisienne depuis toujours qui sont le chômage, qui provient de l'insuffisance de la création d'emplois, et le déficit permanent de la balance des paiements se traduisant par un endettement de plus en plus important exposant le pays à une cessation de paiement. Investissement et exportation sont de nature à produire une croissance économique susceptible d'améliorer les revenus du pays et de ses habitants, en encourageant ainsi à l'épargne nationale, soutien indispensable de la promotion des investissements.

## Conclusion

Telles sont les principales réformes fondamentales à entreprendre. Les derniers événements et l'agression du musée du Bardo nécessitent une réflexion sur les moyens nécessaires pour faire face à ces réformes et à l'établissement d'un gouvernement capable de les réaliser avec la rapidité et l'efficacité nécessaires. On a choisi après les élections la formule d'un gouvernement politiquement et socialement limité pour échapper au reproche de domination et de dictature. Si la

formule de l'union nationale est adoptée, il faut revoir en conséquence la structure et les pouvoirs du gouvernement. La formule des « indépendants » n'est plus appropriée. Elle organise l'irresponsabilité. Un « indépendant », comme son nom l'indique, ne dépend que de lui-même et n'est pas contrôlé par un parti ou un organisme qui peut lui demander des comptes.

Il faut donc un gouvernement de responsables. Et ces derniers se trouvent dans les partis politiques et dans les organisations sociales, les syndicats des travailleurs et des chefs d'entreprise. Ces derniers, avec la formule de l'union nationale, ne peuvent plus se contenter de revendiquer. Ils doivent participer à la gestion des affaires publiques pour être à même de concilier leurs intérêts et revendications avec les possibilités réelles du pays. Il appartient donc à ceux qui ont obtenu la faveur du suffrage universel de faire face à leurs responsabilités, d'organiser et de conduire cette union nationale, répondant ainsi aux préoccupations de leurs adhérents, de leurs sympathisants et de leurs électeurs. Ils pourraient ainsi éviter l'échec de l'union nationale.

## Le succès est possible

Il ne faut pas partir battu. J'ai eu l'expérience d'une situation plus difficile lors de ma première participation au gouvernement en 1967-1968, ayant en charge l'Industrie, le Commerce et le Tourisme et donc plus particulièrement concerné par l'investissement, l'emploi et la balance des paiements. La crise était grave. Le dinar a été dévalué en 1964, la croissance était négative, entre -0.8% en 1966 et -1% en 1967. Nous avons redressé la situation grâce à la qualité de l'équipe (\*) qui a pris le problème en main et à la stratégie qui a été mise en place: adoption d'un budget devises pour 1968 sur la base des déclarations des importateurs et des exportateurs les plus importants, budget accepté par la Banque centrale, octroi d'une licence annuelle (pour 1968) et destruction des 40 milliards de demandes de licences d'importation devenues sans objet, installation des services concernés dans des locaux plus convenables, renforcement du nombre et de la qualité du personnel. Le résultat est une croissance de 10% en 1968 et le rétablissement de nos finances extérieures, rétablissement qui se poursuivra jusqu'à la fin des années 1970. De telles données sont à prendre en considération pour encourager les autorités et les services concernés à prendre les affaires en main : la chose en vaut la peine, s'agissant de la sauvegarde du pays, de la lutte contre le terrorisme et du développement économique et social. ■

M.M.

(\*) Elle comprend notamment Tjani Chelli, directeur de l'industrie, Mekki Zidi, directeur des mines et de l'énergie, Mokhtar Fakhfakh, directeur du commerce, Othman Kechrid, directeur du commerce extérieur, Driss Guiga, commissaire général de l'Office du tourisme, et une équipe de jeunes lauréats de la dernière promotion de l'ENA, que je venais de quitter pour le gouvernement.

# في تأمينات الزيتونة تكافل نأمنوك على :



- سيارتك، دارك
- عايلتك و كل ممتلكاتك

توفّر تأمينات الزيتونة تكافل مجموعة متكاملة من منتجات التأمين الموجهة للأفراد و المؤسسات طبقا لمبادئ المالية الاسلامية



Numéro Bleu  
82 10 80 80

40 millimes/min à partir d'un mobile  
20 millimes/min à partir d'un fixe

مبادئ نتقاسمها...

Principes que nous partageons...

الزيتونة تكافل  
ZITOUNA TAKAFUL



# Bourguiba : 15 ans déjà

- Révélation : «Le coup d'Etat médical», témoignage du Pr Ezeddine Gueddiche sur le rapport médical du 7 novembre 1987
- L'album photo inédit de Bourguiba
- Un livret de *Leaders Spécial 15 ans*



Exclusif

# Bourguiba, 15 ans déjà «Le coup d'Etat médical»

## Le témoignage du Pr Ezeddine Gueddiche

C'est un document historique qui est publié pour la première fois, apportant des révélations de première main sur le limogeage du président Habib Bourguiba. Il nous éclaire sur les circonstances de l'établissement, le 7 novembre 1987, du fameux rapport médical mentionnant que son «*état de santé ne lui permet plus d'exercer les fonctions inhérentes à sa charge*». Ce témoignage et sa publication, nous les devons au Pr Ezeddine Gueddiche et au Pr Abdeljélil Temimi. Médecin neuropsychiatre. Le Pr Gueddiche exerçait alors à l'Hôpital militaire de Tunis et avait été sollicité maintes fois au chevet de Bourguiba, depuis longue date.

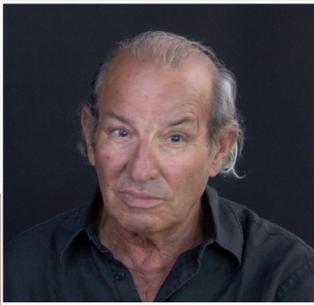


■ Dernière activité officielle en tant que président de la République, vendredi 6 novembre 1987 : audience accordée au Dr Souad Yaacoubi Ouahchi, ministre de la Santé publique...

voile sur la maladie de Bourguiba et ce qui a été qualifié de «*coup d'Etat médical*» pour le destituer.

En attendant la publication du texte intégral du témoignage du Pr Gueddiche et le verbatim du séminaire dans les publications de la Fondation, l'auteur et le Pr Temimi ont aimablement autorisé *Leaders* à en publier les extraits suivants, se rapportant directement au rapport médical du 7 novembre 1987. Qu'ils en soient vivement remerciés.■

**Leaders**



Par le Pr Ezeddine Gueddiche

# Témoignage

« Le samedi 7 novembre vers 2 heures du matin, le téléphone sonne, je ne dormais pas : inquiet, je m'attendais au pire, ma mère étant gravement malade. C'est Abdallah Kallal au téléphone, il me demande de rejoindre le ministère de l'Intérieur sur ordre du général Ben Ali, Premier ministre. Je traîne un peu, le général Youssef Ben Slimane, chef de la sécurité militaire, me rappelle à l'ordre. Lorsqu'en 1979, j'ai rendu visite à mon ami Azzedine M'barek, entre autres, il m'a dit que lorsqu'il rendait visite au Président, il était déguisé. J'ai pensé que cette convocation nocturne était liée à la santé du Président qui continuait à se détériorer et qu'une nouvelle crise avait éclaté ; l'intervention d'un psychiatre était alors nécessaire. J'arrive devant le ministère de l'Intérieur. En face de moi je vois arriver le Pr Mohamed Gueddiche. J'ai tout de suite saisi de quoi il en retournait et en rentrant dans le grand hall du ministère de l'Intérieur, je lui dis : «*Ecoute, maintenant ça passe ou ça casse*». Etaient présents au 2<sup>ème</sup> étage :

Les professeurs :

- Mohamed Ben Smail : cardiologue
- Hechemi Garoui : gastroentérologue et président du Conseil de l'ordre des médecins
- Amara Zaïmi : pneumologue
- Mohamed Gueddiche : cardiologue
- Sadok Ouahchi : neuropsychiatre
- Ezzedine Gueddiche : neuropsychiatre
- Abdelaziz Annabi : neurologue, arrivé bien plus tard.

Amara Zaimi est décédé ainsi que Hechemi Garoui. Quant à Sadok Ouahchi, contrairement à ce que rapporte *Jeune Afrique* du 2 au 8 novembre 2008, il est toujours vivant et se porte bien. Était présente aussi Mme Souad Yacoubi, ministre de la Santé. Abdallah Kallal nous informe de l'objet de notre convocation, nous demandons à voir le Président. La réponse est négative : «*La présidence est en état de siège, personne ne peut y accéder*». Alors, on prend tout notre temps, on discute, on se concerté, on évalue (nos différents points de vue). Je dicte le rapport médical au Pr Mohamed Gueddiche. Une fois approuvé, je demande la convocation du procureur de la République pour nous requérir. Avant de signer, Hédi Baccouche sort et me rappelle à mes devoirs citoyens en m'informant que «*dans le cas contraire, demain c'est un bain de sang à Tunis et je serai tenu pour unique responsable*». J'ai rencontré le «*Dr Amri*» qui m'a informé qu'effectivement il y avait un complot des islamistes pour le 08/11/1987 et qu'il savait exactement

ce qui se passait au ministère de l'Intérieur parce qu'il disposait d'agents infiltrés. Le procureur arrive, on est requis et on signe : on me demande de signer le premier. Et voici le texte du rapport : «*Nous soussignés avoir été requis ce jour par le procureur de la République afin de donner un avis médical autorisé sur l'évolution actuelle de l'état de santé physique et mentale de M. Habib Bourguiba, président de la République, après concertation et évaluation, nous constatons que son état de santé ne lui permet plus d'exercer les fonctions inhérentes à sa charge*». Nous sommes médecins loin des intrigues de la cour et nous avons agi en toute conscience. Le Président était en otage de cette même cour, comme le dit si bien Bourguiba Jr. Il fallait porter assistance à personne en danger ; malgré tout, ce certificat ne fermait pas la porte aux ayants droit. Tout certificat est contestable, une contre-expertise aurait dû être demandée par les ayants droit sur les conseils de son médecin traitant. Le mot générique santé a été utilisé à souhait, aucune trace du mot démence ne figure dans le certificat médical. Aucun d'entre nous n'a été menacé ni par un revolver ni par des bombes lacrymogènes et personne ne m'a dicté ce rapport ni ne m'a tenu la main. Pour nous, enfants de Bourguiba, sa place est à côté de ces génies bipolaires : Ernest Hemingway, Vincent van Gogh, Charles Dickens, Napoléon, Isaac Newton... Je voudrais, pour terminer, vous citer deux témoignages :

«*Durant tout l'automne 1976, le Président a été frappé de dépression qui l'affectait périodiquement, depuis cinq ans. Enfermé au palais de Carthage, il ne recevait presque plus personne. J'étais un des rares qu'il faisait appeler chaque après-midi. Et pour moi, qui l'avais connu dans toute la plénitude de ses moyens, il offrait un spectacle poignant... A ces phases de confusion succédaient des moments de lucidité...*».

«*Ce n'était pas facile, c'était le Président ! Personne n'osait penser que c'était une dépression nerveuse. Il y avait encore ce tabou social qui associe toute maladie nerveuse à la folie et impose donc le silence. Il y a même un médecin de ma génération, encore vivant, qui continue de penser, de bonne foi et par attachement à mon père, qu'il n'a jamais eu de dépression nerveuse ! Il y avait une sorte de blocage qui ne permettait pas de percevoir une réalité plus que tangible...*».

C'est cet attachement qui pousse à une attitude de déni!

Le mot de la fin : Bourguiba n'était ni un dictateur ni un démocrate, c'était un homme pressé et il l'a payé de sa santé! ➤➤

E.G.

L'album  
photo inédit  
de Bourguiba



■ La dernière cigarette de Bourguiba ? Comme beaucoup de jeunes de sa génération, Bourguiba s'était mis à fumer. Il arrêtera une première fois, puis reprendra. Cette fois-ci, souffrant d'une inflammation à la gorge, son médecin ORL le préviendra du risque qu'il court en continuant à fumer. Faisant de sa voix sa principale arme de combat, il s'était rapidement convaincu de ne pas la mettre en péril.









A l'écoute



d'innovation



d'engagement

Au service  
du  
client

20 ans

de confiance



De  
professionnalisme

de solidarité



Assurances SALIM

fête ses  
**20**  
ANS

# Epargne Etude

مع المنحة الدراسية  
تبني لنجاحك ثنية



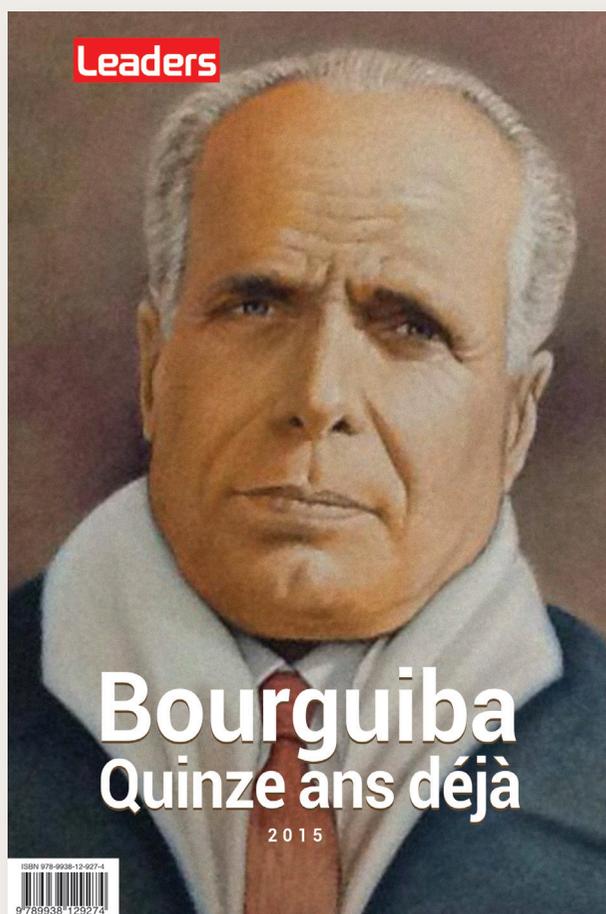
PROSPEO STUDIIS

تأمينك وأطمئنك

# Un livret de *Leaders* "Spécial 15 ans"

Quinze ans déjà ! Le jeudi 6 avril 2000, Habib Bourguiba nous quittait. A ce jour, la Tunisie et les Tunisiens n'en ont pas encore fait leur deuil. Si Béji Caïd Essebsi a été élu à la présidence de la République, il le doit en grande partie à son héritage politique, aux valeurs incarnées, jusqu'au style endossé. Orphelins de Bourguiba, les aînés le ressentent fortement. Avides de bourguibisme, les plus jeunes s'en proclament. Loin de tout culte de la personnalité, dans la conviction de la force des idées, anticipatrices, visionnaires, ancrées dans le progrès et la modernité.

Culpabilisés de s'être tus face au sort qui était réservé au «Combattant suprême», son limogeage et sa captivité à Monastir, les Tunisiens étaient encore plus indignés par l'interruption de la retransmission télévisée de ses obsèques. Aux erreurs se sont succédé les fautes, un crime d'Etat, un crime contre l'Histoire.



Aujourd'hui, plus que jamais, Bourguiba et le bourguibisme reviennent en force. Non pas que les gens aient une quelconque nostalgie d'un combat héroïque pour l'indépendance de la Tunisie et la construction de l'Etat moderne, mais beaucoup plus en référence à un leadership politique et à la pérennité d'une vision avant-gardiste. Dans ce grand retour, les Tunisiens cherchent à comprendre. Nombre de séquences demeurent voilées. Comment a été établi ce fameux rapport médical qui avait servi pour «justifier» le coup d'Etat médical du 7 novembre 1987 ? Dans quelles conditions Bourguiba avait-il été séquestré depuis lors ? Pourquoi sa plainte, dûment adressée par lui-même au procureur de la République, pour recouvrer sa liberté, avait-elle été étouffée ? Comment avait-il vécu les derniers jours de sa vie ? Et bien d'autres interrogations...

En commémoration du XVe anniversaire de la disparition du président Bourguiba, nous avons cru utile de réunir dans ce livret les principaux articles qui lui avaient été consacrés dans *Leaders Magazine*, depuis son lancement au lendemain de la révolution. Rédigés par de grands témoins et à partir de documents historiques, ils gardent une valeur inépuisable. Le tout dernier numéro de *Leaders* (N° 47 – Avril 2015) nous en fournit une nouvelle révélation. En grande exclusivité, nous publions en effet le témoignage exceptionnel du Pr Ezzedine Gueddiche, récemment livré à la Fondation Temimi et ce grâce à leur aimable autorisation. Ce dernier texte obtenu sera le premier dans ce livret.

La parution de ce livret coïncidant avec le 50e anniversaire du périple de Bourguiba au Proche-Orient et son fameux discours à Ariha, nous avons jugé utile de revenir sur cette page lumineuse des années Bourguiba d'autant plus qu'elle est méconnue.

Quinze ans déjà ! Mais quinze ans seulement. Bourguiba et le bourguibisme continueront à être fortement présents. Et à inspirer de nouvelles générations. ■

Leaders



Par Walid Bel Hadj Amor

**Tout le monde appelle à l'unité nationale**, mais cela n'empêchera pas la colère. L'unité n'apporte pas de réponse aux questions qu'on ne peut éviter de se poser en pareilles circonstances.

## L'unité peut-être, la colère sûrement !

**L**es appels à l'unité sonnent comme autant de mea-culpa de responsables qui veulent éviter de rendre des comptes. De responsables qui n'ont pas d'autres messages à adresser aux populations. L'unité sonne creux, en l'absence d'un projet global. L'unité nationale devrait faire l'objet d'un appel régulier, sans attendre un tel séisme. Que n'a-t-on appelé à l'unité nationale plutôt qu'à la grève ? Que n'a-t-on appelé à l'unité nationale plutôt qu'aux corporatismes tous azimuts ? L'unité nationale était déjà une exigence majeure devant la situation économique alarmante de la Tunisie. C'est un peu trop facile d'appeler aujourd'hui à l'unité nationale lorsqu'on n'a eu de cesse de la défoncer à coups de boutoir, quatre ans durant. Que n'a-t-on appelé à l'unité nationale quand il s'agissait de voter la loi antiterroriste ? Même si là encore, il n'était point besoin de cette loi pour déclarer la guerre au terrorisme. Une guerre que les terroristes nous avaient déclarée depuis bien longtemps.

Le terrorisme a été nourri par la complaisance et les complicités à peine voilées, et l'unité nationale ne doit pas éluder ces faits. La libération des terroristes par vagues successives par des libertaires naïfs et inconscients qui, à peine le pays délivré de la dictature, ont jeté le bébé avec l'eau du bain. Le terrorisme est une réalité qui n'a pas été inventée par la dictature, il suffisait de regarder autour de nous pour s'en rendre compte. L'échec de l'Etat sur ce plan et sur d'autres est patent, et c'est tout le processus de transition qui s'en trouve aujourd'hui menacé. Il n'est pas question de regretter la dictature, mais sommes-nous pour autant condamnés à choisir entre la dictature et la médiocrité ? Non, parce qu'ils se nourrissent l'un de l'autre. La Tunisie est dangereusement ballottée entre le terrorisme de la médiocrité et la dictature du consensus.

La Tunisie subit des attaques sur tous les fronts depuis des années, et si elle fait preuve de résilience, c'est grâce aux femmes et aux hommes qui ne baissent pas la tête, et qui tous les jours se remettent à l'ouvrage. Mais cela n'est pas suffisant, l'Etat doit réagir et se relever, mais c'est l'impulsion du leadership qui manque cruellement. Les jambes ne répondent pas car la tête n'y est plus, et quand parfois il y a une lueur, ce sont les nerfs sectionnés qui empêchent l'influx de passer.

---

**L'attentat du Bardo aura des conséquences incommensurables sur l'économie tunisienne, le tourisme et l'investissement vont en pâtir lourdement.**

---

Aujourd'hui, il est temps de taper du poing sur la table, de compter nos alliés et de leur demander des comptes. Il est temps de porter plus haut la voix de ce pays et de déchirer le voile de l'hypocrisie, une bonne fois pour toutes. Nous ne pourrions pas nous en sortir sans l'aide de la communauté internationale, et cette aide n'est pas une aumône mais un juste retour des choses. La communauté internationale a une responsabilité de premier plan dans ce qui se trame aujourd'hui dans la région. Le chaos libyen à nos portes engage les va-t-en guerre, dont l'intervention s'est faite au mépris du bon sens, une bande d'apprentis sorciers qui ne sont plus là quand il s'agit de passer à la caisse, et qui abandonnent la facture à la seule Tunisie. Rappelons-nous les charognards qui tournaient autour de la dépouille en se frottant les mains, en pensant au pactole à ramasser dans la reconstruction de la Libye. Où sont-ils aujourd'hui ? Ils ont depuis longtemps détourné leur regard, abandonnant derrière eux arsenaux et chaos. Après eux le déluge... s'abat sur la Tunisie.

La communauté internationale et les Nations unies doivent aujourd'hui assumer le tribut de leur inconscience, et compenser la Tunisie de ses efforts financiers et ses dégâts économiques. Car au-delà des milliers de Libyens présents en Tunisie, c'est l'économie tunisienne qui subit les conséquences du chaos, et le pays mérite réparation. Les Nations unies doivent aussi sécuriser la frontière libyenne, équiper nos soldats et les préparer à affronter cette guerre de longue haleine. La Tunisie est en première ligne, mais la communauté internationale est concernée et elle ne peut se contenter d'exprimer sa solidarité, en détournant le regard, comme ce fut le cas pour l'Algérie. Les belles paroles doivent être monétisées, maintenant et tout de suite.

Il n'y a pas de honte à reconnaître que le combat sera une épreuve douloureuse, mais ce serait une faute que de le nier. Il faut beaucoup de moyens pour lutter contre le terrorisme. Pensez donc que cet attentat sanglant a été perpétré par deux va-nu-pieds, dont on a du mal à croire qu'ils soient des professionnels de la guérilla, pourtant le résultat est dramatiquement lourd. Je n'ose imaginer ce qu'il en aurait été s'ils avaient été plus nombreux et plus lourdement armés. Pour savoir ce que coûte la guerre contre le terrorisme, il faut voir ce que l'Algérie dépense chaque année pour son budget militaire, soit l'équivalent du budget total de la Tunisie. Même si cela ne peut servir de comparaison, cette donnée permet, au moins, de fixer les idées.

Il faut saluer, d'autant plus, la performance de l'appareil sécuritaire, disloqué et en manque de moyens, des soldats et des policiers qui sont en première ligne et qui se battent avec beaucoup de courage. Mais cela ne suffit plus. Après trois ans de lutte armée, l'heure du bilan est arrivée, et il faudra le faire sans complaisance ni faux-fuyants, pas même celui de la sacro-sainte unité nationale.

La Tunisie n'a pas les moyens de mener cette guerre seule. D'autant que le terrorisme a deux dimensions, l'une locale et l'autre internationale, qui au niveau de la lutte n'engagent pas les mêmes ressources ni les mêmes moyens. Si la Tunisie a acquis une certaine connaissance des modes d'action à l'échelle locale, elle n'a aucune disposition dans la lutte contre le terrorisme international. Ce qui fait de la sécurisation de nos frontières un objectif de premier plan, une responsabilité que les Nations unies doivent assumer pleinement. Alors, à quand des Casques bleus et des moyens de l'Otan déployés le long de cette frontière ?

J'entends d'ici les cris d'orfraie des souverainistes toujours prompts à dégainer leur leitmotiv : «*La Tunisie est un pays indépendant et souverain qui n'a pas besoin d'aide extérieure*». Il y a plus d'honneur et de responsabilité à reconnaître ses faiblesses... Les pays les plus développés n'hésitent pas à demander l'aide internationale lors de catastrophes naturelles ou industrielles. Le Japon, les Etats-Unis ou encore la Russie l'ont fait quand c'était nécessaire. L'attentat du Bardo aura des conséquences incommensurables sur l'économie tunisienne, le tourisme et l'investissement vont en pâtir lourdement. Ces conséquences sur la Tunisie seront différentes de celles que peut connaître un pays comme la France, suite aux attentats de janvier dernier. Contrairement à la Tunisie, les conséquences économiques pour la France seront minimales, voire nulles, et cela pose question. La raison principale est que la réaction et les discours en Tunisie ne sont pas perçus de la même manière. La communauté et l'opinion publique internationales ne font pas confiance à la Tunisie dans sa capacité à juguler ce fléau. Il est donc grand temps de les impliquer dans ce combat, et de les mettre face à leurs responsabilités. La Tunisie est sous la menace et les déclarations incantatoires n'y changeront rien. Il faut de l'action, de la méthode et des moyens et beaucoup d'autorité et de discipline dans la chaîne de commandement. Plus que la peur, le vrai danger serait de s'habituer à cette situation et aux dépêches de mort annoncées ici et là. ■

W.B.H.A.

# Majdouline Cherni

## Martyrs et blessés de la révolution

### «Ma mission, mon combat»

La benjamine du gouvernement est pleine de maturité et de sagesse. Majdouline Cherni, qui vient de boucler le 21 février dernier ses 34 printemps, est totalement plongée dans ses nouvelles fonctions de secrétaire d'Etat chargée des blessés et martyrs de la révolution. Un engagement naturel pour la sœur de Socrate Cherni, commandant de la Garde nationale tombé sous les balles des jihadistes dans des conditions non encore élucidées, le 23 octobre 2013 à Sidi Ali Ben Aoun. Les blessés et martyrs, Majdouline sait ce que c'est, elle les a dans la chair.

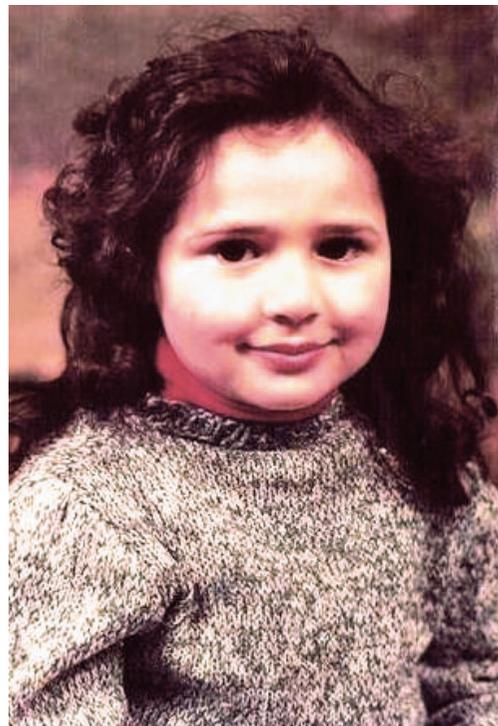
«**D**epuis ce jour-là, confie-t-elle à *Leaders*, beaucoup de choses ont changé pour moi. Ce qui était essentiel est devenu accessoire.

*Comme d'autres, mon frère a payé de son sang. On ne doit pas capituler, mais se trouver des ressorts pour rebondir, propager des ondes positives, se redonner espoir. Honorer la mémoire des martyrs, prendre en charge les blessés et les encourager à se relancer, venir en aide aux familles : c'est le dossier dont m'a chargé le chef du gouvernement. A mon grand honneur et bonheur. Ce sera ma mission, mon combat ! Avec tous les autres.»*

Comment cette jeune architecte engagée dans la société civile au Kef a-t-elle redoublé d'activisme dès le déclenchement de la révolution ? Avec quelle approche prend-elle en charge ce dossier des plus épineux ? Et, concrètement, que compte-t-elle faire au juste ? Parcours et perspectives.

Mouldi Cherni, son père, était un homme heureux. Ingénieur en électromécanique, il est immédiatement recruté, à la fin de ses études en Pologne, aux chantiers navals de

la Socomenin à Menzel Bourguiba. Son épouse lui donnera quatre beaux enfants qui feront tous de brillantes études. Trois filles : Cherine, professeur de lettres françaises, Majdouline, architecte, et Nesrine, énarque (mastère en marketing). Puis un garçon, Socrate, qui optera pour l'Académie militaire et rejoindra la Garde nationale... La famille baignait dans le bonheur et seul Le Kef natal lui manquait. Une bonne occasion se présente avec la création de l'usine de moteurs Sakmo à Sakiet Sidi Youssef. Sollicité, le père ne résistera pas à la tentation et la famille s'installera au Kef, en 1986, dans une adorable maisonnette du centre-ville, tout près des postes de police, de garde nationale et ... de la prison.





Comme ses autres frère et sœurs, Majdouline sera une élève brillante, dès ses premières années primaires. Elle ira au lycée pilote et on la retrouvera célébrée dans la fameuse émission télévisée d'alors «Anjab Ennoujaba» de Néjib Khattab. Bac en poche, elle optera pour l'architecture et ira alors étudier à l'Enau, relocalisée à Sidi Bou Saïd. Très unis, les quatre frère et sœurs se rejoindront rapidement dans la capitale, chacun fréquentant un établissement dans le Grand Tunis, et leurs parents les installeront alors dans une maison au Bardo où ils viennent souvent les voir, en attendant les vacances au Kef.

### L'architecture carcérale...

Arrivée à la fin de ses études, Majdouline devait choisir un sujet de thèse. Et la voilà attirée par un thème jusque-là peu prisé : l'architecture carcérale. Il était difficile d'obtenir les autorisations nécessaires pour accéder longuement aux prisons et en faire des relevés d'architecture. On lui permettra, alors, juste d'en visiter quelques-unes, mais elle en profitera pour rencontrer des militants des droits de l'Homme qui y étaient incarcérés, à l'instar du cyber-activiste Zouheir Yahyaoui. Majdouline sera orientée vers les centres de détention et réinsertion pour enfants délinquants. Elle réussira sa thèse avec mention très bien. Cette plongée dans la psychologie des détenus, ce contact avec un monde des plus particuliers et cette étude des rapports entre le bâti et le vécu, le béton et le mental, la marqueront beaucoup dans sa réflexion, comme dans sa démarche de l'aménagement de l'espace et la conception des lieux de vie et de respiration.

■ Avec son frère,  
le martyr Socrate

## Martyre de Socrate, le jour où tout a basculé

Tôt le matin, un groupe de la Garde nationale s'apprêtait à investir une maison à Sidi Ali Ben Aoun (entre Sidi Bouzid et Gafsa), soupçonnée d'abriter des chefs jihadistes des plus dangereux. Accueillis par des feux nourris, ils riposteront avec courage et détermination. Six parmi eux tomberont le corps criblé de balles. Socrate Cherni était parmi ces martyrs. Tout a basculé, le drame est épouvantable. La Tunisie entière s'embrase d'indignation et les Tunisiens sont chagrinés. Les Keffois descendent les premiers dans la rue, suivis d'autres partout ailleurs.

Drapée dans sa dignité, la famille refuse l'organisation de funérailles officielles, repousse la devenue traditionnelle oraison funèbre de l'ancien président provisoire Moncef Marzouki à la Caserne de la Garde nationale d'El Aouina et tient à récupérer la dépouille du martyr, pour l'inhumer le lendemain, sans la présence de personnalités officielles. Ce fut une journée mémorable, de deuil, de compassion, de recueillement et d'indignation. La plaie reste ouverte. Une grande opacité enveloppe encore les circonstances précises du drame. Les principaux terroristes courent encore dans la nature, échappant à la justice. La vérité est tue, mais finira par éclater un jour. En visite au Kef lors de la campagne présidentielle, Béji Caïd Essebsi se rendra le 14 décembre dernier auprès de la famille pour lui témoigner de sa solidarité. «*La lutte contre le terrorisme est un devoir national, la traque des terroristes sera notre engagement, l'hommage à nos martyrs et la prise en charge de nos blessés sont l'expression de notre reconnaissance et de notre considération*», dira-t-il. Porté aujourd'hui à Carthage, il aura à le concrétiser.

Majdouline Cherni y sera associée. Appelée au gouvernement, elle se trouve ainsi investie d'une lourde responsabilité. Son deuil était difficile à surmonter, comme pour l'ensemble de sa famille encore sous le choc. Elle n'avait rien demandé, prenant le temps de réfléchir sur la position qui doit être la sienne. «*La douleur, nous confie-t-elle, n'est absorbée que si on a en effet un défi à relever. Ce qui ne tue pas renforce. Il faut se relancer*».



## La CTN se mobilise

### Démarrage des Réservations pour la Saison 2015

Réservez auprès des Agences CTN, des Agences de voyages qui traitent avec la CTN en Tunisie et en Europe, et également sur le site web de la CTN : [www.ctn.com.tn](http://www.ctn.com.tn)

Du 20 Juin au 15 Septembre 2015, 147 traversées sont programmées:

- 74 traversées sur la Ligne de Marseille
- 73 traversées sur la Ligne de Gênes



Bénéficiez d'importantes réductions  
tarifaires, en réservant tôt  
« Early Booking »

[www.ctn.com.tn](http://www.ctn.com.tn)



*La navigation de qualité*

الشركة التونسية للملاحة  
COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION

# BTMOBILE

La banque qui vous accompagne

## OUVERTURE DE LA NOUVELLE AGENCE BT SUR VOTRE MOBILE

HORS NORMES



C'est un service de banque à distance accessible à partir d'un smartphone ou d'une tablette 7j/7, 24h/24 et qui vous permet de gérer et de suivre vos comptes à distance et où que vous soyez et à des conditions avantageuses. Ce service comprend un espace public destiné à tout le monde et un espace privé destiné aux adhérents.

Télécharger l'application BTMobie à partir de Google Play  ou App Store 

[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)

L'étudiante enchaînait déjà les stages dans des cabinets d'architecture. Elle sera accueillie successivement par les Turki, Koubaa et Taoufik Elleuch (président de l'Union internationale des architectes). Chacun lui apportera un complément utile à sa formation de base, lui permettra de développer ses talents, et garderont tous avec elle des liens solides. Elle était également attirée par l'enseignement et la voilà professeur de dessin technique au Lycée Asdrubal à Tunis, puis au Centre de formation professionnelle en travaux publics à la Mornaguia. A l'époque, n'ayant qu'une journée d'enseignement par semaine, elle était repartie rejoindre la famille au Kef. Pour arriver au Centre à l'heure le matin et assister à la levée des couleurs et au salut du drapeau, et devait se lever à 5 heures du matin et prendre la première voiture de louage...

## Le Kef, son fief

Cette expérience était enrichissante pour elle, mais Majdouline Cherni voulait ouvrir son propre cabinet d'architecture au Kef. Ce qu'elle fera en 2008. En fait, son objectif n'était pas seulement de réussir sa carrière professionnelle, mais aussi d'être utile à la communauté locale. C'est ainsi qu'elle s'engagera au

sein de l'Association de sauvegarde de la Medina du Kef, dans les commissions techniques de la municipalité et du conseil du gouvernorat et prendra la présidence de la Chambre régionale des femmes chefs d'entreprise de l'Utica. Majdouline y trouvera alors un grand plaisir, exerçant son métier et partageant sa passion, tout en se rendant utile. Le

## Quelques minutes d'entretien avec Habib Essid l'ont convaincue

Lorsque le téléphone sonne ce jour de janvier 2014 dans son bureau au gouvernorat de La Manouba, Majdouline était à mille lieues d'imaginer ce qui allait lui arriver. On lui annonce au bout du fil Ahmed Zarrouk, PDG de l'Imprimerie officielle et membre du staff du chef du gouvernement désigné, Habib Essid. De sa voix douce et courtoise, il l'invite à rencontrer Essid qui souhaite faire sa connaissance. Surprise et intriguée, elle se rendra à Dar Dhiafa à Carthage. *«Ce fut aussi bref que magique, révèle-t-elle à Leaders. Très affable et affectueux, il me dira combien il partage notre douleur et celle des familles des martyrs et me propose de faire partie de son équipe pour s'occuper précisément de ce dossier. Je n'en saurai pas plus, ni avec quel statut, ni dans quel département. Je ne savais pas quoi répondre. C'est exactement ce que je voulais. Pouvais-je me dérober. J'en étais fière et heureuse. Je ne me rappelle plus aujourd'hui comment j'ai balbutié quelques mots de gratitude, mais j'ai fermement exprimé ma détermination à m'y atteler».*

Tout au long de la route qui la ramenait de Carthage à La Manouba, Majdouline se sentait portée sur un nuage, partagée par des sentiments croisés, d'appréhension et de bonheur, de craintes et de courage. Elle ne pouvait en parler à personne, en dehors de sa famille restreinte et de très rares amis dignes de confiance. Elle sait que le dossier a été très politisé et a constitué pour certains un fonds de commerce au détriment des familles. Des rumeurs d'abus, de falsification de certificats médicaux, de fausses attestations et autres étaient parvenues à ses oreilles et elle souffrait de voir le symbole du patriotisme et du sacrifice des martyrs et blessés malmené par les «intermédiaires» de tout acabit. Majdouline voulait déjà contribuer à mettre fin à tout cela et rendre justice à ceux qui le méritent, les vrais. Elle sait que les blessés et les familles des martyrs sont fatigués, lassés, livrés seuls à leur dépit.



■ Prestation de serment : un moment historique

déclenchement de la révolution sera pour elle un rêve vécu avec un immense bonheur. La voilà s'activer dans les comités de quartier, participant aux soirées de veille, à la préparation des repas collectifs et aux intenses débats sur l'avenir radieux qui pointe à l'horizon.

### Le Liban pour leadership féminin

Juste quelques semaines à peine qu'elle s'y est distinguée, Majdouline est contactée par Boutheina Gribaa de Cawtar, le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche. Détectant les jeunes

pousses prometteuses, il vise à promouvoir le renforcement de la participation des femmes à la vie politique et au processus de prise de décision, et à développer leur leadership. C'était pour lui proposer de participer à une session de formation au Liban sur le planning stratégique de développement. Pendant six semaines, elle suivra à Tripoli une formation très instructive, avec une trentaine d'autres femmes libanaises, françaises et italiennes ainsi que six tunisiennes, en plus des visites à Beyrouth.

De retour en Tunisie, au début de l'été, Majdouline Cherni avait

mille et un projets en tête. Les élections pour l'Assemblée constituante d'octobre 2011 accaparaient alors la vie publique. Nombreux sont ceux qui la pressent de s'y engager. L'un de ses anciens enseignants à l'Ecole d'architecture qui l'avait accueillie en stage la sollicite de conduire au Kef la liste du parti que venait de fonder Slim Riahi, l'UPL. Majdouline ne s'y connaissait guère, ne faisant pas une nette distinction entre les mouvements politiques qui se proclament de la démocratie et du progrès. L'expérience la tentait bien. Elle finira par accepter sans trop se

## Pourquoi la liste des martyrs et blessés n'est pas encore clôturée?

Reste, même si Majdouline Cherni n'a pas voulu l'évoquer lors de son entretien avec *Leaders*, la grande question de la liste définitive des martyrs et blessés de la révolution. Selon l'article 6, «*au sens du présent décret-loi, on entend par "martyrs et blessés de la révolution", les personnes qui ont risqué leur vie afin de réaliser la révolution et d'assurer son succès et qui, à ce titre, ont été martyrisées ou atteintes d'une infirmité, et ce, à compter du 17 décembre 2010 jusqu'au 19 février 2011*». Les actes et la période concernés sont bien précis. Aussi, poursuit le même texte : la liste définitive des martyrs et blessés de la révolution est élaborée par une commission créée auprès du Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dénommée «la commission des martyrs de la révolution».

Combien sont-ils au juste ? Difficile à savoir avec précision. De 321 martyrs, selon les premières indications à *Leaders* en 2013 de Me Taoufik Bouderbala, président de la commission nationale d'investigation sur les abus enregistrés au cours de la période allant du 17 décembre 2010 jusqu'à l'accomplissement de son objet, on parle aujourd'hui de plus de 600. Quant au nombre des blessés, il aurait dépassé les 8 000, des dossiers continuant à être reçus à ce jour. Pourtant, il est bien stipulé dans l'article 6 sus-indiqué que «*la liste définitive des martyrs et blessés de la révolution, mentionnée au deuxième alinéa du présent article, est fixée à la lumière du rapport final de la commission nationale d'investigation sur les abus*», et nous savons tous que Me Bouderbala a bien remis son rapport. Pour mémoire, le Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, institué

depuis 1991, est placé sous l'autorité directe de la présidence de la République. Il est actuellement présidé par Hachemi Jegham, nommé à ce poste en juin 2012 sous Marzouki. C'est lui qui préside aussi «la commission des martyrs de la révolution», composée en outre de huit membres représentant divers ministères, tous nommés par le Premier ministre.

La clôture de la liste des martyrs de la révolution devient une urgence, et une coordination étroite entre les différents ministères et instances concernés est plus que nécessaire pour faire aboutir ce dossier.



# VOS AMBITIONS GRANDISSENT NOTRE ENGAGEMENT VOUS SUIV



POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS, NOS ÉQUIPES SONT MOBILISÉES ET ENGAGÉES À CONSTRUIRE, AVEC VOUS, LES SOLUTIONS QUI VOUS PERMETTRONT DE RÉUSSIR AU MIEUX VOS ACTIVITÉS.

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



32 agences  
à votre service  
où que vous soyez.

Et maintenant à Ennaser, Teboulba, Ezzahra et Sfax.



**QNB à votre services où que vous soyez.**

Notre réseau se renforce de 4 nouvelles agences pour en compter 32 sur tout le territoire.

[qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)

soucier de tout le reste. Siéger un jour au Bardo pour rédiger la nouvelle constitution est exaltant, même si elle sait d'avance qu'en cette pleine effervescence, la compétition sera rude. Parmi 46 listes en lice dans la circonscription du Kef, et en 45 jours seulement de préparation et de campagne, quasiment sans moyens, elle sera classée 14<sup>e</sup>. Loin de baisser les bras au lendemain du scrutin, elle reprendra son action militante et s'activera au sein du centre de réflexion stratégique pour le développement de la région, aux côtés de Khaled Hmila qui sera le maire du Kef.

L'élan était pris, Majdouline voguait d'un idéal à des valeurs, d'un projet à un dessein. La révolution et ses promesses ne pouvaient que doper l'énergie de cette battante. L'avenir ne pouvait s'annoncer qu'en rose pour elle, pour sa famille, pour le pays. Survint alors cette douloureuse journée du mercredi 23 octobre 2013.

### Premier pied à l'étrier : déléguée à La Manouba

Alors qu'elle était dans ce profond questionnement personnel, des amis se soucient de la faire «dépayser», en l'éloignant un peu du Kef et lui faire changer d'air. Ils s'activent également à lui faire des propositions professionnelles alléchantes et la pressent d'accepter un poste de déléguée. Sachant qu'elle est très attachée à la région du Nord et impliquée dans ses projets de développement, ils lui proposent Jendouba. Mais les menaces sécuritaires, avec les terroristes dans les montagnes avoisinantes, y étaient pesantes. Elle optera pour La Manouba, sa deuxième ville de cœur.

## L'engagement de l'Etat

Quels sont les engagements pris par l'Etat en faveur des martyrs et blessés de la révolution? Le décret-loi n° 2011-97 du 24 octobre 2011, portant indemnisation des martyrs et blessés de la révolution du 14 janvier 2011, les précise. Extraits

### La commémoration et la reconnaissance

- L'Etat construit un monument commémoratif de la révolution du 14 Janvier 2011 contenant la liste des martyrs de la révolution, martyrs de la patrie
- L'Etat crée un musée consacré à la révolution et au déroulement de ces événements afin d'en tirer les leçons et sauvegarder la mémoire nationale
- Les collectivités locales attribuent les noms des martyrs aux rues, avenues et places publiques
- La révolution du 14 Janvier est commémorée chaque année officiellement avec des festivités populaires afin de pérenniser ses significations nobles
- Une matière didactique sur la révolution du 14 Janvier 2011 est incluse dans les manuels scolaires d'histoire

### Les prestations en faveur des martyrs

- Une pension mensuelle dont le montant est fixé par décret est versée au profit du conjoint à moins qu'il ne se remarie, des enfants du martyr en cas de décès du conjoint ou de

déchéance de son droit à la pension, et ce, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans ou cessent leur scolarité, de la mère et du père du martyr s'il n'en est pas marié,

- La gratuité des soins dans les structures sanitaires publiques et à l'Hôpital militaire pour le conjoint et les enfants, jusqu'à ce que ceux-ci atteignent l'âge de 18 ans ou cessent leur scolarité.
- La gratuité des transports publics pour le conjoint et les enfants jusqu'à ce que ceux-ci atteignent l'âge de 18 ans ou cessent leur scolarité.

### Les prestations prévues en faveur des blessés

- Une pension mensuelle, dont le montant est fixé par décret, en cas d'atteinte d'une infirmité physique d'un taux qui sera fixé par la commission technique
- La gratuité des soins dans les structures sanitaires publiques et à l'Hôpital militaire
- La gratuité des transports publics pour les personnes atteintes d'une infirmité physique.

Outre les avantages mentionnés aux deux articles 8 et 9 du présent décret-loi, et nonobstant les indemnisations précédemment perçues en application de l'article premier du décret-loi n° 2011-40 mentionné ci-dessus, la commission des martyrs de la révolution peut, en cas de nécessité, accorder des indemnisations supplémentaires au profit des martyrs et blessés, dont le montant est fixé par arrêté du Premier ministre.



■ BCE en visite à la famille au Kef

Tour à tour, le gouverneur la chargera des dossiers sociaux, puis économiques, notamment le tourisme alternatif à développer et, enfin, politiques, avec l'organisation administrative indépendante des élections législatives et présidentielles de 2014. Emballée dans sa mission, elle n'a pas vu le temps passer et commençait à s'y épanouir, jusqu'à ce fameux coup de fil qui donnera une nouvelle orientation à son parcours.

### Changer de stratégie : plus de reconnaissance, mieux de prise en charge

Au-delà de l'indemnisation financière et de la prise en charge, c'est le réconfort moral et la reconnaissance qui importent le plus. Inscrire le nom des martyrs au fronton des édifices publics, établissements éducatifs et universitaires, maisons des jeunes et de la culture, leur attribuer des noms de rues, d'avenues et de jardins publics, cultiver leur mémoire constituent autant d'initiatives à

prendre rapidement. Le décret-loi n° 2011-97 du 24 octobre 2011 portant indemnisation des martyrs et blessés de la révolution du 14 janvier 2011 avait prévu nombre de dispositions. C'est leur mise en œuvre effective qui importe le plus.

*«Depuis lors, pas moins de 87 MD en indemnisations ont déjà été consentis par le budget de l'Etat», souligne Majdouline Cherni. Nous devons être à près de 90% des indemnisations. Aussi, 3 600 cartes de transport gratuit et 3 300 cartes de soins ont été délivrées, des prises en charge de soins médicaux à l'étranger accordées, et des aides de secours et d'assistance sociale distribuées. Mais, cela reste incomplet et insuffisant. Nous devons rompre avec certaines approches désuètes, changer de stratégie et agir avec plus de rapidité et d'efficacité. Au-delà de l'assistance sociale et médicale, nous devons instaurer une discrimination positive en faveur des blessés et des familles des martyrs dans divers domaines, notamment l'éducation, l'emploi et autres. Il nous appartient surtout d'encourager ceux qui*

*sont dans des filières d'enseignement ou de formation professionnelle à réussir et d'inciter les autres, ceux qui sont en mesure de le faire, à monter de petits projets, se créer des sources de revenus, s'insérer dans la dynamique économique...».*

Tout en s'attelant au cadrage stratégique de sa mission, la jeune secrétaire d'Etat doit surmonter une série d'obstacles. Sans trop s'en soucier, elle cherche plutôt à former à partir des compétences disponibles une petite équipe compétente et laborieuse et l'installer non loin d'elle pour s'attaquer aux grands chantiers urgents. Plus de reconnaissance et mieux de prise en charge. Son credo est fait. Avec patience et détermination, Majdouline Cherni s'y emploie, forte du soutien du chef du gouvernement, Habib Essid, qui en fait un dossier personnel et prioritaire, et de tous ses collègues. L'appui du Président Essebsi est acquis d'office, comme il s'y était déjà engagé. ■

T.H.

## L'allié de votre succès depuis 20 ans



## ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20  
ANS

20 ans de leasing au service des professionnels



Plus qu'un leasing...

# LE MOIS SSANGYONG

du 01 au 30 AVRIL 2015

Profitez de nos avantages  
Client..



**50 %** de remise sur vos entretiens périodiques  
durant toute la période de garantie\*

Une nouvelle façon  
de voir les choses

SSANGYONG Tunisie [www.ssangyong-tunisie.com](http://www.ssangyong-tunisie.com)



**SSANGYONG**

Be yourself !

\*3ans ou 100 000km premier terme atteint

**SOTUDIS**  
Chemin de réussite

Tunis  
Route de sousse GP1 Km7 2033 Megrine  
Tél: 71 42 53 55  
Fax: 71 42 52 53

Sousse  
Route de ceinture 4022 Akouda Sousse  
Tél: 73 34 33 33  
Fax: 73 34 32 33

Sfax  
Route de Gabes, bvd de l'Environnement km 2,5 Sfax  
Tél: 74 24 65 50  
Fax: 74 24 65 05

# 16 avril 1988, Sidi Bou Saïd Qui a tué Abou Jihad?

**Le 16 avril 1988, les Tunisiens se sont réveillés, incrédules, sur une nouvelle qui les a ébranlés : le leader palestinien Abou Jihad a été assassiné chez lui, dans la banlieue de Sidi Bou Saïd sous les yeux de sa femme. De son vrai nom Khalil El Wazir, la victime était non seulement le numéro 2 de l'OLP et le commandant des opérations extérieures du Fatah, son aile armée, mais il était surtout le « père de l'Intifadha », cette révolte des jeunes Palestiniens (lanceurs de pierres) déclenchée en décembre 1987. Abou Jihad était aussi le concepteur d'opérations spectaculaires contre l'Etat sioniste de l'intérieur.**

**L**e raid contre l'hôtel Savoy à Tel-Aviv en 1975 qui a fait 11 morts, c'était lui, celui mené contre un autobus israélien longeant le littoral (38 morts), trois ans plus tard, c'était encore lui. En 1985, Abou Jihad avait planifié une nouvelle action du Fatah par voie maritime contre des objectifs israéliens à Tel-Aviv, mais elle échoua. Le navire palestinien fut intercepté et coula près de la côte israélienne.

## Le saint des saints israéliens ciblé

Pour autant, le facteur déterminant derrière l'assassinat d'Abou Jihad était une autre opération qu'il avait lui-même orchestrée, celle qui aurait dû frapper le saint des saints de la fierté israélienne, l'installation ultrasecrète d'armes nucléaires de Dimona dans le désert du Néguev. Le 7 mars 1988, trois fedayin ont réussi à détourner un bus de passagers dans le Néguev qui transportait des employés de haute sécurité du complexe de Dimona. Les trois guérilleros furent

tués avec les trois employés israéliens, mais l'OLP cria victoire. Furieux, le ministre israélien de la guerre de l'époque, Itzhak Rabin, ordonna au chef du Mossad, Nahum Admoni, de préparer l'assassinat d'Abou Jihad, ce qui aurait un double objectif : se venger de l'attaque de Dimona, et remonter

le moral des Israéliens après quatre mois d'un soulèvement palestinien dans les territoires occupés, contre lequel Israël semblait impuissant.

## La trinité de l'espionnage israélien

Dans leur livre, *Israel's Secret Wars* (les guerres secrètes d'Israël) publié en 1992, Ian Black and Benny Morris décrivent ainsi l'opération menée : « *Le Mossad, le Shin Bet et Aman—la trinité de l'espionnage israélien—avaient traqué Abou Jihad depuis des années. Le 15 avril 1988, de la frégate «Fleet 13» de la marine israélienne ont débarqué sur une plage de la côte tunisienne à bord de canots pneumatiques 30 hommes-grenouilles membres du commando de l'unité de reconnaissance «Sayeret Matkal». Ils sont entrés en liaison avec les sept agents du ■■■*





■ ■ ■ Mossad qui, voyageant avec de faux passeports libanais et parlant bien l'arabe libanais, avaient formé l'avant-garde de l'opération. Ayant loué des véhicules, ces derniers ont conduit le commando au quartier où habitait Abou Jihad, qu'ils avaient étudié et repéré.

*Le général Ehud Barak (devenu plus tard Premier ministre d'Israël) a coordonné l'opération avec le chef de l'armée israélienne en personne Dan Shomron d'un vol Boeing 707, aménagé comme un AWACS américain, donnant à l'opération une supériorité technologique écrasante. Sur le terrain, l'équipe a réussi à bloquer toutes les communications téléphoniques à Sidi Bou Saïd.*

*Un groupe du commando était responsable du contrôle de l'extérieur de la villa d'Abou Jihad. Cette équipe a tiré sur le chauffeur, le tuant sur le coup. L'autre groupe a brisé la porte d'entrée de la villa et a tué un gardien tunisien à l'aide d'un silencieux. Abou Jihad était en haut de l'escalier, un pistolet à la main. Quatre membres du commando ont ouvert le feu sur lui. 70 impacts de balle ont été trouvés sur son corps. Sa main droite, qui tenait le pistolet a été pulvérisée. L'assassinat a eu lieu devant les yeux de son épouse. Deux de leurs cinq enfants étaient dans la villa : Nidal, 2 ans, et Hanan, 14 ans.*

*Le soir de l'assassinat, Avi Pazner, le porte-parole du Premier ministre Itzhak Shamir, a nié la responsabilité d'Israël. Bien entendu, il savait que Shamir et Rabin avaient ordonné le coup».*

## 24 ans plus tard, la revendication

Ce n'est qu'en 2012, soit 24 ans après l'opération, qu'Israël reconnaît officiellement sa responsabilité dans un article publié par le quotidien *Yediot Aharonot* sur la base du témoignage de Nahoum Lev, l'officier qui l'a conduite sur le terrain. Le journal indique avoir été autorisé à publier les détails de cette opération à la suite de six mois de négociations avec la censure militaire.

Dans une interview réalisée avant sa mort dans un accident de moto en 2000, publiée pour la première fois, Nahoum Lev a raconté

que le commando composé de 26 personnes a débarqué secrètement sur la plage. Un premier groupe, dirigé par Lev lui-même, s'est approché en voiture à 500 mètres de la résidence d'Abou Jihad. Accompagné d'un soldat déguisé en femme, afin de passer pour un couple en balade nocturne, Lev tenait une boîte de chocolat dans laquelle était dissimulé un pistolet muni d'un silencieux. Il a d'abord abattu un garde endormi dans une voiture, puis un second groupe, au signal prévu, s'est engouffré dans la villa après en avoir forcé la porte. Masqué, le commando a tué un second garde qui venait de se réveiller et n'a pas eu le temps de dégainer son arme. Un jardinier, qui dormait dans la cave de la villa, est aussi tué. Un des assaillants monte les escaliers jusqu'à la chambre à coucher d'Abou Jihad «*et a tiré le premier sur lui*». «*Apparemment, il (Abou Jihad)*

*avait un pistolet. J'ai tiré sur lui une longue rafale, en faisant attention de ne pas blesser son épouse qui était apparue, et il est mort. D'autres membres du commando ont également tiré pour s'assurer qu'il était mort*», ajoute Nahoum Lev.

Cette version des faits est contestée par les Palestiniens. Abou Tayeb, Mahmoud Natour, chef à l'époque de la «Force 17», le groupe d'élite chargé de la sécurité de Yasser Arafat, pense qu'Israël avait donné cette version spectaculaire pour des raisons de propagande en estimant que les agents infiltrés à Tunis suffisaient pour accomplir le forfait sans besoin de la logistique de la marine et de l'armée de l'air. Les véhicules de location abandonnés près de la plage étaient destinés à la diversion et pour accréditer la version, estime-t-il ■.



# THE CARD



La Carte VISA Infinite est une carte de paiement/retrait très haut de gamme comportant un bouquet de services et d'avantages exclusifs destinés à une clientèle ayant un niveau d'exigences très élevé. Bien plus qu'une carte bancaire, c'est la clé d'entrée vers un univers exclusif, personnalisé et luxueux. Plafonds de retrait de paiement sur mesure, niveaux d'assurance et d'assistance inégalés, privilèges et services exclusifs à l'étranger... Bienvenue dans un univers de privilèges

**VISA**  
INFINITE

Gagnons l'avenir, ensemble



# Un Nouvel Élan



**Leader**

**Proche**



**Solide**

**Engagée**

**Moderne**

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances  
Square Avenue de Paris - 1080 Tunis

Tél. : (+216) 71 340 866 / Fax : (+216) 71 340 835 - 71 341 932

E-mail : [star@star.com.tn](mailto:star@star.com.tn) / Facebook : StarAssurances  
[www.star.com.tn](http://www.star.com.tn)

## Le témoignage de Nouri Bouchaala Des craintes qui se révèlent justifiées?

Dans son témoignage qu'il a livré à *Leaders*, le lieutenant-colonel Nouri Bouchaala, qui a dirigé du côté tunisien la protection des dirigeants palestiniens, a indiqué qu'Abou Jihad a résidé d'abord à La Marsa avant de louer une villa à Sidi Bou Saïd sans en avertir les autorités sécuritaires tunisiennes pour qu'elles prennent les mesures idoines. Ce choix, explique-t-il, est motivé par la proximité du palais présidentiel et d'autres lieux de souveraineté et de résidences diplomatiques qui faisait de ces lieux une «zone hautement sécurisée».

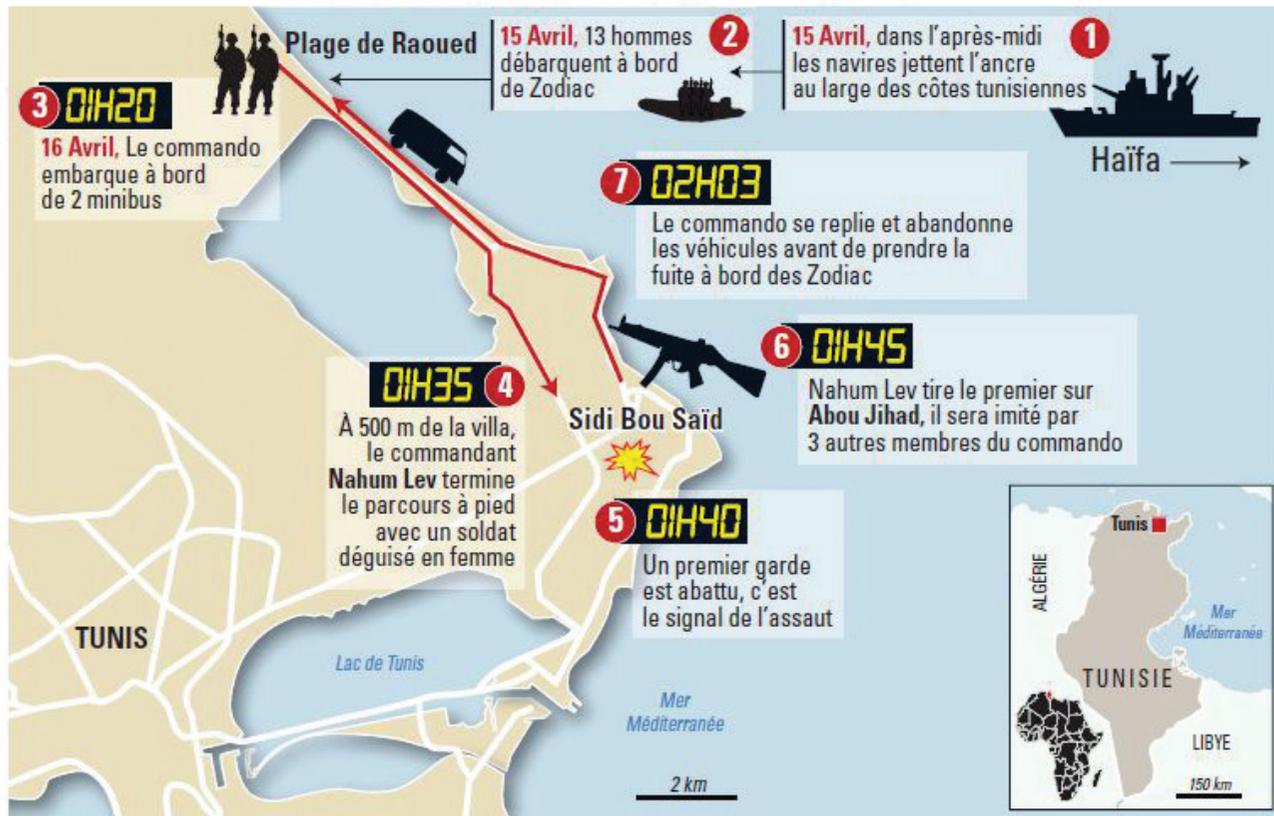


**I**l précise qu'à l'aube du 16 avril, c'est-à-dire un jour avant l'assassinat, il avait accompli une visite d'inspection à Sidi Bou Saïd où il avait remarqué que la maison d'Abou Jihad baignait dans une lumière très vive. *«Etomné, j'en fis part au vieux gardien palestinien que j'avais trouvé sur place, celui-ci me répondit étrangement que c'était un moyen qui aide à la surveillance»*, précise notre interlocuteur. Il affirme qu'il s'est rendu ensuite à la résidence d'un autre dirigeant palestinien, Abou Mazen (Mahmoud Abbés), l'actuel président de l'Autorité palestinienne, distante de *«quelques dizaines de mètres»*, *«où j'ai trouvé l'officier palestinien chargé de sa protection, Abou Yasser Adnane Hammed, qui veillait avec ses hommes en alerte après qu'ils eurent reçu des informations sur d'éventuelles attaques des sionistes contre des dirigeants palestiniens»*. Avant 9 heures du matin, Nouri Bouchaala dit s'être rendu chez son chef hiérarchique, le directeur général de la sécurité du chef de l'Etat et des personnalités officielles, pour lui faire part de ses observations et de ses craintes et de l'informer de son intention d'en parler avec le responsable de la sécurité d'Abou Jihad. Ayant reçu son feu vert, il se rendit quelques heures plus tard chez ce responsable qui lui indiqua que le dirigeant palestinien *«ne voulait pas une surveillance forte et apparente»*, qu'il a fait venir *«deux vieux Palestiniens du Liban pour assurer sa sécurité et qu'il n'en voulait pas d'autres, d'autant qu'il n'avait pas l'intention de résider longtemps en Tunisie puisqu'il était appelé à voyager fréquemment»*.

### Un incident qui aurait dû être pris en compte!

M. Bouchaala se rappelle qu'un mois avant l'assassinat d'Abou Jihad, un incident se produisit dans la zone, ce qui n'avait pas suscité l'intérêt qu'il aurait dû avoir. Dans l'intersection des rues où résidaient ■■■

## 25 minutes chrono pour en finir avec Abou Jihad



■ ■ ■ Abou Jihad et Abou Mazen, un agent de sécurité tunisien chargé de la protection de ce dernier a remarqué la présence d'une voiture de location aux côtés de laquelle se trouvait un couple d'étrangers en train de prendre des photos. Comme il s'agit d'une zone sensible où la photographie était prohibée, ces agents se sont dirigés vers le couple pour le verbaliser. Il a aussitôt pris la fuite. L'agent a essayé de le poursuivre mais en vain. Il a néanmoins noté le numéro d'immatriculation de la voiture. Mais il s'était avéré qu'aucun véhicule enregistré ne portait ce numéro.

Notre interlocuteur nous dit que le 16 avril à 1h30 du matin, il reçut un appel téléphonique du chef de la salle d'opérations de la direction générale de la sécurité du chef de l'Etat et des personnalités officielles l'informant de l'assassinat d'Abou Jihad.

Il se rendit aussitôt sur les lieux où ont commencé à arriver les personnalités tunisiennes et palestiniennes alertées dont le ministre de l'Intérieur de l'époque M. Habib Ammar. Il se rappelle que le directeur général de la sûreté nationale s'est adressé à lui en lui posant une question qu'il trouva curieuse : «*Comment tu t'es permis de lever la surveillance devant la villa d'Abou Jihad*», lui a-t-il demandé. A quoi, il a rétorqué : «*Y avait-il une surveillance pour que je la lève? Qui m'a demandé d'assurer une surveillance et quand ?*». Il a ajouté que la mise en place de postes de surveillance ne faisait pas partie de ses fonctions mais bien de la responsabilité de la salle d'opérations centrale au ministère de l'Intérieur et du ministre de l'Intérieur lui-même, alors que ses attributions à lui se limitaient à assurer la garde et la protection rapprochée des personnalités concernées. Lui, «*bouc émissaire*» ?!

A-t-on voulu faire de lui «*le bouc émissaire*» de cet échec retentissant de la sécurité tunisienne ? L'assassinat d'Abou Jihad fut «*un scandale*», reconnaît Nouri Bouchaala. Devant les suspicions, les rumeurs et l'échange d'accusations, Ben Ali, resté le patron effectif des services de sécurité, a ordonné une «*enquête sécuritaire interne*» qu'il a confiée au directeur de la sûreté de l'Etat. Sur cette base, il dit avoir été convoqué au bureau du directeur général de la sûreté nationale où il avait été interrogé par le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité Mohamed Ali Mahjoubi, connu sous le nom de Chedli Hammi, et du directeur général commandant de la garde nationale Brahim Ghaouali, en présence de l'ensemble des hauts cadres de la sécurité dont son ancien patron Rafik Chelly, devenu directeur général de la sécurité extérieure. «*Je fus assailli de questions dont la teneur* ■ ■ ■

**Nous avons plus qu'un pied dans chaque pays**



**TFBank, la plus tunisienne  
des banques françaises**

**SIÈGE SOCIAL :** 19, rue des Pyramides - 75001 Paris  
Tél. 01 53 45 30 30 - Fax 01 42 60 90 13 - [admin@tfbank.fr](mailto:admin@tfbank.fr)  
**AGENCE PARIS-PYRAMIDES :** 19, rue des Pyramides - 75001 Paris  
Tél. 01 53 45 30 30 - Fax 01 53 45 30 76 - [agencedusiege@tfbank.fr](mailto:agencedusiege@tfbank.fr)  
**AGENCE PARIS-BELLEVILLE :** 26-28, Bd de Belleville - 75020 Paris  
Tél. 01 43 66 60 81 - Fax 01 43 66 13 84 - [agencedeparis@tfbank.fr](mailto:agencedeparis@tfbank.fr)  
**AGENCE PARIS-RÉPUBLIQUE :** 31, Av. de la République - 75011 Paris  
Tél. 01 82 73 14 60 - [agencederepublique@tfbank.fr](mailto:agencederepublique@tfbank.fr)  
**AGENCE DE MARSEILLE :** 20, Bd d'Athènes - 13001 Marseille  
Tél. 04 91 50 71 21 - Fax 04 91 95 63 63 - [agencedemarseille@tfbank.fr](mailto:agencedemarseille@tfbank.fr)  
**AGENCE INTERNATIONALE DE TUNIS :** Angle Av. Moh V  
Rue 8006 Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère  
Tél. +216 71 950 100 - Fax +216 71 950 016 - [agencedetunis@tfbank.fr](mailto:agencedetunis@tfbank.fr)

[www.tfbank.fr](http://www.tfbank.fr)

 **TF Bank**  
TUNISIAN FOREIGN BANK



## MAC SA, L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE.

Depuis 20 ans, MAC SA a toujours œuvré pour assurer une relation de confiance solide et une expertise fiable. Aujourd'hui, nous sommes devenus une référence dans les métiers de la bourse. Dès à présent, rejoignez une voie sûre où vos investissements seront valorisés.

■ Intermédiation en bourse   ■ Gestion d'actifs   ■ Finance d'entreprise   ■ Recherches et analyses

[www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)



■■■ et la formulation donnaient l'impression que tous voulaient se laver de toute responsabilité et de tout soupçon». «J'ai répondu à toutes ces interrogations avec clarté et précision en indiquant que plus d'une fois et par écrit, j'avais mis en garde mes supérieurs sur les manquements et les failles que j'avais observés». Suite à mon exposé détaillé sur la manière dont j'usais pour assurer mes fonctions, le directeur général de la sûreté nationale m'avait interrompu pour me dire avec gravité dans le but de m'intimider : «C'est comme si tu disais au Mossad, ici se trouve Abou Ammar». Mon ancien patron et mon chef direct se sont empressés de me défendre et dire que j'avais fait ce que j'avais à faire. L'enquête en resta là et le dossier fut clos. Seule conséquence, le directeur général de la sûreté nationale et le commandant de la garde nationale ont été changés et les anciens ont reçu de nouvelles affectations.

Nouri Bouchaala indique que M. Chelly en tant que directeur général de la sécurité extérieure a lancé quelque temps plus tard

une invitation au directeur de la sécurité nationale libanaise Jamil Messaed Neema qui a indiqué que les passeports utilisés par les agents israéliens étaient de vrais-faux documents libanais subtilisés à leurs propriétaires au Sud-Liban.

### **Les accusations palestiniennes : «Fausses, archi-fausses», selon lui**

Dans son livre *Le mouvement Fath entre la résistance et les assassinats*, tome 2, Mahmoud Natour, Abou Tayeb à l'époque chef de «la Force 17», groupe d'élite, révèle que plusieurs «données» ont concouru à faciliter l'assassinat d'Abou Jihad, parmi lesquelles l'insistance du dirigeant palestinien à alléger la surveillance autour de lui et de sa résidence malgré les mises en garde de ses collègues de la direction de l'OLP. Il cite parmi ces données «d'avoir tiré profit du fait que l'ancien secrétaire d'Etat à la Sécurité Mohamed Larbi Mahjoubi (Chedli Hammi) habitait la villa qui faisait face à celle d'Abou Jihad». Cette

présence a donné l'impression que cette zone était sécurisée plus que de raison. L'ancien responsable palestinien conclut que ce meurtre a été rendu possible grâce à «une collaboration israélo-américaine au niveau du renseignement, en plus d'importantes infiltrations dans l'institution sécuritaire tunisienne, lesquelles ont eu un rôle majeur dans la réussite de l'opération, surtout qu'elles ont donné la couverture aux activités des agents du Mossad en territoire tunisien». Selon Abou Tayeb, la sécurité tunisienne n'a pas coopéré avec les Palestiniens pour aider à la révélation de la vérité. Il indique qu'un officier des renseignements palestiniens, Taraq Abou Rajab, a reçu de Hakam Baalaoui, le représentant de l'OLP à Tunis, les recommandations des autorités tunisiennes d'arrêter l'enquête. Comme il n'en a pas tenu compte, un «officier supérieur tunisien» est venu le voir pour lui dire que «le patron» (c'est-à-dire le président Ben Ali) a donné l'ordre de mettre fin aux investigations. Il a ajouté que suite à l'assassinat, les autorités tunisiennes ont arrêté Mohamed Larbi ■■■

■■■ Mahjoubi (Chedli Hammi) qui a été condamné à mort, car il a été convaincu d'intelligence avec Israël, une sentence qui a été alléguée plus tard.

Répliquant aux accusations de l'auteur sur une «complicité» éventuelle des services de sécurité tunisiens dans l'assassinat d'Abou Jihad puisqu'il écrit dans son livre que l'opération n'aurait pu avoir lieu sans «les restrictions et les entraves imposées par la sécurité tunisienne sur la présence palestinienne, notamment en ce qui concerne le port d'armes pour la protection des dirigeants palestiniens», Nouri Bouchaala estime que cette assertion est «fausse, archi-fausse». Il précise que les gardes à l'intérieur des maisons étaient armés, et que les dirigeants qui le souhaitaient, parmi lesquels Abou Tayeb lui-même, disposaient de gardes palestiniens armés qui se déplaçaient avec eux. «La

seule restriction était quant au port d'armes avec ostentation dans la rue» pour éviter d'éventuels incidents, rappelle-t-il. Quant à la responsabilité de Mohamed Larbi Mahjoubi (Chedli Hammi) dans l'affaire, il indique que ce dernier n'a jamais été condamné à mort et qu'il a écopé de quatre ans de prison (dont il a passé effectivement deux) suite à une «machination» fabriquée de toutes pièces par l'épouse de l'ancien président, Leïla Ben Ali, à son encontre, ce qui n'avait rien à voir avec l'assassinat d'Abou Jihad.

### Quelles implications ?

Suite à cet assassinat, des mesures plus draconiennes ont été décidées pour assurer la protection des personnalités palestiniennes en Tunisie. Lui-même chef de groupe est devenu sous-directeur de protection

spécifique à la direction de protection des personnalités et des édifices. Une promotion qui indique bien qu'il n'a pas failli à sa mission. Des patrouilles mixtes entre Tunisiens et Palestiniens sont mises en place.

Cela va-t-il éviter d'autres assassinats de Palestiniens en Tunisie ? Oui si on considère les opérations menées par les Israéliens. Mais il y aura près de trois plus tard, le 14 janvier 1991, une opération autrement plus spectaculaire : un triple assassinat qui a ciblé le numéro 2 du Fatah, Salah Khalaf (Abou Iyed), Hayel Abdulhamid (Abou Houli) et Fakhri Omri. Ce triple meurtre a été commis par un Palestinien et commandité par un autre chef palestinien dissident, Abou Nidhal. Mais ça, c'est une autre histoire. ■

Raouf Ben Rejeb





# LA PERLE DE CARTHAGE

*Un Vrai Bijoux*



S+1, S+2, S+3, S+4, S+5  
& des locaux commerciaux



## La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

[www.stke-emar.com](http://www.stke-emar.com)



## CLUB UBCI PREMIUM

Lorsque le Privilège prend tout son Sens !



Bien plus qu'un simple moyen de paiement, les cartes UBCI **Visa Gold** et **Visa Platinum** vous permettent par simple utilisation auprès des partenaires du **Club UBCI Premium** de:

- Accéder à un **univers de privilèges uniques** (des offres exceptionnelles, des événements inédits, des ventes privées...).
- Bénéficier de **réductions négociées tout au long de l'année**, reversées sur votre Carte Club UBCI Premium sous forme de points .
- Transformer ces points, **auprès des partenaires du Club**, pour acquérir des biens ou des services.

[www.ubci-premium.com](http://www.ubci-premium.com)

**VISA**



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS  
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

[www.ubci-premium.com](http://www.ubci-premium.com)



Par Habib Touhami

## Entre transgression et inversion des valeurs

**I**l n'y a rien de plus dégradant pour un pays que de voir l'argent commander au politique. Il n'y a rien de plus avilissant pour la justice que de voir les criminels échapper au châtime. Il n'y a rien de plus inquiétant pour la démocratie que de voir la presse aux mains de crapules. Il n'y a rien de plus déshonorant pour une Nation que de voir ses penseurs réduits au rôle d'amuseurs publics. Oui, la Tunisie vit la crise socioéconomique la plus grave de son histoire récente, mais cette crise n'est en rien comparable à la crise morale qui la tenaille. Signe des temps, même les défenseurs proclamés de la morale sont devenus, en un temps record, aussi corrompus et corrupteurs que ceux qu'ils dénonçaient jadis.

La société tunisienne a connu de profonds bouleversements depuis l'indépendance du pays. Bousculée par Bourguiba et son modernisme à la hussarde, anesthésiée par la mansuétude intéressée de l'Etat-providence et déconcertée par sa propre hardiesse, elle a dû subir l'accélération du temps pour accomplir, malgré elle, ce que d'autres sociétés ont mis deux siècles à faire. Il en a résulté une indigestion au sens comportemental, mental et sociétal du terme, une indigestion qui occasionna une formidable perte de repères. Mais jamais la régression, sur toutes ses formes, n'a été aussi flagrante que depuis janvier 2011, et ce malgré les discours moralisateurs et la montée ostentatoire de la religiosité.

Ce qui se passe en Tunisie au niveau des mœurs, des attitudes mentales et des comportements sociaux dépasse de loin le non-respect de la morale publique. Désormais,

aucune obligation n'est respectée, aucun ordre, aucune règle, aucune limite. La frontière séparant le moral de l'immoral, le bien du mal, la vertu du vice, le légal de l'illégal n'a pas été franchie ou reculée comme au temps de la dictature mais bel et bien abolie, presque sous les vivats de la foule. La transgression est devenue la règle, donnant lieu à une formidable inversion des valeurs. Du coup, l'anormalité a été transformée en normalité, l'illégitime

en légitime, les normes en carcans, le désintéressement et le patriotisme en ringardise. Ce ne sont pas seulement les corps constitués, les gouvernants et les élites qui sont en cause, mais des pans entiers de la société tunisienne.

De tout temps, l'inversion des valeurs a favorisé la racaille, quelle qu'elle soit. Dans toutes les sociétés, la transgression a fait du criminel un exemple à suivre. L'impunité des coupables conduit toujours à la pénalisation des victimes. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis la chute de Ben Ali ont fait peser le poids de la

crise et des déficits publics sur les humbles, les salariés et les entrepreneurs économiques en règle alors que la justice, l'équité et le recouvrement de l'autorité de l'Etat requièrent de s'attaquer, bille en tête, aux fraudeurs, aux concussionnaires et aux hors-la loi. Il ne faut plus ergoter, le combat salutaire et urgentissime contre la transgression commence par là. C'est au demeurant à ce prix que le redressement des finances publiques pourrait être envisagé et avec lui le redressement économique tout court. ■

H.T.





# Un modèle de coopération entre la Tunisie et l'UE

**D**ifférents programmes et instruments ont été mis en œuvre, pour la mise en application de l'accord de libre-échange entre la Tunisie et l'Union Européenne depuis 1995. Le dernier en date est un des plus importants pour l'industrie tunisienne : le PCAM

Sa finalité est d'améliorer la compétitivité des produits tunisiens et de faciliter leur accès sur les marchés extérieurs, notamment européen.

Doté d'un budget de 23 millions d'euros, ce programme a été lancé au lendemain de la révolution, dans des conditions très particulières: passage de cinq gouvernements, climat social et sécuritaire difficile, ambiance de travail au sein des entreprises très contraignante... Cependant, opérationnel depuis 2012 jusqu'à la fin de l'année 2015, le PCAM a aujourd'hui pu relever ses défis : contribuer au renforcement des compétences techniques et managériales des entreprises bénéficiaires, à l'accroissement de leur productivité, à la mise en conformité de leurs offres de produits et services aux standards internationaux, à l'amélioration de leur environnement pour mieux répondre à leurs marchés.

S'inscrivant dans la continuité du Programme de Modernisation Industrielle (PMI/2004-2009), le PCAM est un programme structurant qui se distingue par son mode de gouvernance, son contenu et son approche de mise en œuvre.

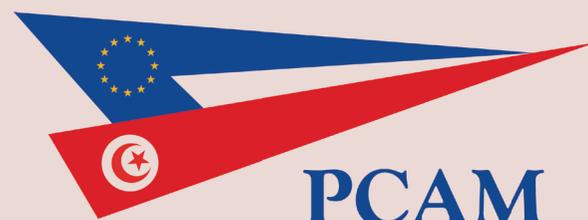
En effet, le PCAM opère selon un mode dit «gestion décentralisée de la délégation de l'Union Européenne», par une unité de gestion, constituée d'experts tunisiens. Ceci traduit un haut niveau de confiance et une reconnaissance d'une compétence et une expérience confirmée

pour la Tunisie. Ce qui est en sa faveur dans son processus de préparation du statut de partenaire privilégié de l'UE.

Le PCAM est intervenu avec une approche basée sur l'apprentissage, l'accompagnement et l'appropriation du savoir faire donné par les experts du programme au personnel des entreprises bénéficiaires. Cette démarche va permettre aux entreprises de pérenniser l'impact des actions mises en place et d'être autonomes.

720 missions d'assistance technique, réalisées par 250 experts, dont plus de 50% sont des Tunisiens, nécessitant 12 960 H/J d'intervention en entreprise et un investissement de plus de 10 millions d'euros, 5 laboratoires de pointe mis en place avec un investissement de 7,5 millions d'euros, sont les réalisations du PCAM à ce jour.

Riche de cette expérience, le PCAM se veut, selon sa Directrice générale, Amel Ben Farhat, comme «force de proposition et modèle de coopération entre la Tunisie et l'Union Européenne».



Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès au Marché



**Amel Ben Farhat**

# Objectifs atteints

**Une des actions phares du PCAM vise le renforcement et la modernisation de l'infrastructure Qualité. Quel en serait l'impact sur la compétitivité de l'entreprise ?**

En fait, l'objectif de l'action de modernisation de l'infrastructure Qualité est de mettre à la disposition des entreprises industrielles, des services de proximité qui leur permettront de réaliser localement les divers tests, analyses et essais, voire même les essais de qualification de produits qui sont exigés dans la réglementation et les normes européennes en vigueur.

A ce titre, la Tunisie, grâce aux équipements fournis et installés par le PCAM dans les laboratoires, va pouvoir conclure avec les pays membres de l'UE un accord de reconnaissance mutuelle dans le domaine de l'évaluation de la conformité (dit ACAA). Cet accord serait un atout majeur pour mettre sur le marché communautaire les produits fabriqués et testés en Tunisie sans recourir à des essais de qualification ou de qualité supplémentaires.

**Le plus grand challenge du PCAM; c'est d'être un modèle de coopération tripartite (UE, secteur privé et administration). Quel serait son impact sur les perspectives futures de coopération avec l'UE dans le développement du secteur privé ?**

Le programme PCAM a été un vrai modèle de réussite d'un programme pertinent et apolitique, ce qui mérite d'en tirer des leçons pour concrétiser sur le terrain le partenariat public/privé, à l'échelle nationale, qui depuis quelques années n'a été que théorique. En effet, la réponse pertinente des actions du PCAM aux besoins des entreprises est le fruit d'un contact direct avec les entreprises, de l'organisation de plus de 50 manifestations de sensibilisation sectorielles et régionales et le recadrage de l'offre et de la portée des actions du PCAM.

Nous pensons que l'impact ne peut être que positif. La délégation de l'Union Européenne en Tunisie a été très proche de nous durant toute la période. Elle a connu avec nous et de près les besoins de la petite et moyenne entreprise industrielle. Je pense qu'elle a bien compris que le secteur industriel privé a encore besoin de ce type de programme et de l'appui de l'UE.

**Vous êtes sur la dernière ligne droite pour l'achèvement du programme. Comment voyez-vous la suite ? Les besoins des entreprises et de l'écosystème ont certainement changé de nature au cours des dernières années. D'autres besoins sont nés. Comment y répondre ?**

Depuis le démarrage du programme de mise à niveau en 1995, l'objectif était d'avoir des entreprises industrielles performantes, compétitives et capables de faire face aux exigences évolutives des donneurs d'ordres et celles réglementaires.

C'est ainsi que tous les programmes de coopération, entre la Tunisie et l'UE, lancés depuis 1996 ( PNQ ,ETE, PMI, PCAM) ont été greffés à cette stratégie, ayant tous pour objectif l'amélioration de la compétitivité industrielle, à travers les déterminants productivité et qualité.

La mise en œuvre du PCAM a permis une identification de tendances des besoins des secteurs et des branches industriels qui resteront aussi valables pour les années à venir.

Pour rester compétitives, nos entreprises doivent être innovantes et plus attractives. Nos programmes de coopération avec l'Union Européenne doivent intégrer l'innovation sous toutes les formes (process, produit, organisation, innovation incrémentale, innovation technologique,...) et appuyer les entreprises pour instaurer ce nouveau processus à forte valeur ajoutée et source de création d'emplois. ■

**Lancé en 2012 dans des circonstances particulièrement difficiles, quelle évaluation faites-vous du PCAM après en avoir adapté les actions ?**

L'évaluation du PCAM se fait selon les standards de projets de coopération et porte sur plusieurs axes. Ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'il a pu engager presque la totalité du budget qui lui a été alloué, soit 23 millions d'euros. Ce résultat réconforte la crédibilité de la Tunisie, ce qui permet de bâtir un socle solide pour la négociation d'autres programmes similaires.

Ayant été conçu en 2010, sa mise en œuvre après la révolution a nécessité un recadrage pour adapter son offre de service et son approche aux besoins des entreprises et au contexte socioéconomique. Ceci a permis de consolider la collaboration entre l'administration et les représentants du secteur privé.

Ce qui devrait être souligné, c'est que le PCAM a mis à la disposition de 500 entreprises plus de 720 actions d'assistance technique pour répondre à leurs besoins spécifiques et ceux de leurs marchés cibles, ce qui contribuera certes à améliorer leur compétitivité.



تصريف  
GESTION

صندوق الودائع والأمانات - تصريف  
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GESTION

CDC GESTION  
YOUR EQUITY  
INVESTMENT PARTNER



La **CDC Gestion**, gestionnaire du **Fonds de Développement Régional** d'une taille de 100 Millions de Dinars, est le partenaire de proximité visant la création et le développement des PME Tunisiennes implantées dans les zones de développement régional.

La **CDC Gestion** intervient dans tous les secteurs d'activité pour la promotion des régions et a déjà investi dans des projets porteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction et les technopôles.

Résidence LAKEO, Rue du Lac Michigan, Les berges du Lac, 1053 Tunis

Tél : +216 71 862 660 - Fax : + 216 71 862 730 - Mail: [contact@cdcgestion.tn](mailto:contact@cdcgestion.tn) - Site Web : [www.cdcgestion.tn](http://www.cdcgestion.tn)



صندوق الودائع والأمانات  
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CDC  
L'INVESTISSEUR



**La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)** est un investisseur avisé de long terme ayant pour objectif le financement du développement durable au service de l'intérêt général. La **CDC** est considérée comme le bras d'investissement de l'Etat. Par sa présence, la Caisse crée l'effet de levier et assure le rôle de tiers de confiance.

Etant partenaire de plusieurs fonds d'investissement, la **CDC** est devenue un acteur incontournable dans le domaine du **Private Equity** et du financement des entreprises (le fonds de développement régional, Theemar, Syaha Capital, CDC Export, Swing, Max Espoir, Phenicia fund 2, ...).

Rue Abou Hamed El Ghazeli, Jardins du Japon, 1073 Montplaisir, Tunis, Tunisie.

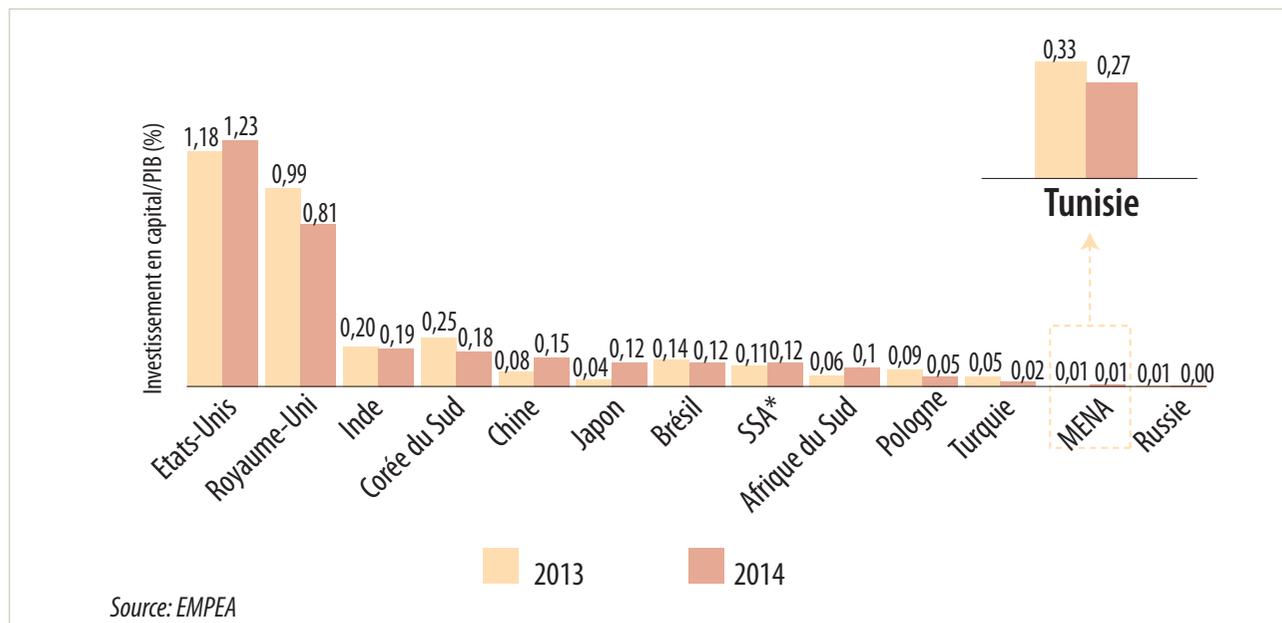
Tél. : + 216 71 905 999 - + 216 71 905 437 - + 216 71 905 470 - Fax : + 216 71 905 470 - Site Web : [www.cdc.tn](http://www.cdc.tn)

# Capital investissement

## Le financement intelligent pour les PME

Le taux de pénétration du capital-investissement (CI) dans l'économie — montants investis par le CI en % du PIB — est un indicateur de l'importance de son rôle dans le financement de l'économie réelle.

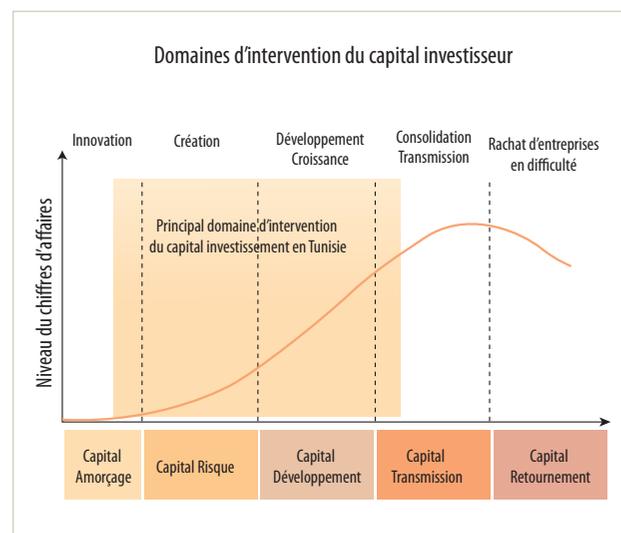
Le graphique suivant présente les réalisations par pays pour les années 2013 et 2014 :



Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont réussi à développer une industrie mature du CI. Ils affichent une croissance économique tirée par un financement soutenu de l'innovation.

Avec un taux de pénétration avoisinant les 0.3%, la Tunisie se distingue par rapport aux autres pays émergents malgré les contraintes réglementaires limitant le financement des cycles d'exploitation des entreprises et la restructuration financière des entreprises en difficulté. Le renforcement de ce taux implique :

- un accroissement des investissements à un rythme supérieur à celui de l'économie, qui sera facilité par le volume de capitaux engagés et prêts à être investis à la disposition des opérateurs et dont le montant s'élève à plus de 200 millions de dinars ;



- un accroissement du nombre de bons projets à la recherche de financement.

Contrairement aux pays développés, le CI en Tunisie est tiré par le capital-risque et le capital-développement et non par les opérations de rachat et de LBO (capital-transmission).

Le financement de toutes les phases du capital-investissement (amorçage, création, développement, transmission et restructuration) est très important. La marginalisation de l'une des phases de financement peut gripper toute la chaîne de financement de l'entreprise.

Le manque d'innovation par exemple et la faiblesse du nombre de bons projets à la recherche de financement diminuent le nombre de projets à financer par le capital-amorçage et le capital-risque et aura un impact négatif sur les phases de financement en aval.

La marginalisation par le législateur tunisien de la phase de transmission —pourtant très importante pour le renforcement et la consolidation de notre tissu économique— et de la phase de retournement, malgré la conjoncture critique par laquelle passent les entreprises tunisiennes, fragilisées, sous-capitalisées et connaissant un accès plus limité au financement bancaire, ne fait que renforcer la limitation de l'accès au financement en fonds propres de ces entreprises.

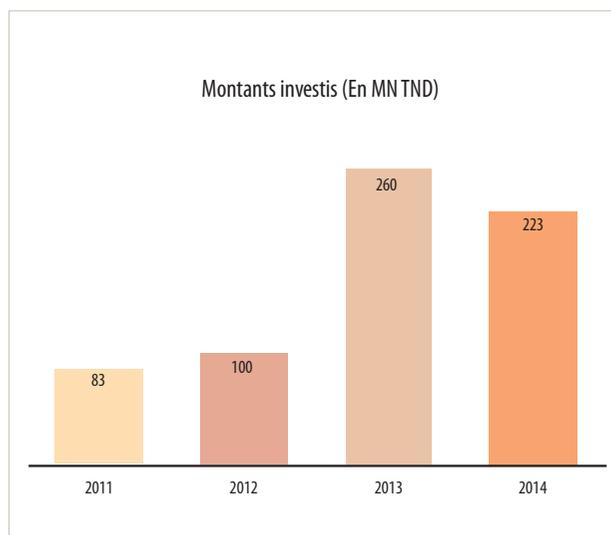
Des facteurs macroéconomiques expliquent la maturité du CI dans les économies développées, parmi lesquels nous citons: la conjoncture économique, la profondeur du marché financier, l'environnement juridique et institutionnel qui privilégie la flexibilité du marché du travail et une fiscalité adaptée considérée comme un puissant mécanisme incitatif pour le développement du CI, le niveau des dépenses en R&D ainsi que la protection des droits de propriété intellectuelle, la qualité de l'information financière (référentiel comptable de bonne qualité)...

Une étude élaborée par IESE Business School, EMLYON et le cabinet EY, a mesuré l'attractivité du CI sur un échantillon de 118 pays pour déterminer un classement sur la base de six critères clés de performance (activité économique, profondeur des marchés de capitaux, fiscalité, protection des investisseurs et gouvernance des entreprises, environnement social et humain, culture entrepreneuriale et opportunité d'affaires).

La Tunisie a perdu 10 places entre 2013 et 2014, en passant de la 50e à la 60e position, alors que le Maroc a gagné 6 places pour accéder à la 49e position. Ceci s'explique par

la vision stratégique et l'importance des réformes engagées par le Maroc pour se positionner comme une place financière régionale, d'un côté, et l'absence de réformes en Tunisie conjuguée avec la fragilité du climat économique et social prévalant, de l'autre.

En ce qui concerne les réalisations du capital investissement en Tunisie, le volume des montants investis par les différents acteurs du capital-investissement (SCAR, FCPR, Fonds d'amorçage) s'est élevé à 223 millions de dinars en 2014, en recul par rapport à 2013.



L'amélioration du champ d'intervention du CI à fin 2011 explique l'évolution importante des montants investis entre 2012 et 2013. La baisse enregistrée en 2014, année de tenue des élections, s'explique par un climat d'incertitude qui a réduit le nombre de projets à la recherche de financement. Plus de la moitié de ces fonds ont été investis dans des zones de développement régionales. Environ, 2/3 de ces investissements ont été réalisés par les SICAR.■

**Karim Ghenim**  
Président de l'ATIC



Association Tunisienne des Investisseurs en Capital

# LA CONFERENCE ANNUELLE DU CAPITAL INVESTISSEMENT

« LE CAPITAL-INVESTISSEMENT : ACCELERATEUR DE  
CROISSANCE DE L'ECONOMIE TUNISIENNE »



**JEUDI 23 AVRIL 2015 - HOTEL REGENCY GAMMARTH**

Association Tunisienne des Investisseurs en Capital  
67, Rue Alain SAVARY, Immeuble B  
3ème Etage, Cité des Jardins, 1002 Tunis

Tél : (+216) 71 893 870 - Fax : (+216) 71 893 885  
E-mail: [associationsicar@gnet.tn](mailto:associationsicar@gnet.tn)  
Site web : [www.atc.org.tn](http://www.atc.org.tn)

# Karim Ghenim

Président de l'ATIC, PDG de BIAT Capital Risque

## Perspectives prometteuses pour le Capital Investissement

C'est en sa double qualité de président de l'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC) et de P.D.G de BIAT Capital Risque que M. Karim Ghenim nous a reçus. En plus de connaître son métier sur les bouts des doigts, M. Ghenim se dit «passionné» par ce qu'il fait. Ce qui est un indéniable atout.

### Le Capital Investissement (CI) est une source de financement alternatif pour soutenir l'activité économique. Comment le définiriez-vous ?

Le CI est un apport en capital à moyen et long terme pour financer l'entreprise, non cotée en Bourse, à tous les stades de son cycle de vie. Il peut financer la start-up en cours de finalisation de son projet d'entreprise (Capital Amorçage), une fois la faisabilité économique du projet établie, financer la création de l'entreprise (Capital Risque), puis le développement et la croissance (Capital Développement), la consolidation et la transmission de l'entreprise (Capital Transmission) et le rachat d'entreprises en difficulté (Capital Retournement). Le capital investisseur est un véritable partenaire de l'entrepreneur qui l'accompagne financièrement et stratégiquement en le conseillant et lui apportant l'expertise nécessaire à la réussite du projet tout en privilégiant la transparence et l'implémentation des principes de bonne gouvernance et des outils modernes de prise de décision.

### La Tunisie est le premier pays arabe à avoir introduit le Capital Investissement comme mode de financement de son économie. Le cadre législatif et réglementaire est-il adéquat ?

Effectivement, les fondations du Capital Investissement remontent à 1988 avec la création des SICAF puis la création des SICAR en 1995. L'introduction des Fonds communs de placement à risque (FCPR) et les Fonds d'amorçage remontent à 2005. En 2011, des améliorations ont été introduites en séparant le cadre d'exercice du métier de son cadre fiscal. Le décret-loi 2011-99 a élargi le champ d'intervention du capital risque en introduisant un «cadre libre» qui permet d'investir dans des activités régies principalement par le code d'incitation aux investissements, il a étendu le délai d'investissement des fonds de 1 à 2 années et a défini un ratio réglementaire d'emploi des fonds (condition d'emploi de 80% des ressources mises à la disposition des SICAR et FCPR). Le décret-loi 2011-100 a redéfini les conditions de bénéfice des incitations fiscales. Au premier ratio de 80% pour avoir le statut de SICAR ou FCPR s'ajoute une autre contrainte d'emploi de 65% au moins des ressources dans un catalogue d'investissement beaucoup plus restrictif (cadre dédié). En plus du champ d'intervention très limité, une autre couche de contraintes s'ajoute car il n'y a que les investissements physiques (construction de nouvelles unités de production,...) qui sont décomptés dans ce ratio et ce via la souscription d'actions nouvelles émises dans le cadre d'un schéma d'investissement agréé par les autorités de tutelle (API, APIA, COPILE...). Le financement du besoin en fonds de roulement pour sauver une entreprise en difficulté financière n'est pas décompté dans le ratio d'emploi du cadre dédié et donc n'est pas encouragé par le législateur. Ceci limite considérablement l'accès au financement des PME vu le nombre important d'entreprises sous-capitalisées. L'obligation de passer par le FOPRODI dans le cadre dédié — mécanisme complètement désuet — dont la restructuration ■■■



■■■ tarde malheureusement à venir, représente une autre contrainte pour les investisseurs financiers malgré l'objectif initial louable de cet instrument. Cet amendement de la loi de 2011 a élargi le champ d'intervention du CI, ce qui, d'ailleurs, n'a pas tardé à porter ses fruits avec un accroissement de 140% des montants investis entre 2012 et 2013. L'adhésion à la nouvelle directive AIFM pour permettre aux gestionnaires de fonds tunisiens de solliciter des souscripteurs européens devrait être réalisée le plus rapidement possible, à l'instar d'autres pays émergents comme le Maroc. D'un autre côté, afin de profiter de l'excellent positionnement géographique de la Tunisie, il est important de mettre en place un cadre offshore attractif du CI basé sur une législation simple et lisible pour les investisseurs étrangers. L'Afrique attire de plus en plus de fonds et la concurrence est rude entre les pays africains, notamment l'île Maurice et le Maroc.

### Quels sont les montants des investissements en capital au cours des dernières années et quelles perspectives de croissance pourrait-on envisager ?

L'élargissement du champ d'intervention du CI en fin 2011 a boosté les investissements pour atteindre pour la première fois 260 millions de dinars (MD) en 2013, comparé à 110 MD en 2012. En 2014, il y a eu un recul à 223 MD en raison de la baisse du nombre de bons projets en cette année d'élections. Environ 200 entreprises ont été financées et il y a eu création de plus de 4 000 postes de travail. Plus de la moitié de ce montant a été investie dans des zones de développement régional. La contribution du CI dans le financement de l'économie (taux de pénétration de l'économie) est passée de 0.13% en 2011 et 2012 pour atteindre 0.33% en 2013 et baisser à 0.27% en 2014. Ce taux est largement supérieur à celui des autres pays de la région MENA (0.1% pour le Maroc) mais reste inférieur à celui des pays développés (environ 1% pour les Etats-Unis et le Royaume-Uni). Nous pensons qu'un objectif de 0,5% du PIB est tout à fait réaliste et réalisable sur les quatre prochaines années si le champ d'intervention du CI est élargi pour intégrer le financement du cycle d'exploitation des entreprises, comme c'est d'ailleurs le cas pour les autres pays.

**En plus des  
223 MD  
investis en 2014,  
nous disposons  
d'environ  
250 MD  
de capitaux prêts  
à l'investissement.**

### Des avantages fiscaux sont prévus pour accompagner le Capital Investissement, que dites-vous à ceux qui cherchent à remettre en cause ces avantages ?

Il faut toujours rapporter ces incitations fiscales à la nature du métier qui est de financer par du capital patient des entreprises non cotées en Bourse sur du moyen à long terme (5 à 7 ans) sans demander de garanties et de courir le risque de sortir difficilement au terme de cet investissement en supportant un risque de liquidité assez important du fait de la faible profondeur du marché boursier —et notamment le marché alternatif— et du marché des fusions et acquisitions.

Ajouter à cela l'importance du marché parallèle dont certains disent qu'il varierait entre 40 et 50% des flux économiques du pays, ce qui traduirait grosso modo autant d'opportunités manquées pour nos entreprises du portefeuille. Ces risques ne sont pas inhérents aux projets uniquement (risque économique du projet) comme c'est le cas dans les pays développés mais sont également inhérents à une défaillance au niveau de l'écosystème, une défaillance du marché, dont la fiscalité est pour le moment le seul élément compensateur. Il faut savoir que même les pays développés ont recours aux incitations fiscales pour encourager

l'innovation et le développement des régions. Nous craignons qu'une limitation de ces avantages sur le court terme affecte négativement les investissements.

### Vous êtes PDG de BIAT Capital Risque. Quel est l'apport de votre société au financement du Capital-Investissement et quelle est votre approche d'investissement ?

BIAT Capital Risque est la filiale capital risque de la BIAT. Créée en 2010, la société gère environ 90 MD de ressources. Nous ciblons en priorité la création et le développement mais nous touchons aussi la restructuration et la transmission. Une bonne moitié des projets financés est basée dans des ZDR. Les secteurs ciblés sont assez larges et vont de l'industrie au secteur des services et des TIC. Nos tickets d'investissement varient de 0.5 million de dinars à plus de 5 millions de dinars. Nous créons de la valeur dans nos sociétés de portefeuille en leur procurant accompagnement stratégique et assistance.

Nous mettons en place une relation gagnant-gagnant avec les entrepreneurs car nous croyons fermement que l'alignement des intérêts avec ces derniers est une condition sine qua non pour la réussite du projet.

Aussi, nous ouvrons notre carnet d'adresses —étant adossé à l'une des premières banques privées du pays— aux sociétés du portefeuille pour les aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés et des débouchés commerciaux.

### Etes-vous optimiste quant aux perspectives de développement du CI en Tunisie ?

Je le suis absolument. Je pense que la marge de développement est très importante. Dépasser les 0.5% de taux de pénétration du PIB est un objectif réalisable. En tant qu'acteurs du financement de l'économie, nous avons besoin d'une vision et d'une stratégie de développement ambitieuse, qui requiert pour sa réussite la mobilisation de toutes les parties prenantes. ■

Propos recueillis par R.B.R.

# Partenaire stratégique de vos projets d'entreprise

CRÉATION DÉVELOPPEMENT TRANSMISSION RECAPITALISATION



STRATÉGO (réf. : 71 960 205)

## Société d'Investissement à Capital Risque

Siège Social : Immeuble BIAT – Boulevard principal – Angle rue  
Turkana et Malawi – 1053 Les Berges du lac – Tunis  
Tel : 71 13 85 31 - Fax : 71 96 05 11

[contact@biat-capitalrisque.com](mailto:contact@biat-capitalrisque.com)



**BIATCAPITAL RISQUE**  
www.biat-capitalrisque.com



# L'ACTIONNAIRE DE REFERENCE

## LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS

Imm. Regency, Bloc A, Rue Lac Lemane  
1053 Les Berges du Lac, Tunis, TUNISIE

Tél : (+216) 71 965 693  
Fax : (+216) 71 965 813

# ATD : La performance par excellence

**L'ATD (Arab Tunisian Development) est une société anonyme d'investissement à capital risque créée en 2001 avec un capital de 2.187.500 dinars. Elle est une filiale de l'ATB (Arab Tunisian Bank) à hauteur de 44%, et compte parmi ses actionnaires des groupes privés de référence.**

**C**onsidérée comme l'une des sociétés d'investissement les plus performantes opérant sur le marché tunisien, l'ATD SICAR a contribué depuis sa création à l'effort national d'investissement ainsi qu'au développement économique du pays.

L'ATD gère à fin 2014 des ressources de 275 millions TND. Le rythme de progression, particulièrement très soutenu durant le dernier quinquennat, était de 40% par an en moyenne sur les 10 années écoulées. Depuis sa création, l'ATD a financé 247 lignes de participation pour une enveloppe globale de plus de 200 millions de dinars. Le cumul des rétrocessions a dépassé les 33 millions de dinars. Les sorties ont été réalisées principalement en faveur des promoteurs de projets.

La répartition sectorielle des participations montre que le secteur des industries représente la part la plus importante avec plus de 80% du total cumulé et dont 17% de ce total réservé au sous-secteur de l'agroalimentaire, vient ensuite le secteur du tourisme avec 11%. Quant à l'innovation, elle représente 2%. Enfin, le secteur des services (hors tourisme et innovation) représente 7%.

## SERVICOM

Créée en 2003, SERVICOM SA est une entreprise tunisienne travaillant dans le domaine des réseaux locaux dont l'ATD SICAR était actionnaire à plus de 38% (dernière cession : fin 2013). Elle figure parmi les entreprises leaders du secteur. Son chiffre d'affaires a été de 6 millions de dinars en 2007. Depuis, la société a étendu son domaine d'activité.

Grâce à une collaboration étroite et une synergie très active entre SERVICOM et ATD SICAR, la société a été introduite sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis en 2009 avec un prix d'introduction de 3,25 dinars l'action (pour un nominal de 1 dinar). Actuellement, le groupe SERVICOM réalise un CA consolidé de 67 millions de dinars et l'action est cotée à 14 dinars.

Avec plus de 125 millions de dinars de participation investis dans les zones de développement régional au 31/12/2014, l'ATD demeure un acteur d'investissement important dans ces régions défavorisées. Rien qu'en 2014, l'ATD y a investi 20,3 millions de dinars. Avec un capital de 2,187 millions de dinars et des fonds



gérés de 262 millions de dinars, nous pouvons dire que l'ATD se présente plutôt comme une société de gestion de fonds qu'une SICAR classique. Les ressources de l'ATD SICAR sont composées essentiellement de fonds gérés à hauteur de 96% (FG privés et étatiques).■



# Esprit, une incubation réussie

**Esprit a démarré en 2003 sur la base d'une idée de projet initiée par des enseignants et chercheurs universitaires reconnus en Tunisie et à l'international, ayant travaillé sur plusieurs projets de réforme de l'enseignement supérieur dans notre pays.**

**L**es sponsors, Messieurs Tahar Ben Lakhthar, Mohamed Jaoua et Naceur Ammar, appuyés par M. Elyes Jouini et rejoints dans une seconde étape par M. Lamjed Bettaieb et M. Kamel Hamrouni, ont pris contact avec les équipes d'Africinvest (ex-Tuninvest) pour les conseiller sur le meilleur moyen de faire émerger une institution d'enseignement supérieur privé et en accompagner la structuration et le financement. Les équipes d'Africinvest avaient déjà eu l'occasion de côtoyer les sponsors plusieurs années auparavant dans le cadre de certains des projets académiques qu'ils ont eu à conduire. Après plusieurs séances de travail, les équipes d'Africinvest ont validé le projet dans sa consistance académique et ont convenu avec les promoteurs de monter une équipe pluridisciplinaire autour des sponsors, logée dans les locaux d'Africinvest, pour affiner le plan d'affaires et la phase de lancement du projet autour de piliers fondamentaux:

- Spécialisation en phase de démarrage dans l'enseignement des NTIC.
- Qualité des formateurs.
- Employabilité.
- Accessibilité de l'institution au plus grand nombre et viabilité du modèle économique. L'objectif partagé était d'offrir un enseignement de qualité à des conditions financières raisonnables en s'assurant de la pérennité de l'institution.

Esprit vient de fêter son 12<sup>e</sup> anniversaire en 2015 et le groupe Africinvest continue à accompagner le développement de cette institution, aujourd'hui reconnue par les PME et les grandes entreprises locales et internationales pour la qualité de la formation de ses ingénieurs. Esprit est aujourd'hui la première école d'ingénieurs privée tunisienne avec 4 500 étudiants.

Esprit est aujourd'hui parfaitement ancrée dans le monde académique tunisien avec une infrastructure répondant aux meilleurs standards et des performances académiques permettant à ses jeunes diplômés d'intégrer dans les meilleures conditions le monde du travail. Sur le plan social, Esprit a mis en place une fondation dont l'objet est d'octroyer des bourses et des prêts sur l'honneur à une partie des candidats retenus et qui n'ont pas la capacité de payer les frais d'inscription.

Par ailleurs, plusieurs autres initiatives ont été lancées par l'institution telles qu'Esprit-Innovation Hub, un espace de 6.000 m<sup>2</sup> extensible à 10.000 m<sup>2</sup> qui abrite:

- Une Learning Factory pour les sociétés high-tech.
- Les laboratoires de R&D d'Esprit-Tech.
- Un incubateur Esprit-Incubator, ayant pour objectif de booster l'entrepreneuriat et la création de start-up autour d'idées innovantes.

- Un campus de 35.000 m<sup>2</sup>, en cours d'extension à 56.000m<sup>2</sup>.
- Plus de 250 enseignants permanents, et presque autant d'enseignants à temps partiel.
- 600 nouveaux diplômés chaque année.
- Un taux d'employabilité à date de l'ordre de 85% dans les 6 mois suivant l'obtention des diplômes.
- Des classes préparatoires aux écoles d'ingénieur (Esprit-Prépa) qui enregistrent un taux d'admission de plus de 80% aux concours nationaux ainsi qu'à ceux donnant accès aux grandes écoles françaises (avec 50% des admissions dans des écoles de rang A et A+ en France).
- L'affiliation à la Conférence des Grandes Ecoles en France.
- L'adhésion à CDIO-Initiative, une communauté de plus de 100 universités et écoles de renom de par le monde (MIT, Harvard, etc.).
- L'accréditation de ses programmes en informatique et en télécommunications selon le label européen EUR-ACE (European-Accredited Engineering Programme).
- Des partenariats technologiques conclus avec plusieurs multinationales.
- Des partenariats académiques avec des écoles d'ingénieurs et de management européennes.
- Plusieurs prix obtenus par ses élèves dans des compétitions et challenges internationaux.



**AFRICINVEST**

Your Partner in Africa

**\$1 BN**

Assets under Management

**110+**

Portfolio investments

**in 22**

African countries



[www.africinvest.com](http://www.africinvest.com)

Building trust  
Sharing success



# Sidi Belhassen au cœur de l'Islam mystique





Un certain soir de février 2004. L'équipe de Tunisie disputait la finale de la coupe d'Afrique contre le Maroc. Les deux équipes étaient à égalité (1-1). L'équipe et Lemerre cafouillaient. Le temps s'égrenait. L'angoisse s'emparait de nous...Soudain, une clameur s'éleva. A l'unisson, près de 50 mille supporters de la sélection entonnent une invocation rythmée et assourdissante. « Ya Belhassen, ya Chadli ». Regain d'orgueil des joueurs enhardis par la charge émotionnelle transmise par le public ; l'équipe de Tunisie renverse la vapeur

**E**n Tunisie, comme partout au Maghreb, on compte des dizaines de milliers de *zaouïas* et de marabouts. Une pratique considérée comme hérétique par les imams Chafai et Ibn Hanbal, mais tolérée par le rite malékite, majoritaire dans notre région. Depuis qu'on a aboli les *habous*, dont elles tiraient l'essentiel de leurs ressources, ces institutions sont livrées à elles-mêmes. L'Etat intervient de manière ponctuelle pour restaurer telle *zaouïa*, ou tel marabout. Mais l'enveloppe allouée à de telles interventions n'est budgétisée nulle part. Le ministère de la Culture et, donc, du patrimoine s'interdit de franchir la ligne «rouge» du culte alors que les municipalités n'ont jamais d'argent disponible pour de tels travaux.

Quant au ministère du culte, il s'occupe des mosquées et vit au rythme du métabolisme changeant et ambivalent - du moins sur le plan structurel- de la mosquée Zitouna, de Jamâa Al Fath et, bien sûr, de la mosquée des Aghlabides, à Kairouan, là où a jailli la première étincelle de l'Islam en Afrique du Nord. Pourtant, avec la poussée de l'obscurantisme et la prise de contrôle des mosquées par les «takfiristes», un intérêt accru doit être porté à ces édifices qui constituent le dernier rempart contre les tenants de l'intégrisme et leurs fatwas sanguinaires à l'endroit des «mécraints», au nom d'une charia fantasmée. Et ce n'est pas un hasard si ces édifices ont été ces dernières années leurs cibles privilégiées.

Un premier pas a été fait dans ce sens : on essaie de codifier et même de recenser les *zaouïas* et les





marabouts. La différence entre les deux catégories tient à ceci : on va à la *zaouia* pour se prosterner sur le tombeau du « saint homme » et invoquer son aide auprès de Dieu pour exaucer un vœu : le mariage d'une vieille fille, la guérison d'un handicapé, d'un aveugle,

l'emploi pour un chômeur de longue date. Par une curieuse disposition des choses, le fantasme populaire a conféré une spécialisation aux saints des *zaouias*, leur attribuant des dons miraculeux. On invoque Sidi Essahbi à Kairouan pour les mariages : il est en effet le plus fréquenté ■■■

■■■ par les jeunes filles. De son vivant, au physique sculpté tel celui d'un dieu de l'Olympe, enchaîné au pied (parce qu'on disait de lui qu'il pouvait être physiquement violent), Sidi Amor El Fayeche, comme pris d'un delirium tremens, prédisait l'avenir. Sidi Halfaoui, lui, est fréquenté, chaque jeudi, par les malades atteints de l'hépatite.

Les marabouts, eux, n'arrangent guère les mariages, ne font pas dans la médecine, ni ne prédisent l'avenir. Car il y a une grande part de rationalité, au-delà des croyances. Quand on fréquente un marabout, on s'y plie au rituel et à l'action (ce

que les adeptes de Sidi Belhassen appellent «Al Amal»).

On recherche d'abord une transcendance divine, dans un don de soi, en quête de la paix de l'âme et un approfondissement de la parole de Dieu et du message du Prophète à travers le Coran. Et c'est à partir de là que les confréries ont vu le jour, officiellement au XVIII<sup>e</sup> siècle, se proclamant, pour la plupart, du soufisme avec des dérivatifs d'ordre ethnique, culturel et géographique en Tunisie, comme partout dans le monde. On n'exclut pas, cependant, que du vivant du



■ Les adeptes français pratiquant le rite

Prophète, les anciennes voies du soufisme, aient fait la promotion d'un enseignement ésotérique. C'est ainsi qu'émerge, comme par une évidence géométrique, le marabout Sidi Belhassen Al Chadhili, temple d'Al Chadhoulia, ■■■





**NE CHOISISSEZ PLUS ENTRE PETIT PRIX ET EFFICACITÉ  
OFFREZ-VOUS LES DEUX!**

**HL-1112A**



**Imprimante Laser  
Monochrome**

- Impression jusqu'à 20 ppm
- Mémoire: 1 Mo
- Capacité papier: 150 feuilles
- Connectivité USB 2.0

**DCP-1512A**



**Imprimante Laser  
Monochrome 3 en-1**

- Impression jusqu'à 20 ppm
- Mémoire: 16 Mo
- Capacité papier: 150 feuilles
- Connectivité USB 2.0

**MFC-1810**



**Imprimante Laser  
Monochrome 4 en-1 avec fax**

- Impression jusqu'à 20 ppm
- Mémoire: 16 Mo
- Capacité papier: 150 feuilles
- Chargeur automatique de documents de 10 feuilles
- Connectivité USB 2.0

# La 1<sup>ère</sup> gamme complète d'assurance Santé Individuelle

**SAHATY** |  
International

## Votre santé est assurée où que vous soyez

- **Une couverture complète**  
en Tunisie et à l'étranger
- **Une haute qualité de gestion**  
(un service de prise en charge hospitalier à l'étranger  
7j/7 et 24h/24)
- **De nombreux services associés**  
(accès à un extranet client, carte d'adhérent...)
- **Pour un particulier, une famille ou personne morale** (entreprise, association...)
- **Une facilité de paiement :**  
Annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel

**SAHATY**

## Une complémentaire santé adaptée à votre situation

- **Vos garanties "sur mesures" :**  
Célibataire, Famille niveau 1 et 2
- **Un service de qualité :**  
Vous êtes remboursés avant une semaine
- **Une couverture pour tous :**  
Salariés, indépendants ou inactifs
- **Un tarif avantageux :** Bénéficiez d'un tarif collectif
- **Une facilité de paiement :**  
Annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel
- **Un professionnalisme prouvé :**  
un assureur sûr et disponible

Immeuble CARTE Lot BC4  
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie  
Fax : +216 71 184 179



Tél : +216 71 184 143  
marketing@carte.com.tn  
www.carte.tn



## Abou Al Hassan Al Chadhili : une vie à la quête du «Pôle des saints»

«Al Chadhili» est, en fait, un patronyme dont on ne connaît pas l'origine. De son vrai nom, Ali Ben Abdallah Ben Abd Al Djabbar, il est l'une des grandes figures du soufisme confrérique. Son enseignement donna naissance à l'essor d'une « tariqa » qui, elle, enfanta à son tour des ramifications multiples et dynamiques, constituant une école mystique très répandue en Afrique du Nord. Elle est présente également dans le reste du monde, en France, au Canada et jusqu'en Islande. C'est ce qui a du reste fait dire à Bayram IV, un mufti hanéfite du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'en Tunisie il y avait un Chadhili pour sept Tunisiens.

Al «Chadhili » est né dans le nord du Maroc à Ghumara entre Tanger et Ceuta. Il faisait remonter son ascendance au Prophète par Al Hassan. Après avoir poursuivi ses études à Fez, il pratiqua d'abord l'alchimie qu'il délaissa pour la voie mystique. Il partit alors vers l'Orient —en Irak— où il espérait trouver le «Pôle des saints». Un maître lui suggéra, néanmoins, de regagner le «Maghrib». Là, il rencontra Abdessalem Ibn Mechiche, dont Al Chadhili dit qu'il était son unique maître. Celui-ci fut assassiné plus tard sous le règne des Almohades.

Al Chadhili passa trois jours chez Ibn Mechiche. La légende dit qu'Al Chadhili interpellait continuellement son maître sur le nom de Dieu, pourtant innommable. La

légende dit aussi qu'il y avait un bébé qui parla : *«Le nom de Dieu est en toi»*. Ibn Mechiche répliqua : *«Mon petit-fils a deviné.»*

*«Notre rencontre est terminée. Maintenant tu vas aller à Ifriqiya (La Tunisie) et ton nom est désormais «Al Chadhili» .*

Al Chadhili s'exécuta et vint s'installer à la Mornaguia. Son enseignement connut un essor rapide et on lui attribuait même de nombreux prodiges. Il a vécu à Tunis 24 années, des temps du règne des Fatimites. Mais harcelé (après le départ des Fatimites pour conquérir Le Caire) par Abou Zakaria Al Hafsi, il partit s'installer à Alexandrie, où il professait le soufisme tout en pratiquant, fréquemment, le pèlerinage. Devenu aveugle, il combattit pourtant lors des dernière croisade, distribuant l'eau et secourant les blessés. Il est mort à Humeithra, en Haute Egypte, aux confins de la mer Rouge, sur sa route vers La Mecque.

La vie d'Al Chadhili nous est connue à travers des textes rédigés par ses disciples dans une perspective nettement hagiographique. D'ailleurs, il disait : *«Mes livres sont mes disciples»*. Deux d'entre ceux-ci émergent du lot : un Espagnol, Abu Al Abbes Al Mursi, et son disciple Ibn Abdallah Al Iskandarani, qui a exposé minutieusement la principale base de la Chadhoulia, dans son fameux livre : *Lataief Al Minan*.



Justement : nous le disions plus haut, c'est une commodité institutionnelle, parce que la fonction de Cheikh est sociale. Ainsi en avait décidé le Bey ! Cela dit, le rituel Chadhouli a été institué, il y a près de deux cents ans, par le troisième des meddeb et qui s'appelait Mohamed Msakni. ■■■

■■■ érigé sur l'une des collines qui surplombent le cimetière d'Al Jallaz.

### Un rite «rationnellement» codifié

Samedi matin entre la prière de l'aube et celle d'Al Sobh. Il pleuvait des cordes et le vent, par rafales, provoquait des crépitements organiques des vitres de la voiture qui arpentait le chemin sinueux, depuis la porte d'entrée du cimetière d'Al Jallaz jusqu'au mont Sidi Belhassen, à travers les tombeaux. Nous sommes arrivés tôt. Mais déjà les adeptes, femmes et hommes, qui dans un accoutrement traditionnel, qui dans une tenue de ville, étaient là, le Coran entre les mains, psalmodiant des versets. Les femmes sont assises à l'entrée. A gauche,

un espace (un petit cimetière en fait) où sont enterrés quelques cheikhs ayant présidé aux destinées du marabout. Les cheikhs de Sidi Belhassen sont de la même lignée, de la même famille. Ce n'est pas une dynastie. Mais c'est une disposition, dictée par le Bey, à la mort d'un certain Ali Damdom en 1791 (celui qui s'occupait du marabout), confiant la gestion de «Sidi Belhassen» à la famille Meddeb. Ils sont neuf Cheikhs à avoir assuré cette fonction —devenue sociale— et l'actuel Cheikh s'appelle Hassen Belhassen (voir interview).

Pourquoi ont-ils tous pour nom «Belhassen» alors qu'ils n'ont aucun lien de descendance avec Al Chadhili ?



# ATB Messenger

Votre compte,  
instantanément par SMS.



Grâce à ATB Messenger gardez le contact avec votre compte  
et recevez vos diverses opérations bancaires instantanément  
par SMS sur votre téléphone.



Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE  
Plus d'informations en agence et sur [www.atb.tn](http://www.atb.tn)

N° Vert 80 100 347

Des professionnels à l'écoute



# ATB

البنك العربي لتونس



**UN PLUS  
GRAND CHOIX DE  
PAYS QUE SUR TOUTE  
AUTRE COMPAGNIE  
AÉRIENNE**

[TURKISHAIRLINES.COM](http://TURKISHAIRLINES.COM)

ÉLARGISSEZ VOTRE REGARD SUR LE MONDE

WIDEN YOUR  
WORLD\*

TURKISH  
AIRLINES





## «La Chadhoulia» en France et l'école René Guenon

René Guenon était un chrétien converti à l'Islam en 1912. Il s'est choisi pour nom Abdelwahab Yahia. Se ressourçant dans le mysticisme et le soufisme, il donna naissance à une confrérie, Chadhoulia. Sur

instigation de son disciple Michel Valsan, devenu Mustapha Abdelaziz, les fidèles, de plus en plus nombreux de la confrérie, commencèrent à affluer par centaines à Sidi Belhassen et y accomplissent le rite. Ils se rendent aussi à la mosquée Zitouna pour prier. L'œuvre écrite de René Guenon repose sur la «*Tradition primordiale*». Il n'y

parle pas de l'Islam, mais il fait de vous un musulman.

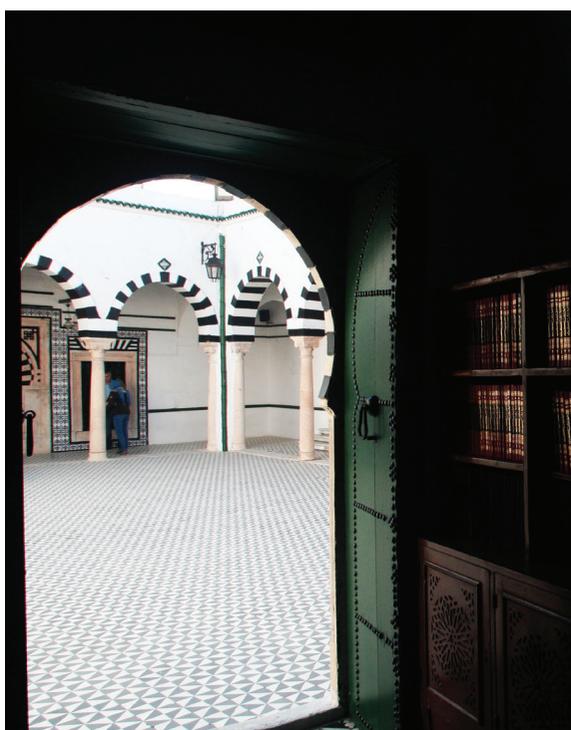
Mais, il n'y a pas que lui en France. Denis Gril, professeur à Aix-en-Provence, affirme ceci : «*J'ai vraiment cherché les secrets et les arcanes de la doctrine Chadhoulia, et j'ai toujours retrouvé les obligations scripturales. Les obligations dictées par le Coran.*»



somptueuse, d'architecture ottomane restaurée par l'impopulaire Mustapha Khaznadar, pour s'attirer les sympathies des Tunisiens.

Ils sont des centaines, adossés aux murs ou aux poutres, à psalmodier le Coran, ou le récitant par cœur, ce qu'on appelle les «*Mousabbaât*» (qui renvoient au chiffre 7). Un adepte nous explique que, chaque samedi, les versets récités sept fois, à voix haute, correspondent à une thématique coranique. Cela dure à peu près une heure et demie. Puis silence solennel: c'est l'arrivée du Cheikh, escorté par son bras droit, dans un grand cérémonial. Le Cheikh prend place au sein du «*Mihrab*». Et là réside la quintessence du rituel du samedi. On récite collectivement, d'une seule voix, toujours sept fois, l'un des Hizb de l'imam Chadhili. C'est le moment crucial (*Al khouchouôo*): ■■■

■■■ Nous traversons l'espace réservé aux femmes. Mais déjà à l'entrée, on est systématiquement accueilli par le bras droit du Cheikh, Fethi Daghfous, ayant la fonction de *Bach Mhareq* et qui gère une dense intendance de préposés au mausolée. Il connaît les adeptes (c'est-à-dire les habitués) un à un. Il nous souhaite la bienvenue d'usage. Puis il nous ouvre la porte à travers laquelle on accède à la grande salle appelée «*Al Maghara Al Oulya*» (la grotte supérieure). Mais elle n'a rien d'une grotte. C'est une vaste salle,



■■■ le respect, la dévotion dépouillée, la capacité de se faire petit. La lecture est rythmée. Ce jour-là, on récite l'un des Hizb de l'Imam Chadhili, intitulé «Al Hamd». Il comporte des plaintes, des invocations entrecoupées de versets du Coran. Passage assez significatif : dans «Al Hamd», l'Imam Chadhili invoque Dieu pour bénir le Prophète, les quatre califes, Al Hassan et Al Houcine et leur mère Fatima, fille du Prophète et épouse d'Ali (dont il ne prononce pas le nom). Nous y décelons aussi un message politique à l'endroit de Mouaouia qui a massacré le gendre et la descendance du Prophète. Le cérémonial dure à peu près une heure. Un fait significatif, très significatif même nous interpelle: parmi les présents on remarquait trois adeptes se distinguant par leur tenue uniforme : turban, jallab élégant (qui n'est pas tunisien).

Ils psalmodiaient par cœur toutes les invocations et appliquaient le rite avec une précision de métronome.

Une fois la séance terminée, nous nous adressons au *Bach Mhareq* pour en savoir plus sur leur identité: ce sont des soufistes français. Nous les approchons pour une petite interview. La réplique est aimable, mais sèche: «*Nous ne parlerons avec vous de soufisme que si vous êtes soufi. Notre doctrine (ils voulaient dire orthodoxie) rejette l'exhibitionnisme. Nous ne parlons donc pas à travers la presse.*»

Entretemps, toujours «escorté», sans que personne ne l'approche, le Cheikh se dirige vers «Al Khelwa» (où nous le rejoindrons plus tard). Mais le rite ne se limite pas aux samedis. Les vendredis soir, entre les prières d'Al Maghreb et Al Ichaà, les adeptes, par centaines, munis du rituel couscous,

thé, café (une symbolique, parce que la légende dit que c'est Sidi Belhassen qui a introduit le café en Tunisie), ou autres, se rendent au marabout où l'on récite six «Hizb» du Coran, soit le 1/10<sup>e</sup>, et ainsi de suite, jusqu'au 60<sup>e</sup> hizb, puis on reprend dès le début, et cela dure à longueur d'année.

### Les 14 jeudis de l'été

C'est l'été. La saison des «*Moussem*», et du marathon vrai, à Sidi Belhassen. Par milliers, les adeptes s'y rendent le soir et ces «jeudis» sont dirigés en personne par le Cheikh. Pourquoi les jeudis et, de surcroît, le soir ?

On raconte qu'Abou Al Hassan Al Chadhili aurait vu le Prophète de visu, dans un moment intemporel, et Muhammad lui aurait dit qu'il visiterait ce lieu tous les ans, l'été, la veille d'un vendredi, jusqu'à la fin des temps. La croyance exerce son effet. Et là, nous sommes quelque peu dans la métaphysique : les gens, soufis ou pas, se rendent à Sidi Belhassen à la recherche de l'esprit du Prophète. Etats d'âme, épanchements de l'esprit, besoin d'expiation ses péchés, invocation du pardon. Cela se passe au «*Maqam*», bâti au-dessus d'*Al Maghra* où se déploient les rituels des vendredis et des samedis. *Al «Maqam»* est fermé tout le long de l'année et n'est ouvert que l'été, justement pour les 14 jeudis. Pour prémunir le marabout contre toute agression, après le saccage des mausolées Sidi Bou Saïd et l'incendie de celui de Saïda Al Manoubia, le Cheikh a demandé l'apport des autorités sécuritaires. Pendant quelques mois, des militaires s'en sont chargés.

### Le secret de la grotte

Le rituel achevé, on se dirige vers la «Maghara inférieure» qui se trouve en dessous de la «Maghara



supérieure». C'est une grotte étroite, sombre, en dépit de quelques rares bougies, discrètement placées juste pour éclaircir les marches. C'est là que se prosternait Sidi Belhassen. On y descend avec les gestes de quelqu'un qui fait la prière. On doit tantôt baisser la tête, quand la toiture est basse (c'est donc comme si l'on s'agenouillait pour effectuer une «*Raqâa*», mais sans toucher le sol du front) ; puis on se redresse quand la toiture est plus élevée, jusqu'à parvenir à un espace ■■■



The Creative Life

**TCL**



## TCL crée de la valeur pour vous

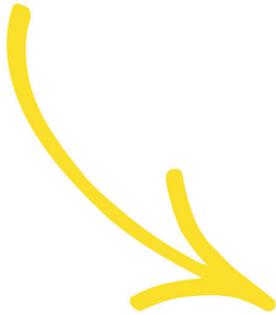
La technologie de rétro-éclairage LED offre une superbe qualité d'image tout en garantissant une faible consommation ! Les LED illuminent précisément chaque pixel pour des images plus détaillées et contrastées.



**3** GARANTIE  
**ANS**

**N° Vert 80 100 500**

*Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...*



Optimuz



- \* Piscine privée
- \* Piscine publique
- \* Rénovation des piscines
- \* Vente et installation SPA

- \* Structure en Béton Armé
- \* Filtration sans Local Technique
- \* Toutes Formes, toutes Dimensions



N'hésitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092  
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297  
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn  
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie





■■■étroit, là où Al Chadhili passait le plus clair de son temps dans les invocations, la prière et l'intériorisation divine. Mais il n'aurait pas été le premier à s'y rendre. Ibn Arafâ Al Ouerghemmi, alors imam de la Zitouna, à l'époque d'Ibn Khaldoun et dont le mausolée est situé juste près de celui de Sidi Belhassen, s'y rendait pour méditer.

Selon ses quarante compagnons, Al Chadhili aurait affirmé que la grotte aurait été visitée avant lui par sept cents hommes de Dieu. Plus encore, selon le Coran, quatre prophètes n'ont pas connu la mort: Aïssa Ibnou Meriem, Idriss, Elyes et Al Khedher. C'était avant l'avènement de l'Islam. Mais le dernier cité aurait fréquenté *«Al Maghara»*. Légende ou récits corroborés par Ibn Arabi, Al Cheikh Al Akbar, arrivé en Tunisie à bord d'un bateau en l'an 590 de l'hégire, soit trois ans avant la naissance d'Al Chadhili. A l'époque, le mausolée surplombait la mer. Ibnou Al Arabi aurait vu sortir un homme d'une grotte, marchant sur l'eau et se diriger vers lui avant de lui montrer ses pieds secs. Une fois à la mosquée Zitouna, Ibnou Al Arabi se serait vu aborder par un homme: *«Comment a été ta rencontre avec Al Khedher»*; celui-ci sortait de la grotte...

Croyances, mythe, fantasmes : les *zaouias* et les marabouts les interpellent tout à la fois. Mais les confréries qui en découlent, telles que celle du soufisme selon la «tariqa» d'Al Chadhili, induisent toutes la quête de la «Vérité». La vérité d'un seul Dieu pour toutes les religions.■

Raouf Khalsi

## Quand Bourguiba descend dans la grotte

L'imagerie populaire n'a pas de limites. Dans les années 60, le bruit a couru, partout, que Bourguiba s'était réveillé un matin avec la décision de démolir le mausolée. Les Tunisiens ont vite fait d'en établir un lien de cause à effet ; à savoir que la malédiction de Sidi Belhassen se serait aussitôt abattue sur Bourguiba du fait que celui-ci subit, en cette période, sa première attaque cardiaque. Il n'en était rien.

Sans doute, connaît-on l'aversion péremptoire de Bourguiba—grand croyant contrairement à l'image progressiste et a-religieuse qu'il renvoie de lui dans ses discours—à l'endroit des zaouias et des marabouts. Sauf qu'il voulait ériger un sanatorium à la place du mausolée Sidi Belhassen. C'est là qu'intervient énergiquement la grande Wassila, la fille de la rue Sidi Boukhris, pour l'en dissuader. En cela, elle a été aidée par le mufti de la République Cheikh Fadhel Ben Achour, lequel se rendait inmanquablement au rite du samedi matin. Bourguiba voulut en avoir le cœur net. ....

Il se rend au mausolée, sans que personne ne soit au courant. Il l'inspecte minutieusement. Puis, seul, il descend dans la grotte. Il en remonte. Aucune parole. Aucun commentaire et il rentre aussitôt à Carthage.

Le lendemain, ce fut le branle-bas au mausolée. Bourguiba avait ordonné de le réfectionner et de le badigeonner.

- Avec l'avènement de Ben Ali, les Trabelsi, Leïla et sa mère en tête, se mirent à fréquenter les lieux. Quelques dignitaires et autres ministres se mirent, eux aussi, à le fréquenter assidûment. Mais on ne se savait pas s'ils venaient pour Sidi Belhassen ou pour Leïla ...

- Ali Laarayedh, alors chef du gouvernement, se rendit lui aussi à Sidi Belhassen. Ce n'était pas pour se prêter aux offices, mais simplement pour rassurer le Cheikh quant à la disposition de l'Etat à sécuriser le mausolée, après ce qu'ont subi ceux de Sidi Bou Saïd et de Saïda Al Manoubia. Une façon aussi de se distancier des salafistes.



Magnésium

Calcium

Forme

Dynamisme



Calcium  
Magnésium



أكثر كلسيوم  
و أكثر منيزيوم

# Dans la «Kheloua» de l'actuel Cheikh : Hassen Belhassen



**L**es samedis matin, après le rite, le cheikh de Sidi Belhassen regagne ce qu'on appelle la «Kheloua»: un espace où il ne s'occupe plus du rite, mais de la gestion de l'institution. Distingué, altier mais guère hautain, il nous reçoit avec condescendance.

Durant l'entretien, le *Bach Mhareq* venait lui demander de recevoir tel ou tel préposé aux *zaouias*, placées sous la tutelle du mausolée Sidi Belhassen, comme par exemple celle de Souk El Blat, là où a habité Al Chadhili (et qui fait aussi fonction de petite mosquée) ou encore celle de Sidi Ali Al Hattab.

On l'embrasse sur l'épaule, on lui expose le problème et le Cheikh prend vite la décision.

Le Cheikh est un homme extrêmement cultivé. D'ailleurs, l'entretien avec lui s'est déroulé en langue française.

**Pensez-vous que le soufisme (selon la «tariqa» chadhoulia comme la vôtre) ou les autres préceptes enseignés dans d'autres confréries puissent constituer un refuge, à part la religion, contre l'obscurantisme et les menaces salafistes takfiristes?**

Les confréries en Tunisie sont ancestrales par rapport à ces mouvances. L'avantage qu'ont les confréries comme la nôtre réside dans ce que j'appellerai l'«initiation». Il désigne aussi «Al haqiqah», c'est-à-dire la «vérité» intérieure qui mène à la grande route. Le soufisme comprend non seulement la «haqiqa» mais aussi ■■■

■ ■ ■ l'ensemble des moyens destinés à y parvenir appelés «tariqa», la « voie » ou le «sentier». Notre «tariqa» ici, c'est celle de la «Chadhoulia» qui existe partout dans le monde. Il faut, dans ce sens, comprendre que le soufisme est concomitant aux origines de la révélation prophétique.

**C'est donc une orthodoxie qui rompt avec l'exégèse rédemptrice wahhabite, et dont s'inspirent les «daechistes» pour décapiter les gens ....**

Le soufisme a précédé, comme je vous l'expliquais, le wahhabisme. Et bien qu'il ait pris des formes diverses, il s'est essentiellement proclamé de l'orthodoxie sunnite, même si le chiisme en a revendiqué lui aussi le legs.

**Redescendons sur terre si vous le permettez.....**

Le Cheikh nous a apostrophé «mais nous sommes sur terre»!

**Soit, mais notre question tient à ceci: On dit que Sidi Belhassen est la zaouia la plus structurée du pays, parce qu'elle a été réglementée par les Beys. Sauf que nous savons qu'elle n'est pas financée. Comment survit-elle?**

Elle vit des donations de ses adeptes.\* L'un deux vient de faire don de tapis et de «Hsours» (pluriel de «hsira» qu'on trouve dans les mosquées traditionnelles) de l'ordre de 20 mille dinars. Beaucoup donnent de l'argent aussi, des exemplaires du Coran, fournissent l'encens, paient les factures d'électricité et d'eau (NB : L'ordinateur

des factures de la Steg et de la Sonede n'a pas prévu le culte). De temps à autre, il y a des apports de l'Etat, mais à fonds perdus. Les municipalités n'ont jamais donné de l'argent; le ministère de la Culture considère que cela ne relève pas de son champ de compétences (et pourtant il s'agit de patrimoine) tandis que le ministère du culte s'occupe plutôt des mosquées.

**D'accord. Or de quoi vivent tous les préposés à la zaouia, laquelle fonctionne telle une administration?**

Je vous l'ai déjà expliqué. Depuis que les Habous ont été nationalisés, les charges, les «salaires» et tout le budget sont fournis par des âmes charitables, adeptes de notre confrérie.

**Vous n'êtes pas vous-même rémunéré pour cette fonction?**

(La question ne le gêne pas). Vous savez, je suis un retraité de Sfax-Gafsa, où tout le marché interne, comme les exportations passaient par moi. A la mort de mon cousin, puisque les Cheikhs de Sidi Belhassen sont tous de la même lignée, j'ai dû le remplacer.

**N'y a-t-il pas de risques, selon vous, inhérents à cette linéarité familiale?**

Ce n'est pas une dynastie, pour répondre au fond de votre question. Mais les choses sont ainsi faites : on trouvera après ma mort.

*(\*) Par pure coïncidence, le Bach Mharek vient informer le Cheikh que l'un des Français présents au rite demande à restaurer un mur délabré. Le Cheikh donne son assentiment.*





NEW  
THINKING.  
NEW  
POSSIBILITIES.

هَوُّ الْمُرْتَدِي

Efficacité prouvée pour tous types de transport



Nouveau camion poids lourd Hyundai Heavy Duty **HD 120**  
Nous pensons que le progrès, Maximise vos possibilités

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 - 2013 Ben Arous - Tunisie - Tél. : +216 71 388 100 - Fax : +216 71 388 050  
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 - 4022 Akouda Sousse - Tunisie - Tél. : +216 73 309 309 - Fax : +216 73 309 999  
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes - Tél. : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

**SOTUDIS**  
*Chemin de réussite*

[www.sotudis.com.tn](http://www.sotudis.com.tn)

# Mohamed Baccour

## Une voix destourienne toujours indépendante

Décidément, la pratique de la démocratie interne au sein même du parti et les vertus de l'abnégation ont toujours été la grande question qui a traversé le mouvement destourien



■ L'auteur (à droite) avec M'hammed Chaker



*Le militant Mohamed Baccour*  
*Le passé éclaire le présent*  
 de Ridha Kallel, préface de Faouzi Mahfoudh  
 Imp. Novaprint, février 2015, 158 pages, 30 DT.

depuis sa création... jusqu'à ses nouvelles représentations, récemment, au sein de Nidaa Tounès. Les mémoires du militant Mohamed Baccour (86 ans), figure de proue des destouriens de Sfax, nous en offrent une nouvelle illustration. Très jeune, il était l'un des plus proches du leader Hédi Chaker, jusqu'à la veille de son martyre, le 13 septembre 1953. Ce jour-là, Baccour était en prison, détenu depuis le mois de mars 1952, avec d'autres

patriotes, son deuil était intense. Le destin le conduira à faire par la suite partie du cercle familial de Chaker, en épousant en juin 1957, en présence de Bourguiba, la fille unique du martyr, Fathia, militante elle aussi.

Instituteur, puis directeur de l'école primaire de la rue de Bagdad qui forgera toute une génération de brillantes futures étoiles dans tous les domaines, correspondant du quotidien *Al-Amal* et membre de la coordination régionale du parti, il a toujours été la voix qui osait réclamer la démocratie dans le fonctionnement des instances. Il s'y battra de toutes ses énergies, bravant les mises en garde et renonçant à toute ambition de carrière qui ne saurait effleurer sa carrière.

Cela lui coûtera d'être déchargé de ses fonctions en 1963 par le Bureau politique et éloigné de Sfax. Ni son militantisme, ni ses années de prison, et encore moins sa proximité de Hédi Chaker, ne l'épargneront de ce bannissement. Il finira par revenir à Sfax et reprendre son action, notamment au sein du conseil municipal, puis en tant que député, tout en gardant son franc-parler et son engagement démocratique.



■ Mohamed Baccour

Les mémoires de Mohamed Baccour, recueillies par Ridha Kallel, restituent de larges pans du mouvement national, destourien et syndicaliste, à Sfax, depuis les années 40. L'auteur y dépeint des moments forts qu'il a vécus personnellement, des militants connus et des positions courageuses prises. C'est ainsi qu'on y retrouve les empreintes de Farhat Hached, Habib Achour, Mahmoud Krichen, Ahmed Aloulou, Ahmed Drira, Taieb Kammoun, Nafissa Affès, Wassila Ben Salem Chaabouni, Majida Ellouze Krichen, Majida Boulila, Lilia Bach-Hamba Hajri et d'autres, notamment les frères Mohsen, Taher et

Abdelmajid Kallel. Nombre de portraits bien documentés et illustrés viennent en encadrés, faisant de cet ouvrage, au-delà des mémoires personnelles, un panorama du militantisme de toute la région. ■



■ Faïhia Chaker Baccour animant un meeting de jeunes filles destouriennes



Mobilier de Bureaux



Route de la soukra, KM 13,  
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie  
Tél : 71 863 611  
Fax : 71 863 592  
meubles@interieurs.com.tn

www.interieurs.com.tn

# L'Excès d'Orient

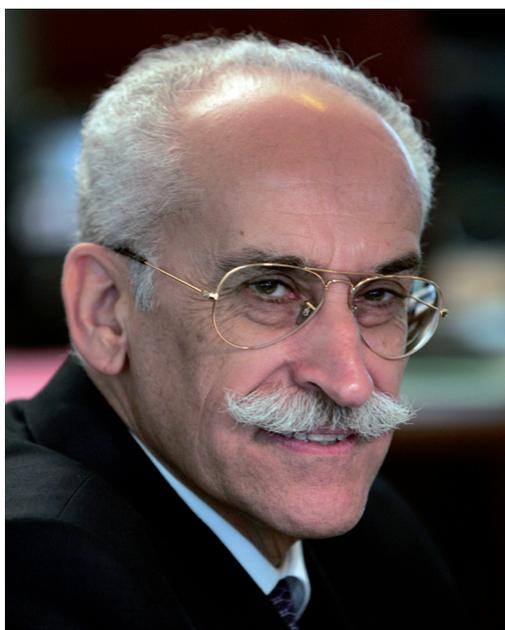
## La notion de pouvoir dans le monde arabe

Ce livre, œuvre d'un historien spécialiste de la civilisation islamique, apporte un éclairage nouveau sur les caractères originaux d'un pouvoir politique durablement marqué par l'histoire millénaire de cet Orient de vieille tradition despotique dans lequel, dès le VII<sup>e</sup> siècle, l'Etat musulman, quittant la péninsule arabique, les libertés tribales et l'expérience consensuelle de Médiéne, s'était fixé.

S'inscrivant dans la longue durée, cet ouvrage aborde des aspects passionnants de la genèse de l'Etat musulman depuis l'époque du Prophète, puis de l'avènement des dynasties omeyyade et abbasside ainsi que des dynasties qui leur ont succédé au Moyen-Orient et au Maghreb. Parmi les traits constitutifs qui se sont renforcés au cours des siècles, figure le caractère extérieur et «conquérant» d'un Etat superposé à une société tenue à bonne distance des cercles de décision. Cette extériorité de l'Etat par rapport à la société s'exprimait essentiellement par le recours des pouvoirs successifs à des collaborateurs étrangers et le plus souvent de statut servile: milices allogènes et dignitaires politiques mamelouks.

Ce trait constitutif s'est perpétué avec une constance remarquable malgré la succession des dynasties et des régimes. Abordant la question des rapports entre l'Etat et le monde des villes, l'auteur met en relief les effets négatifs au plan politique et institutionnel du caractère captif des élites citadines du savoir et de l'économie. Cet assujettissement imposé à l'islam citadin a empêché toute émancipation sociale et intellectuelle malgré la sophistication de la culture urbaine et la prospérité des villes.

Vis-à-vis des milieux ruraux, en particulier les tribus nomades, le contrôle de l'Etat, souvent intermittent, n'a pas empêché la perpétuation jusqu'à nos jours d'une culture attachée aux libertés, mais des libertés porteuses de tous les archaïsmes



■ Mohamed el Aziz Ben Achour

sociaux, culturels et politiques. L'analyse des contacts avec les puissances étrangères met en lumière le rôle crucial des stratégies occidentales et leurs effets parfois féconds, souvent perturbateurs, voire destructeurs, sur l'économie locale mais aussi sur les politiques de réforme tentées au XIX<sup>e</sup> siècle. L'ère coloniale a beaucoup contribué à susciter dans les sociétés arabes une méfiance à l'égard de la modernité. Toutefois, la responsabilité des Etats issus des indépendances est loin d'être négligeable. Tous ont perpétué des usages despotiques anciens malgré une apparence moderne ou progressiste.

A ce propos, l'ouvrage met en relief le rôle d'avant-garde que joue la Tunisie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en matière de pensée politique moderniste et d'action réformatrice, malgré tous les obstacles. Ce n'est donc pas un hasard si, aujourd'hui, de tous les pays du «printemps arabe», la Tunisie est le seul qui semble réussir sa transition démocratique. En effet, à l'heure actuelle, au lendemain des révolutions de 2011, le retour de l'armée au pouvoir en Egypte, le chaos en Libye, en Syrie, en Irak et au Yémen, et la place tenue par l'islam dans le débat intellectuel et politique suscitent des interrogations quant à la nature de l'«Etat futur». La crainte d'un échec de la modernité politique est accentuée par le sanglant activisme d'un jihadisme qui prétend ressusciter le califat. Cet ouvrage apporte ainsi à nos questionnements sur l'aptitude des pays arabes à la démocratie bien des réponses stimulantes.

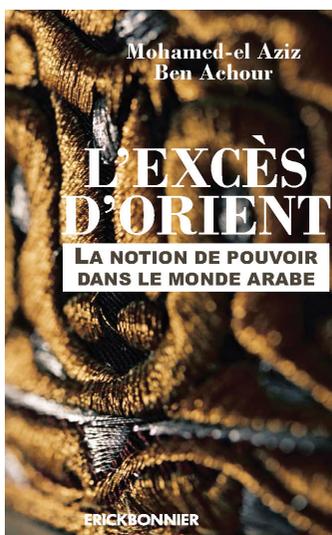
L'auteur, Mohamed el Aziz Ben Achour, historien, docteur en civilisation islamique, docteur d'Etat ès lettres et sciences humaines, est directeur de recherches scientifiques en histoire et archéologie. Il a été ministre de la Culture de 2004 à 2008 et directeur général de l'Alecso (Organisation de la Ligue des Etats arabes pour l'éducation, la science et la culture) de 2009 à 2013. ■

## Bonnes feuilles

«... L'éclairage de l'histoire sera d'autant plus utile que les régimes qui se sont effondrés en 2011 s'apparentaient, à bien des égards, au despotisme qui domina l'histoire politique et sociale du monde arabe et islamique. Sans compter que dans beaucoup de pays musulmans, cette domination continue de s'exercer sur les peuples. La connaissance du passé sera également utile car les partisans des mouvements fondamentalistes (...) peuvent désormais revendiquer haut et fort une vision à tout le moins archaïque, sinon moyenâgeuse de l'Etat et de la société en prétendant redonner vie à des modèles qu'ils croient avoir été en vigueur il y a plus de mille ans. Ne serait-ce que pour démasquer la supercherie ou l'ignorance de ces fanatiques, il est salutaire d'avoir de l'histoire arabe et islamique une idée suffisamment claire et précise afin de contribuer à débarrasser la connaissance commune qu'ont les Arabes et les musulmans de leur civilisation des nombreuses mystifications qui l'encombrent.» (pp.12 et 13)

«...L'Excès d'Orient» ayant affecté le passé et perverti le présent, voici maintenant qu'il hypothèque le futur. Face à la dislocation du Proche-Orient (...) que peut faire le monde arabe? Du «printemps» de 2011 que reste-t-il? Rien hormis les signes encourageants d'une transition historique vers la modernité politique et civique qui nous parviennent d'une Tunisie toujours à l'avant-garde du monde arabe.» (pp.315-316).

«Par un acharnement du sort, le monde arabe d'aujourd'hui, hanté par le spectre du despotisme, souffrant de multiples maux économiques et sociaux, et occupant (...) une place de première importance dans les stratégies étrangères, n'est pas sans rappeler celle dans laquelle s'était trouvée cette région du monde au XIX<sup>e</sup> siècle (...) Certes, le monde a évolué. Mais force est de constater que les pays arabes sont, de nouveau, dans une sorte de situation précoloniale augmentée de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il conviendrait donc que (...) par l'adoption, partout dans cette région du monde de l'Etat de droit, ainsi que par un élan solidaire de la communauté internationale, la prochaine étape ne soit pas celle d'une entrée forcée dans un siècle qui, comme à l'ère coloniale, apparaîtrait étranger et hostile, mais qu'elle soit celle du choix assumé et résolu de s'engager dans le XXI<sup>e</sup> siècle et à contribuer à le rendre plus juste et plus harmonieux. Il faut l'espérer.» (pp.317-318) ■



*L'Excès d'Orient. La notion de pouvoir dans le monde arabe*  
De Mohamed el Aziz Ben Achour  
Editions Erick Bonnier, Paris, février 2015



Mobilier de Bureaux



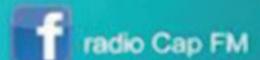
Route de la soukra, KM 13,  
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie  
Tél : 71 863 611  
Fax : 71 863 592  
meubles@interieurs.com.tn

www.interieurs.com.tn

# الكلمة ليك



الكلمة ليك



VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188

Fax: 72 279 177

Mobile : 28 222 601

E-mail : [commercial@capradio.tn](mailto:commercial@capradio.tn)



[www.capradio.tn](http://www.capradio.tn)

## Les salafistes jihadistes tunisiens : «Sous la bannière du vautour», un livre instructif



*Les salafistes jihadistes tunisiens : «Sous la bannière du vautour», de Hédi Yahmed Diwan Edition 228 pages. Prix: 15 DT*



■ Hédi Yahmed

*Journaliste, Hédi Yahmed est rédacteur en chef du journal en ligne Hakaek (www.hakaekonline.com). Lauréat de plusieurs prix journalistiques, il s'était distingué notamment par un grand reportage sur le couloir de la mort où sont détenus les condamnés à mort.*

Le phénomène du salafisme jihadiste tunisien, ses origines fondatrices, son organisation et son prosélytisme ont été jusque-là sous-analysés. Hédi Yahmed, journaliste d'investigation, nous apporte un complément d'information et d'analyse bien instructif. Dans un livre intitulé *Sous la bannière du vautour* qui vient de paraître aux Editions Diwan, il nous livre les résultats de longues enquêtes sur le terrain, interviews avec des acteurs significatifs, à commencer par Abou Yadh, Seifallah Ben Hassine (en 2011) et Abou Ayoub, Slim El Kanteri, portraits d'icônes, comme Al Khatib Idrissi ou Omar Chalendi, témoignages et synthèses de documents essentiels.

On remonte avec l'auteur aux origines de l'endoctrinement salafiste de ces jeunes qui iront combattre en Afghanistan, se réunissent dans cette maison d'hôtes réservée aux Tunisiens à Jalelabad, et décident de se constituer en groupe combattant appartenant à Al Qaïda. On les suivra en Bosnie-Herzégovine, Tchétchénie, Irak, Somalie et autres fronts, jusqu'à la fameuse opération de la Ghriba à Djerba et celle de Soliman. Puis on les retrouvera en prison en Tunisie qui sera un véritable couvoir, à Guantanamo, en Europe... Hédi Yahmed revient longuement sur cette journée du 21 mai 2011 qui a marqué la première sortie publique du salafisme jihadiste tunisien, devant 800 personnes massées dans une place publique à La Soukra. C'était trois jours seulement après l'affrontement meurtrier de Rouhia le 18 mai 2011 et quelques semaines avant le premier congrès, tenu en juillet de la même année, toujours à La Soukra. Il s'arrêtera aussi sur le deuxième congrès, organisé, une année après, le 20 mai 2012 à Kairouan, beaucoup plus massif et spectaculaire.

Véritable mine d'informations puisées à de bonnes sources et bien recoupées, le livre de Yahmed remplit nombre de cases vides pour ceux qui suivent de près le dossier et y initie les profanes. Ni essai analytique, ni investigation journalistique, et encore moins une thèse académique comme s'en défend modestement l'auteur, c'est tout en un, sobrement et sans prétention ou simple allèchement commercial. S'il n'offre pas

de grandes révélations fracassantes, son mérite est de reconstituer événements et positions, dresser des portraits et raconter des parcours. Il offre ainsi un large panorama d'un phénomène encore opaque, complexe et compliqué. Autant de pistes à creuser davantage, autant de clés pour ouvrir d'autres portes. ■



Mobilier de Bureaux



Route de la soukra, KM 13,  
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie  
Tél : 71 863 611  
Fax : 71 863 592  
meubles@interieurs.com.tn

www.interieurs.com.tn

# Faten Gaddes

## La Tunisienne qui séduit New York



Elle a réellement créé l'évènement culturel le mois de mars dernier à New York. Avec son exposition de photos à la galerie Jadite (413 W 50th Street, NY), Faten Gaddes a attiré de nombreux visiteurs et journalistes. Architecte d'intérieur et photographe de passion et de talent, Faten a déjà à son palmarès des expositions à l'IMA (Paris) et dans de prestigieuses galeries. Mais cette fois-ci elle a fait un tabac en figeant des moments et des expressions qui interpellent fortement le public américain mais aussi très international dans une grande métropole multiculturelle comme New York.

« **D**ans des décors orientalistes où je mets en scène des femmes tunisiennes habillées de costumes traditionnels, confie-t-elle à *Leaders*, je grossis volontairement le trait, en le poussant à l'excès, en faisant apparaître une esthétique pathétique et ironique qui fait un parallèle entre la tradition vestimentaire et ce qui est devenu aujourd'hui le costume traditionnels. »

Née en 1974, Faten vit et travaille entre Tunis, Paris et New York. Elle revient à sa passion initiale pour la photographie et suit une formation parallèlement à ses études d'architecture. Elle devient membre de l'association VA (Visual Art), expose régulièrement à la galerie Ammar-Farhat à Sidi Bou Saïd en Tunisie et participe à de grands événements internationaux.

Ses œuvres font partie des collections permanentes de l'Etat tunisien, de l'Agence française de développement, de la Fondation Pierre-Berger, du Guide Michelin et de nombreux collectionneurs en Tunisie et à l'étranger. ■







## Bourgo Mall

### Bientôt l'ouverture du plus grand centre commercial dans le Sud tunisien



**D**jerba, l'île des Lotophages, aura bientôt son mall, un immense centre commercial s'étalant sur quatre hectares doté de toutes les commodités : une résidence «Le Phénix» comprenant 78 appartements de haut standing, un parking de 400 places, un centre commercial de 43 boutiques d'une superficie de 40 à 500 m<sup>2</sup>, deux GMS, grande et moyenne surface (Des enseignes internationales de grande distribution) et un espace dédié aux enfants de tout âge «Happy Kids».

Avec une architecture novatrice alliant élégance et modernité épurées par la tradition purement djerbienne, Bourgo Mall réserve d'autres surprises. D'abord, une grande salle polyvalente de 900 places assises pouvant servir à des expositions, voire des événements culturels, une salle de cinéma 7D, un vaste salon de thé et un centre de loisirs, sans oublier le spacieux food-court.

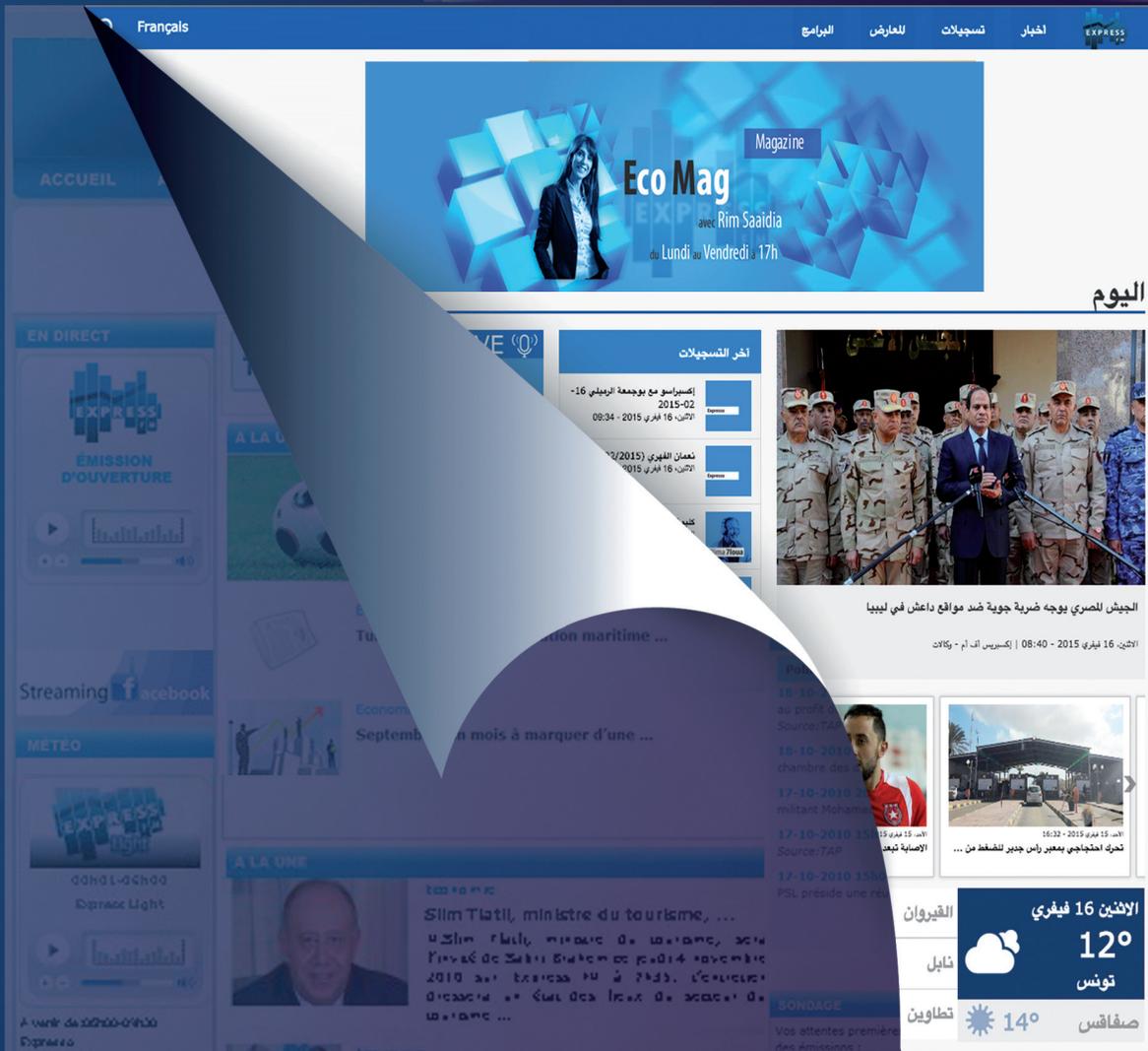
«Nous projetons de faire de Djerba une destination touristique tout au long de l'année», a affirmé fièrement le promoteur qui a lancé ce projet, un complexe touristique qui vient à point nommé dans l'île des rêves. Bien conçu et soigneusement réalisé, Bourgo Mall se présente comme une meilleure destination de divertissement pour toute la famille dans les régions du Sud.

Avec ce projet, situé au centre de Djerba et baptisé Bourgo, le nom d'un grand site archéologique phénicien, la célèbre île espère attirer davantage de touristes, offrant plus de 500 emplois. Une belle avancée sur la voie de la diversification du produit touristique de l'île (tourisme de congrès, de loisirs, de shopping...).

[www.bourgo-mall.com](http://www.bourgo-mall.com)



Nouveau site  
radioexpressfm.com



Tournons  
la page!

Tunis 103.6 FM  
Sfax 104 FM

# Lassâad Ben Osman

## L'eau et le feu

**Il est parti le jour de l'indépendance, en un clin d'œil pour son histoire, son attachement à son pays et à son Etat qu'il a servi fidèlement et auquel il a tout donné : son savoir, son savoir-faire, sa capacité de former les hommes et de les mobiliser, sa manière de couvrir le terrain, d'écouter, de recouper, de tout vérifier et d'agir promptement face aux urgences qu'il fait suivre immédiatement par des programmes et des projets opérationnels. Son action symbolisait le feu, son caractère, la force tantôt tranquille, tantôt déferlante de l'eau. Il était, à la fois, l'eau et le feu.**



n l'appelait tous Si Lassâad, dans un mélange d'admiration et de fierté de servir sous son autorité, d'apprendre de son immense talent tout en redoutant ses questions et ses observations, car il lisait tout, allait au fond des choses, tant avec ses collaborateurs, les autorités régionales et locales, qu'avec les experts et les bailleurs de fonds qui se préparaient sérieusement à ses entretiens. Les entrepreneurs, pour leur part, savaient qu'il décèlerait la plus petite faille de leurs ouvrages. Les gouverneurs, auxquels ils rendaient visite deux fois par an, se préparaient sérieusement pour l'accueillir, lui présenter les projets de leurs régions, lui faire visiter les réalisations, et parfois, certaines de ses visites se terminaient sous les projecteurs.

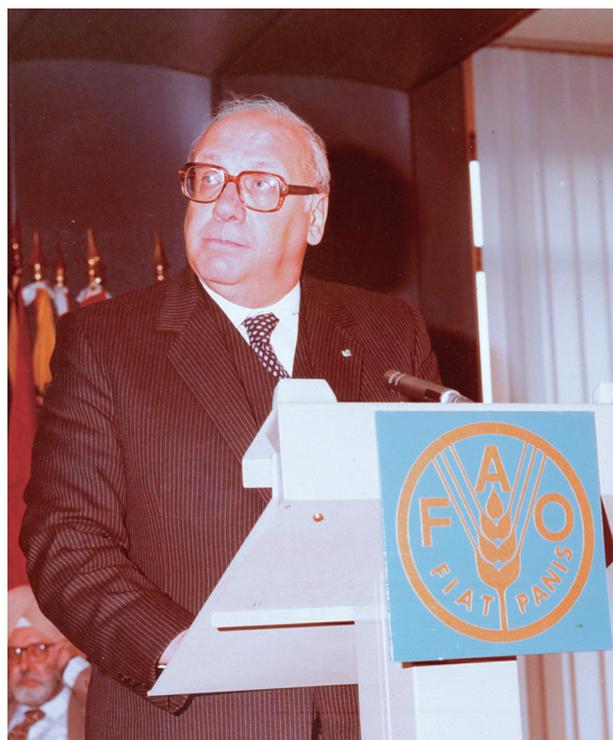
En fait, il a été un grand ministre, comme l'avait présenté Bourguiba à Ben Jedid. Sa longue carrière au sein du gouvernement commença en 1966, en tant que sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, et durera jusqu'à son départ du ministère de l'Agriculture du premier gouvernement de Ben Ali, en juillet 1988. Sa stature, ses qualités morales et professionnelles étaient tout à fait à l'opposé de ce qui allait être vérifié comme culture désastreuse de gouvernement du régime déchu.

Né le 16 février 1926, Lassâad Ben Osman a commencé sa carrière depuis que, jeune ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des mines de Paris, à la direction des travaux publics où il a contribué au départ à la prospection minière et pétrolière, puis

dans son domaine de prédilection : l'hydraulique. C'est là où son destin a croisé la vision et le projet civilisationnel de Habib Bourguiba, dès l'avènement de l'indépendance.

Pour le père de la nation, l'eau est à la base de tout développement, de toute stabilité. Et pour Ben Osman, le pays avait besoin de grandes quantités d'eau, que seuls les ouvrages de stockage, pouvaient satisfaire. D'ailleurs, les deux hommes se sont rencontrés pour la première fois sur le site du barrage de Oued Sbiba et ils ont achevé cette saga par l'inauguration du barrage Sidi Sâad, à Kairouan. Profitant de la sollicitude de Bourguiba, Lassâad Ben Osman, énergique et fougueux, jouait contre la montre. Il fallait tout faire dans le cadre d'une politique de mobilisation pour corriger les déséquilibres spatiaux et saisonniers et interconnecter tous les ouvrages pour une maîtrise efficace et optimale de l'eau. Cette politique allait se faire dans le cadre de plans directeurs des eaux des trois grandes régions géographiques du pays. Technicien averti, doté d'un sens profond de la chose économique et maîtrisant les techniques des finances et des marchés publics, il s'évertua à mobiliser l'eau, en commençant par les coûts les plus bas et en allant vers les ouvrages les plus complexes et les plus coûteux.

Cette eau devait être exploitée pour les zones urbaines, de plus en plus importantes, et pour l'extension des périmètres irrigués, dont la production allait devenir le noyau central de la production agricole, basée jusque-là sur l'agriculture pluviale. A titre ■■■







■■■ d'exemple, le barrage Bir M'cherga, qu'il réalisa en 1970, d'une capacité de 45 millions de mètres cubes, ne coûta que moins d'un million de dinars. Et dans la foulée, il créa la Sonede en 1968 pour assurer un approvisionnement continu et régulier, avec les mêmes tarifs pour toutes les zones urbaines.

Cette première période d'action allait se terminer par les inondations historiques de septembre 1969, lesquelles l'avait éveillé à la nécessité de réaliser des ouvrages plus importants pour régulariser, notamment, la Medjerda et le Zeroud. Cependant, l'hydraulique pour lui ne se limitait pas aux grands ouvrages, mais englobait aussi la petite hydraulique et les forages profonds, dont notamment ceux qui ont permis la mise en valeur du centre et du sud tunisien. Démissionnaire du ministère des Travaux publics du gouvernement de Bahi Ladgham après le congrès de Monastir 1, en 1971, il retourna en tant qu'ingénieur général du ministère de l'Agriculture où il consacra sa réflexion à affiner les stratégies et les plans hydrauliques et à préparer un code unique des eaux. Cette propension à codifier, il la gardera partout où il est passé, en faisant établir des recueils, des textes législatifs, en modifiant et en modernisant les lois régissant les domaines de ses compétences. Sa doctrine, qu'il exprima dans le code des eaux, consiste en la domanialité de l'eau, la priorité absolue à l'eau potable, puis à l'irrigation agricole, le transfert de l'eau ne s'accomplit que pour sauvegarder un patrimoine agricole d'importance nationale et pour l'eau potable tout en assurant la couverture des besoins des régions de prélèvement.

Rappelé aux affaires par Hédi Nouira, il dirigea énergiquement la compagnie Tunisaire, en modernisant la flotte et en établissant un plan d'acquisition, commençant par le premier Boeing 727 et s'achevant par l'acquisition d'un gros porteur, l'Airbus A300.

Après un bref passage au ministère des PTT, Lassaâd Ben Osman fait son retour, en 1974, au ministère de l'Équipement et de l'Habitat. C'est là où, durant 5 ans, il allait accomplir une œuvre colossale en matière d'infrastructure routière, de ponts, de ports et d'aéroports, de bâtiments civils et d'aménagement des villes et des campagnes, et aussi la mise en œuvre du choix civilisationnel de donner à chaque famille un logement décent, du rural au standing. L'homme faisait feu de tout bois, maîtrise foncière, financement incitatif, échec à la spéculation et au passe-droit, lancement de la promotion immobilière privée, encadrée dans ses coûts et ses marges. Là aussi, et jouant contre la montre, il incita les industriels à se mettre au préfabriqué, assura la liaison entre son département et l'université (écoles d'ingénieurs et d'architecture).

A cette époque, et en quelques années, la Tunisie s'était dotée de cinq nouvelles cimenteries, et le pays tout entier ressemblait à un grand chantier, auquel il sollicita la contribution de tous, dont notamment les élites universitaires et techniques. La réalisation de l'habitat neuf ne détourna pas son attention du sort des quartiers spontanés, les premières opérations de réhabilitation eurent lieu à Mellassine et Djebel Lahmar à Tunis et aux Rbats de Sfax. Sur le Grand Tunis, il allait entamer de grands travaux d'assainissement, dont celui du lac de Tunis dont il s'empressa de faire la maîtrise foncière des berges, ce qui a permis le lancement du mégaprojet urbain actuel. D'autre part, et grâce à sa méthode de démultiplier les alternatives, il a permis d'éviter l'accomplissement du fameux projet de la percée de La Kasbah, cher à Bourguiba, mais qui n'avait pas remporté l'adhésion de toutes les parties concernées.

Le succès de son entreprise lui avait valu l'estime des élites et du peuple, concrétisée par son élection, presque à l'unanimité, du congrès du PSD en 1979.

Sous d'autres cieux, il aurait pu être appelé à diriger le gouvernement, mais les choses étant ce qu'elles étaient en Tunisie à l'époque, Lassaâd Ben Osman s'est vu confier un autre travail colossal : l'agriculture. Secteur marginalisé et en perte de vitesse, et source d'une migration importante vers les zones urbaines et dont les signes dangereux ont éclaté le 26 janvier 1978. C'est à ce propos d'ailleurs que Lassaâd Ben Osman dirigea un comité de réflexion sur la décentralisation industrielle et le développement régional. Ce rapport allait par la suite être exploité pour une politique de traitement à la source par la mise en valeur et la création d'offices de développement et de périmètres irrigués.

Héritant d'une situation complexe et d'attentes énormes, Lassaâd Ben Osman allait, après un bon moment d'observation, de consultations, de fixation des objectifs et des moyens, lancer ses forces sur tous les fronts : aménagements hydroagricoles, ■■■

**FM**

# Jawhara

الدنيا و ما فيها

 [www.facebook.com/Radio-JawharaFM](http://www.facebook.com/Radio-JawharaFM)

 [@Jawhara\\_FM](https://twitter.com/Jawhara_FM)

 [www.jawharafm.net](http://www.jawharafm.net)

**102.5**

Sousse, Hammamet  
Nabeul  
Zaghuan

**104.4**

Kairouan, Sidi Bouzid  
Sud de Seliana  
Ouest de Sfax

**89.4**

Monastir  
Mahdia  
Nord de Sfax

# شمس FM



تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس

96.2 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

القيروان

107.0 FM

المنستير

90.6 FM

سوسة

93.7 FM



■■■ incitations à l'investissement productif privé, mobilisation des terres domaniales, programmes spécifiques et volontaristes pour les régions du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et du Sud. Pour cela, il a couvert tout le pays par des projets tels que l'extension des palmeraies, l'arboriculture fruitière, l'élevage intensif, son objectif étant d'assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre de la balance commerciale agricole. Poursuivant à la fois le rajeunissement de la population agricole et l'amélioration de son niveau technique, il accentua la cession des terres domaniales aux jeunes agriculteurs, aux techniciens et aux ingénieurs, ainsi que la location à long terme aux Smvda.

Dépassant les querelles doctrinales, il avait mobilisé toutes les exploitations pour augmenter et diversifier la production, assurer l'intégration des spéculations et des systèmes de production, afin qu'ils se complètent et se soutiennent mutuellement. C'est pour cela qu'il régla la question des coopérateurs des UCP, dota les personnels ouvriers de l'OTD d'un statut basé sur un salaire fixe et des incitations en fonction de la productivité. Ce statut demeure, à ce jour, unique en son genre. Cependant, il savait bien que l'agriculture exige de la patience et du temps, la première grande récolte ne fut réalisée qu'en 1985. La Tunisie a été, entre-temps, secouée par l'affaire du doublement du prix du pain, qui a engendré le drame du 3 janvier 1984. A ce propos, Lassâad Ben Osman n'était point d'accord sur cette augmentation brutale. Il avait suggéré à l'époque une augmentation modeste permettant de faire sortir les minotiers et les boulangers de la Caisse de compensation, mais il ne fut pas écouté, tout aussi bien que ses propositions pour développer le lait frais et l'oléiculture en réduisant les importations à bas prix de la poudre de lait et des huiles de graine.

Son parcours à l'agriculture n'était point sans embûches. Autant il a bénéficié avec Hedi Nouira de soutien et d'appui, autant il a trouvé des difficultés et des entraves par la suite. Heureusement que la confiance et la protection de Bourguiba ne tarissaient pas. Mais lors de la fin du règne du vieux chef, le ministère de l'Agriculture allait être scindé en deux : l'agriculture d'une part, et la production agricole de l'autre. A l'instar de Darghouth Pacha, encerclé à Djerba par Doria, Lassâad Ben Osman allait effectuer des manœuvres pour sortir de la nasse. Il réorganisa le ministère, généralisa sur tout le territoire, sauf un seul gouvernorat, l'institution des offices de PPI et de développement. Il allait démultiplier les programmes et les projets de CES, d'aménagement de nouveaux périmètres irrigués et la mise en œuvre de la stratégie de l'eau pour l'an 2000. Au passage, il régla la question épineuse du partage des eaux frontalières, en programmant le barrage compensatoire de l'oued Barbara, et enterra avec détermination le projet insensé de la mer intérieure. La consécration lui est venue d'ailleurs, la FAO, tiraillée entre un directeur général engagé à développer l'agriculture des pays



du tiers monde et les principaux grands pays producteurs maniant à la fois la loi du marché et les incitations généreuses à leurs agriculteurs, porta Lassâad Ben Osman au poste de président indépendant de cette organisation internationale, où pendant 4 ans, il s'employa à normaliser les relations entre les antagonistes et faire profiter les agriculteurs du tiers monde des programmes d'aide de la FAO.

En quittant le gouvernement en 1988, l'Institut méditerranéen de l'eau le choisira comme président, pour profiter de sa longue expérience et sa connaissance de l'hydraulique méditerranéenne. Pendant plusieurs années, il se consacra également au développement local, en présidant une ONG, Atlas, pour continuer à servir la paysannerie tunisienne qu'il avait appris à aimer, à écouter et à apprécier. En 1994, le pouvoir allait le solliciter pour présider l'Union tunisienne de solidarité sociale. Après plusieurs refus, il a fini par accepter cette mission, et en quelques années, il a transformé cette petite institution d'entraide en un opérateur majeur de secours et de réconfort à la population démunie.

Durant toute sa carrière et ses charges tant nationales qu'internationales, Lassâad Ben Osman, grâce à son charisme, sa disponibilité, sa redoutable technique de négociation, allait montrer ce dont l'élite tunisienne, dévouée, intègre et compétente, était capable d'accomplir. Il a toujours fait sienne la devise : servir et non point se servir. Il a pu compter, là où il est passé, sur des lieutenants dévoués, des cadres de haute valeur, qui ont servi leurs pays avec abnégation et constante fidélité, tant au niveau central que régional. Le souvenir de sa personne et de son action restera ineffaçable. ■

Abou Af



Par Hédi Béhi

## Pourquoi la Tunisie était colonisable en 1881

Il fut un temps où la télévision tunisienne diffusait en prime time une émission hebdomadaire produite par Khélifa Chater dédiée à l'histoire de la Tunisie. Sans faire exploser l'audimat, elle était suivie par un public fidèle et assidu, notamment par un certain Habib Bourguiba, président de la République de son état et surtout un féru d'histoire. «*Même quand il était en convalescence à l'étranger, il se faisait remettre les enregistrements des émissions qu'il n'avait pu suivre*», se souvient Khélifa Chater.

Bourguiba ne se contentait pas d'être un acteur majeur de l'histoire de son pays, il était un lecteur assidu des grands historiens : Ibn Khaldoun : *Les prolégomènes (El Moukaddima)*; Ahmed Ibn Abi Dhiaf : *El Ithaf*; Charles André-Julien : *L'Afrique du Nord en marche* ; Jean Ganiage : *Les origines du protectorat français en Tunisie*. De ses lectures, Bourguiba a tiré un enseignement essentiel : si un pays est colonisé, c'est qu'il était colonisable. Le concept a été forgé bien avant lui par le penseur algérien Malek Bennabi. Le livre de Ganiage précité, qui vient d'être réédité (\*) près de soixante ans après sa première édition, est d'ailleurs une belle illustration de ce concept et on comprend que Bourguiba ait conseillé sa lecture à plusieurs reprises dans ses discours. Il s'agit d'une thèse de doctorat soutenue en 1957 où l'auteur revient sur les vingt années qui ont précédé l'instauration du protectorat, de 1861, l'année de la grande révolte de Ali Ben Guedhahem qui a failli emporter la dynastie husseinite, à l'instauration du protectorat en 1881. Sans rien occulter et avec le souci constant d'établir la vérité historique, Ganiage brosse un tableau peu reluisant de la Tunisie de la deuxième moitié du XIXe siècle. On en sort tout remué, horrifié par l'incompétence des gouvernants, la toute-puissance des consuls, l'esprit de rapine des mamelouks et des favoris, les rivalités entre les consuls, véritables maîtres du pays.

«*Tunis la plus petite, la plus tranquille des trois régences barbaresques avait glissé depuis la conquête de l'Algérie vers un Etat de semi-vasselage à l'égard de la France. Satisfait de sa docilité, le gouvernement impérial ne songeait point à l'absorber (...). Mais la décadence de ses institutions, de son économie, la faillite d'une politique de réformes trop hâtives, la mise au pillage de ses finances entraînent une banqueroute financière d'où devait sortir une mise en tutelle exercée collectée par la France, l'Angleterre et l'Italie*». En quelques mots, tout est dit.

Avec la dynastie husseinite et avant elle, celle des Mouradites, on n'a même pas eu droit au cycle khaldounien, tout au plus quelques éclaircies dans une grisaille qui a duré près de 300 ans et dont le pays porte encore aujourd'hui les stigmates. Sur les 19 Beys qui ont régné jusqu'en 1957, un seul était irréprochable : Moncef Bey, dont le règne n'a duré que six mois pendant la Seconde Guerre mondiale, et deux ont été des despotes plus ou moins éclairés : Hamouda Bacha, contemporain de Napoléon, et Ahmed Bey 1er. Il faudra y ajouter aussi le Premier ministre de 1873 à 1877, Kheireddine, fondateur de Sadiki, futur vivier des nationalistes tunisiens. Les autres ont été des prédateurs, des rois fainéants, corrompus, entourés de corrompus comme Mustapha Khaznadar, Premier ministre pendant 36 ans qui s'est retrouvé après son départ avec une fortune égale à deux fois le budget de l'Etat ou Mustapha Ben Ismaïl, le mignon de Sadok Bey, coiffeur de son état à Souk el Blat, hissé à la primature après le départ de Kheireddine.

Le 12 mai 1881, lorsque la colonne du général Bréart se présenta devant le palais du Bardo, le pays était en pleine déliquescence. Pour reprendre le terme de Bennabi, il était colonisable. Sans se faire prier, le bey régnant, Mohamed Sadok Bey, signa le traité du Bardo. Seules Kairouan et Sfax feront de la résistance pendant dix jours. ■

H.B.

(\*) Jean Ganiage : *Les origines du protectorat français en Tunisie 1861-1881*, 540 pages, édition Berg 35 DT